



Les ensembles patrimoniaux témoignant des modes d'occupation du territoire métropolitain

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE



Avant-propos

L'étude *Les ensembles patrimoniaux témoignant des modes d'occupation du territoire métropolitain* a été réalisée en 2004 par le *Groupe Gauthier Biancamano Bolduc* dans le cadre des travaux d'élaboration du *Projet de schéma métropolitain d'aménagement et de développement* de la Communauté métropolitaine de Montréal. La pertinence de cette étude, même si certaines données ont changé depuis les sept dernières années, permet à la Communauté de l'utiliser comme document de référence pour la réalisation de son *Projet de Plan métropolitain d'aménagement et développement*.



Communauté métropolitaine
de Montréal

**LES ENSEMBLES PATRIMONIAUX TÉMOIGNANT
DES MODES D'OCCUPATION
DU TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN**

RAPPORT FINAL

AVRIL 2004

 GROUPE GAUTHIER, BIANCAMANO, BOLDUC
urbanistes-conseils

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	1
La présentation du mandat	1
Le territoire de référence	2
Le contenu du rapport	2
1. DÉMARCHE D'IDENTIFICATION DES ENSEMBLES PATRIMONIAUX DE PORTÉE	
MÉTROPOLITAINE.....	5
1.1 Le cadre théorique.....	5
1.1.2 Les ouvrages de référence.....	6
1.1.3 La typologie des modes d'occupation du territoire	8
1.2 Les travaux d'analyse et d'inventaires.....	9
1.2.2 L'analyse morphologique	9
1.2.3 L'analyse documentaire	11
1.2.4 La rencontre d'experts	11
1.2.5 Les résultats des inventaires préliminaires	12
1.3 La caractérisation et l'évaluation des ensembles patrimoniaux potentiels.....	13
1.3.1 Les critères d'évaluation	14
1.3.2 La valorisation.....	15
1.3.3 La cotation en fonction des critères d'évaluation et de la valorisation ..	15
1.4 Les ensembles patrimoniaux de portée métropolitaine	18
2. ENJEUX DE PROTECTION ET DE MISE EN VALEUR	22
3. MESURES D'ACCOMPAGNEMENT VISANT LA PROTECTION ET LA MISE EN VALEUR DES	
ENSEMBLES PATRIMONIAUX DE PORTÉE MÉTROPOLITAINE	25
3.1 La définition du rôle de la CMM	25
3.2 La déclaration des ensembles patrimoniaux métropolitains.....	26
3.3 La diffusion des connaissances et la sensibilisation des intervenants.....	26
3.4 L'élaboration d'un cadre de référence en matière de mesures de protection	
et de mise en valeur.....	27
3.5 La consultation lors de la réalisation de grands projets.....	27
4. CADRE DE RÉFÉRENCE EN MATIÈRE DE PROTECTION ET DE MISE EN VALEUR.....	28
4.1 La portée du cadre de référence.....	28
4.2 Définition de la valeur identitaire des ensembles	29
4.3 La protection et la mise en valeur intégrée des ensembles.....	30
5. BIBLIOGRAPHIE	32
5.1 Ouvrages de référence.....	32
5.2 Sources internet.....	34
5.3 Cartographie	34
5.4 Personnes ressources.....	34

LISTES DES ANNEXES

- Annexe A : Plan préliminaire des ensembles patrimoniaux potentiels
- Annexe B : Résultats de l'évaluation des ensembles patrimoniaux de portée métropolitaine
- Annexe C : Fiches techniques et caractérisation des ensembles patrimoniaux de portée métropolitaine
- Annexe D : Valeur identitaire des ensembles patrimoniaux de portée métropolitaine
- Annexe E : Liste des bâtiments et arrondissements classés ou reconnus par les gouvernements provincial et fédéral

INTRODUCTION

INTRODUCTION

LA PRÉSENTATION DU MANDAT

La genèse de l'occupation du territoire de la CMM par les colonisateurs européens remonte en 1642. Au cours des 17^e et 18^e siècles, le territoire est peu occupé à l'exception du Vieux-Montréal, des faubourgs qui l'entourent et de quelques bourgades implantées de façon dispersée à travers le territoire. Le 19^e siècle marque l'expansion à l'extérieur des limites du Vieux-Montréal. Le territoire est alors fortement caractérisé par l'industrialisation et par l'apparition de quartiers ouvriers. Toutefois, à l'extérieur de l'île de Montréal, la croissance démographique et les premières couronnes de banlieues n'apparaissent qu'avec l'arrivée de l'automobile dans les années 1950.

Le paysage métropolitain a ainsi connu une faible évolution avant 1940-1950, à l'exception de la ville-centre. Les cartes du ministère de la Défense nationale de 1940 démontrent bien la concentration du territoire occupé autour du centre de Montréal et l'éparpillement de quelques foyers d'agglomération en périphérie.

La région métropolitaine détient encore plusieurs éléments témoignant des différentes phases d'occupation du territoire. Puisque la CMM doit « *déterminer toute partie du territoire présentant (...) un intérêt d'ordre historique, culturel, esthétique ou écologique* »¹, l'objectif visé par le mandat est le suivant :

Identifier et évaluer les ensembles patrimoniaux structurants pour l'organisation de l'espace métropolitain

Les tâches réalisées pour permettre l'atteinte de cet objectif sont les suivantes :

- Identification des ensembles patrimoniaux potentiels
- Définition de critères d'évaluation pour évaluer la valeur des ensembles
- Évaluation et caractérisation des ensembles patrimoniaux potentiels
- Identification des ensembles patrimoniaux de portée métropolitaine
- Identification des enjeux et élaboration des objectifs et des mesures de protection et de mise en valeur des ensembles patrimoniaux de portée métropolitaine

¹ Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Article 5 paragraphe 6.

LE TERRITOIRE DE RÉFÉRENCE

Le territoire de référence du schéma métropolitain d'aménagement et de développement couvre une superficie de plus de 4 300 kilomètres carrés. Il présente une population de près de 3,5 millions d'habitants, ce qui correspond à près de la moitié de la population du Québec. En plus d'englober dans sa totalité les îles de Montréal et Laval, il comprend une partie des couronnes nord et sud de la région montréalaise.

De façon plus spécifique, le territoire de référence comprend les dix (10) secteurs suivants :

- Couronne Nord
 - Secteur Est (MRC L'Assomption, Les Moulins)
 - Secteur Ouest (MRC Deux-Montagnes, Mirabel, Thérèse-de-Blainville)
- Couronne Sud
 - Secteur Est (MRC Lajemmerais, La-Vallée-du-Richelieu, Rouville)
 - Secteur Sud (MRC Roussillon)
 - Secteur Ouest (MRC Beauharnois-Salaberry, Vaudreuil-Soulanges)
- Laval
- Longueuil
- Montréal (découpage du Comité de transition)
 - Secteur Centre
 - Secteur Est
 - Secteur Ouest

LE CONTENU DU RAPPORT

Le rapport est composé de quatre parties :

- La première partie présente la démarche ayant mené à l'identification des ensembles patrimoniaux de portée métropolitaine. Elle énonce d'abord la démarche méthodologique développée et le cadre théorique ayant orienté l'identification des modes d'occupation du territoire. Cette partie comprend ensuite les travaux d'inventaires réalisés à l'aide de cartes morphologiques et de l'analyse documentaire. L'inventaire a été bonifié par des rencontres avec des experts. La caractérisation et l'évaluation de ces ensembles ont ensuite été réalisées. Elles ont permis d'identifier les ensembles patrimoniaux reconnus comme étant « porteurs » de l'identité métropolitaine.

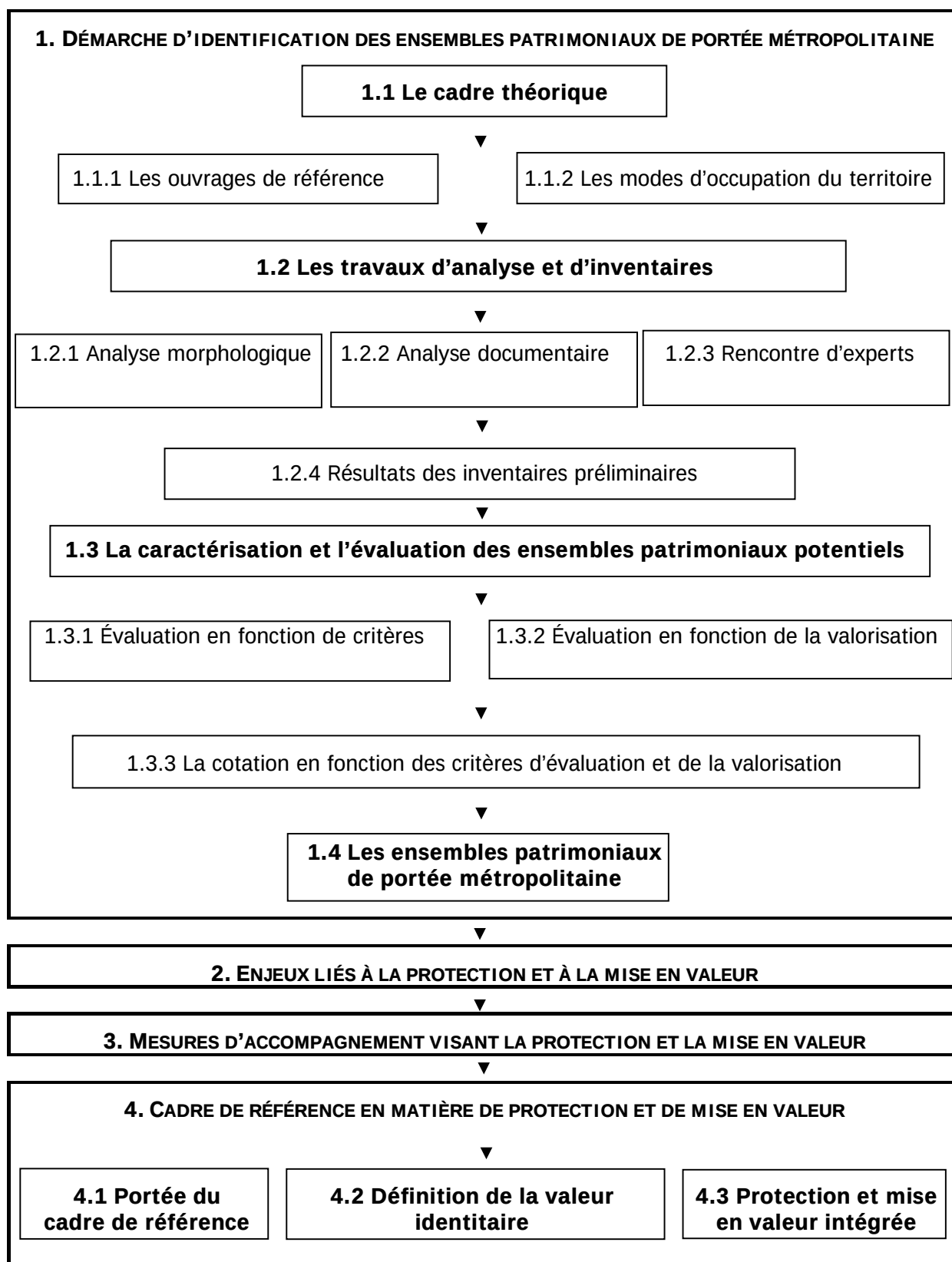
- La deuxième partie présente les enjeux liés à la protection et à la mise en valeur des ensembles patrimoniaux de portée métropolitaine.
- La troisième partie présente les mesures d'accompagnement visant la protection et la mise en valeur des ensembles patrimoniaux de portée métropolitaine.
- La quatrième partie présente un cadre de référence élaboré dans le but d'orienter la définition ultérieure d'objectifs et de critères de protection et de mise en valeur.
- Enfin, la bibliographie présente l'ensemble des documents consultés dans le cadre du mandat.

Le diagramme méthodologique présenté à la page suivante correspond à la structure du rapport.

Le rapport comporte également cinq annexes :

- L'annexe A présente le plan préliminaire des ensembles patrimoniaux potentiels.
- L'annexe B expose les résultats de l'évaluation des ensembles patrimoniaux de portée métropolitaine.
- L'annexe C présente les fiches techniques et la caractérisation des ensembles patrimoniaux de portée métropolitaine.
- L'annexe D énonce la valeur identitaire des ensembles patrimoniaux de portée métropolitaine.
- L'annexe E dresse la liste des bâtiments et arrondissements classés ou reconnus par les gouvernements provincial et fédéral.

Diagramme méthodologique



SECTION 1

Démarche d'identification des ensembles patrimoniaux de portée métropolitaine

1. DÉMARCHE D'IDENTIFICATION DES ENSEMBLES PATRIMONIAUX DE PORTÉE MÉTROPOLITAINE

Le premier défi lié au mandat fut d'abord de bien cerner le concept de « portée métropolitaine » et d'en définir la spécificité. Puisque le concept est récent, aucune méthodologie n'avait été développée et les inventaires existants sont incomplets et ne couvrent pas l'ensemble du territoire de façon équivalente. De plus, ces inventaires n'englobent pas tous les nouveaux types de ressources patrimoniales (paysager, moderne, industriel, etc.). Ainsi, il n'existait pas de cadre de référence reconnu et peu d'études détaillées permettant de dresser un portrait des formes d'organisation spatiale d'occupation anciennes sur le territoire métropolitain. Nous avons donc dû recourir à plusieurs types de sources d'informations pour bonifier les inventaires existants ainsi qu'à une méthodologie d'évaluation tout à fait nouvelle.

Le second défi était lié à l'étendue du territoire et, par conséquent, au nombre élevé d'éléments patrimoniaux potentiels. Nous avons donc statué dès le départ que la portée métropolitaine devait se manifester par plus d'un élément. Nous avons ainsi fait le choix de retenir les ensembles et non les éléments ponctuels. Pour contribuer à la spécificité de la CMM, les éléments patrimoniaux devaient être ***regroupés et fortement marqués par des modes d'organisation et d'aménagement spécifiques à la région métropolitaine.***

L'ampleur du travail effectué et son caractère innovateur représentaient des risques. Par contre, la démarche méthodologique a été développée de façon rigoureuse et elle prend appui sur plusieurs types de sources d'information, validées par de nombreux experts.

1.1 LE CADRE THÉORIQUE

Afin de contextualiser le patrimoine métropolitain sur les plans géographique, historique, architectural et morphologique, d'en cerner la spécificité et d'encadrer la démarche d'identification des ensembles, plusieurs études ont été consultées. Parmi ces dernières, deux ouvrages ont particulièrement marqué la méthodologie développée et ont permis d'identifier les grandes périodes de développement de la région métropolitaine et les modes d'occupation du territoire les plus marquants.

1.1.2 Les ouvrages de référence

Dans un premier temps, le *Cadre de référence pour la caractérisation des paysages laurentidiens* élaboré par la Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal² a permis de bonifier les définitions ainsi que la méthodologie employées pour l'identification d'ensembles patrimoniaux de portée métropolitaine. Il a également guidé l'élaboration des critères d'évaluation.

Ensuite, dans le but de bien comprendre le processus d'évolution et de transformation du tissu urbain et les différentes formes d'appropriation du territoire, l'ouvrage de Serge Courville³ a fortement inspiré l'identification des ensembles. La méthode développée par Courville stipule qu'un ensemble peut être influencé par les périodes de développement, le contexte historique, les modes d'occupation du territoire, les formes de développement et les activités qui s'y sont déroulées. De ces périodes de développement résultent des formes particulières d'occupation du territoire. Les ensembles potentiels recherchés devaient donc témoigner des manières d'habiter, de construire et d'aménager le territoire métropolitain.

Le tableau présenté à la page suivante illustre les principaux éléments de son approche.

Ces deux ouvrages de référence ont permis de mieux définir les modes d'occupation du territoire que nous cherchions à identifier dans l'inventaire préliminaire. À terme, nous souhaitons obtenir de cette recherche les ensembles qui représentent la spécificité métropolitaine. Ainsi, la méthodologie développée visait essentiellement la définition de cette spécificité et l'identification des ensembles qui en témoignent sur le territoire.

² *Évolution du territoire laurentidien, Caractérisation des paysages*, Université de Montréal, Chaire en paysage et environnement, Gérald Domon, Gérard Beaudet, Martin Joly, 2000.

³ *Le Québec, Genèses et mutations du territoire, Synthèse de géographie historique*. Les Presses de l'Université Laval, Serge Courville.

Périodes de développement et typologie des modes d’occupation du territoire qui en découlent

Période de développement	Contexte historique	Mode d'occupation du territoire	Formes de développement	Activités prédominantes	Typologie des modes d'occupation du territoire
Autochtone (Jusqu'en 1642)	Préhistoire	Dispersé	Village Campement	Agriculture Chasse et pêche	☐ Lieux de mémoire ☐ Sites archéologiques ☐ Berceau de développement ☐ Ensemble témoignant d'une forme traditionnelle d'occupation du territoire ☐ Ensemble reflétant une innovation ou une originalité sur le plan de l'architecture ou de l'urbanisme ☐ Ensemble marqué par un mode d'occupation du territoire non traditionnel
Rural préindustriel (1642-1840)	Régime français Régime britannique et Révolution américaine	Occupation riveraine et première forme de concentration	Ville coloniale, côte, rang, mission, hameau, tête de pont, village, paroisse, bourg urbain, cantons	Mission religieuse Commerce de la fourrure Agriculture Commerce du bois Activités préindustrielles (moulins, ateliers, fabriques d'artisans)	
Urbain industriel (1840-1960)	19 ^e siècle Début 20 ^e siècle	Concentration urbaine	Ville Quartier Métropole	Industries (usines, manufactures) Grandes constructions de génie (réseau de transport, canaux, complexes hydroélectriques)	
Urbain post-industriel (1960 à aujourd'hui)	20 ^e siècle à nos jours	Concentration urbaine, densification et dispersion péri-urbaine	Mégalopole Banlieue	Étalement urbain et développement des banlieues résidentielles Commerce Activités tertiaires	

Source : Ce tableau est inspiré de l'approche de géographie historique développée par Serge Courville dans plusieurs ouvrages de référence dont les suivants : *Introduction à la géographie historique*, Les Presses de l'Université Laval, 1995 et *Le Québec, Genèses et mutations du territoire, Synthèse de géographie historique*, Les Presses de l'Université Laval, 2000.

1.1.3 La typologie des modes d'occupation du territoire

La typologie des modes d'occupation du territoire métropolitain identifiée à partir de l'analyse des périodes de développement élaborées par Courville se définissent de la façon suivante :

Lieux de mémoire

- Lieux témoignant d'évènements historiques marquants ou d'activités traditionnelles ayant influencé de façon significative le développement économique et social du territoire, dont les traces ont aujourd'hui disparues.

Sites archéologiques

- Territoires et ensembles archéologiques classés, reconnus et potentiels témoignant d'anciennes occupations du territoire.

Berceau de développement

- Lieu ayant donné naissance ou ayant contribué significativement au développement d'un village, d'une paroisse, d'une ville. Il doit comporter un nombre significatif de bâtiments et/ou de témoignages d'intérêt patrimonial et présenter une certaine unité d'ensemble.

Ensemble témoignant d'une forme d'occupation traditionnelle du territoire

- Ensemble évoquant une forme particulière d'occupation du territoire en fonction d'une activité ou d'une organisation sociale traditionnelle. Le mode d'implantation ainsi que les éléments de paysage en constituent les composantes distinctives (côte, rang, panoramas, occupation riveraine, etc.)

Ensemble reflétant une innovation ou une originalité sur le plan de l'architecture ou de la planification des villes

- Ensemble regroupant des oeuvres de concepteurs reconnus ou reflétant une école de pensée, un courant architectural, urbanistique ou technologique particulier.

Ensemble marqué par des nouveaux besoins en terme d'occupation du territoire

- Ensemble marqué par l'urbanisation, l'industrialisation et la modernisation. Le mode d'implantation, la trame urbaine et architecturale sont caractérisés par une densification (quartiers ouvriers, maisons des vétérans). Cette typologie comprend également les ensembles répondant aux nouveaux besoins des familles en terme de qualité de vie et d'espace (banlieue et nouveaux quartiers résidentiels).

1.2 LES TRAVAUX D'ANALYSE ET D'INVENTAIRES

L'identification des ensembles patrimoniaux potentiels prend essentiellement appui sur la mise à jour des inventaires existants et la revue des ouvrages de référence.

La démarche d'identification résulte de l'analyse de trois sources d'information. Cette démarche a permis de couvrir le plus de champs possibles et de mettre en commun l'ensemble des informations disponibles à ce jour. Cette juxtaposition d'information a également permis de réunir les ensembles qui n'auraient pas été identifiés dans un document ou dans un autre ou pas encore fait l'objet d'une reconnaissance, comme le patrimoine moderne par exemple.

La première source d'information provient de la cartographie des formes d'occupation anciennes et évolutives du territoire à partir des cartes historiques ainsi que des inventaires disponibles. Cette cartographie préliminaire a ensuite été bonifiée à l'aide d'ouvrages de référence. Elle constitue la deuxième source d'information. La troisième source provient d'experts possédant une grande connaissance du territoire.

L'apport de ces trois sources d'information diminue les failles potentielles liées à la réalisation d'inventaires. De plus, elle permet d'identifier le patrimoine en devenir.

1.2.2 L'analyse morphologique

L'identification des ensembles potentiels requiert une connaissance des caractéristiques morphologiques du territoire. Les caractéristiques morphologiques et bâties permettent ensuite de déterminer la valeur relative des ensembles potentiels. Ainsi, l'analyse morphologique du territoire avait pour but principal d'analyser les étapes successives du développement du tissu métropolitain et d'en exprimer ses particularités.

Les cartes représentatives de trois périodes importantes du développement de la région métropolitaine ont été utilisées soit : la période préindustrielle (antérieure à 1850), la période industrielle (entre 1850 et 1960), la période post-industrielle (jusqu'à nos jours).

La période antérieure à 1850 a été illustrée à l'aide des cartes de Joseph Bouchette de 1815. Elles ont permis de retracer le développement préindustriel métropolitain.

Les cartes du ministère de la Défense nationale du gouvernement du Canada pour les années 1940 ont été analysées pour illustrer la période industrielle.

Les cartes du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles ont servi de base cartographique pour l'évolution récente du territoire (1999).

L'analyse morphologique a permis de constater que l'évolution du territoire s'est principalement concentrée sur l'île de Montréal jusqu'au début du 20^e siècle et que l'île de Laval et les couronnes nord et sud étaient principalement constituées de noyaux villageois, de rangs, de têtes de pont, etc. s'étant peu densifiés jusqu'alors.

De façon sommaire et non exhaustive, les principaux éléments de caractérisation du territoire ayant mené à la définition de la spécificité métropolitaine sont les suivants :

- Occupation amérindienne importante et présence de nombreux sites archéologiques en bordure des cours d'eau et des rivières insulaires ;
- Vestiges d'activités préindustrielles (moulins) aux abords des cours d'eau ;
- Présence de manoirs seigneuriaux, de rangs, de paysage agricole et orientation du lotissement en fonction des cours d'eau ;
- Phénomène de têtes de pont entre les îles de Montréal et Laval ;
- Appropriation ponctuelle du territoire (noyau villageois, bourg, hameau, etc.) en dehors de la concentration urbaine de Montréal avant 1940. Les noyaux villageois constituent l'essence même de la particularité métropolitaine où on l'on retrouve des témoins de l'architecture vernaculaire propre à la culture québécoise. Ils sont aujourd'hui englobés dans l'urbanité.
- Trame urbaine fortement marquée par la présence du chemin de fer ;
- Présence de canaux, de quartiers industriels, de centrales électriques, etc. liés au développement de la ville industrielle du 19^e siècle ;
- Apparition des premières couronnes de banlieues dans les années 1950-1970, caractérisées par une faible densité, une architecture pavillonnaire et une végétation mature et abondante.
- À partir des années 1950, développements marqués par les réseaux de transport, l'étalement urbain, la densification de la ville-centre et la naissance d'un centre-ville en hauteur.
- Naissance d'une nouvelle approche en matière d'habiter le territoire. Les quartiers cherchent à procurer des milieux de vie intéressants où l'aménagement de places et de lieux conviviaux prend tout son sens. Cette appropriation du territoire est souvent dissociée du tissu ancien et marque une rupture avec le contexte historique et culturel.

1.2.3 L'analyse documentaire

L'analyse morphologique a été bonifiée par l'analyse documentaire. Ainsi, les macro-inventaires réalisés par le ministère de la Culture et des Communications dans les années 1980 pour l'ensemble du territoire québécois ont été analysés. Tous les ensembles (et non les bâtiments ponctuels) identifiés dans ces inventaires ont été cartographiés.

Les sites et arrondissements historiques inventoriés et protégés par le ministère de la Culture et des Communications et ceux protégés par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada⁴ y ont été ajoutés.

Enfin, la cartographie a été complétée par l'ajout de tous les ensembles qui ne figuraient pas dans ces deux premiers inventaires et qui étaient identifiés dans les schémas d'aménagement des MRC comprises dans le territoire de référence.

1.2.4 La rencontre d'experts

Afin de bonifier les inventaires existants et surtout d'y intégrer les nouvelles notions en matière de patrimoine, des spécialistes ont été consultés individuellement puis collectivement autour d'une même table sur la base de résultats préliminaires. Ces rencontres ont permis de mettre à profit les connaissances des différents experts et notamment d'englober les types émergents de patrimoine : industriel, moderne, paysager, etc.

Les types de ressources patrimoniales suivants ont été intégrés aux ensembles :

Patrimoine paysager

- Le mont Royal ;
- Le mont Saint-Hilaire ;
- Le mont Saint-Bruno ;
- Le cap Saint-Jacques ;
- La Pointe-aux-Prairies ;
- L'archipel de la rivière des Mille-Îles ;
- La rivière des Prairies ;
- Les rapides de Lachine ;
- La pointe ouest de l'île de Montréal (Senneville) ;
- Les îles Notre-Dame et Sainte-Hélène ;
- Le parc national des Îles-de-Boucherville ;
- Le calvaire d'Oka ;
- Les boisés de Liesse et de l'Île-Bizard.

⁴ La liste des éléments classés et reconnus du territoire à l'étude est présentée à l'annexe E.

Notons que bien que la Réserve de Kahnawake présente un grand intérêt sur le plan du paysage et qu'elle constitue un témoin important de l'occupation amérindienne sur le territoire métropolitain, cet ensemble n'a pas été retenu car il est exclu du territoire où la CMM exerce sa juridiction.

Patrimoine industriel

- Le canal de Lachine, comprenant certains quartiers du Sud-Ouest ;
- Le quartier Hochelaga-Maisonneuve ;
- Le quartier Centre-Sud ;
- Le boulevard Saint-Laurent ;
- Le port de Montréal ;
- Le Vieux-Port, le Vieux-Montréal et la Cité du Havre ;
- Les abords du réseau de transport ferroviaire ;
- Les raffineries de l'est de l'île ;
- Les centrales hydroélectriques ;
- Les canaux ;
- L'île des Moulins à Terrebonne.

Patrimoine moderne

- Le centre-ville de Montréal;
- L'île Notre-Dame;
- L'aéroport de Mirabel;
- L'Île des Sœurs ;
- Certains quartiers de maisons de vétérans et de banlieues.

Le patrimoine moderne est peu inventorié et peu connu. Une recherche plus approfondie sera requise afin de mieux documenter ce type de ressource et de bonifier l'inventaire des ensembles. Un questionnement s'impose également concernant l'intégration de certains éléments témoignant de la modernité tels que les centres commerciaux, les réseaux de transport, le métro, les banlieues, etc. La pertinence d'intégrer de tels éléments dans le patrimoine métropolitain devra être examinée, en raison de la difficulté liée à l'attribution d'une valeur patrimoniale à ces ensembles.

1.2.5 Les résultats des inventaires préliminaires

Les travaux d'analyse et d'inventaires ont donné lieu à l'identification de plus de 200 ensembles patrimoniaux potentiels. Le plan présenté à l'annexe A illustre l'inventaire réalisé à partir de toutes les sources d'information énumérées à la section 1.2 du rapport.

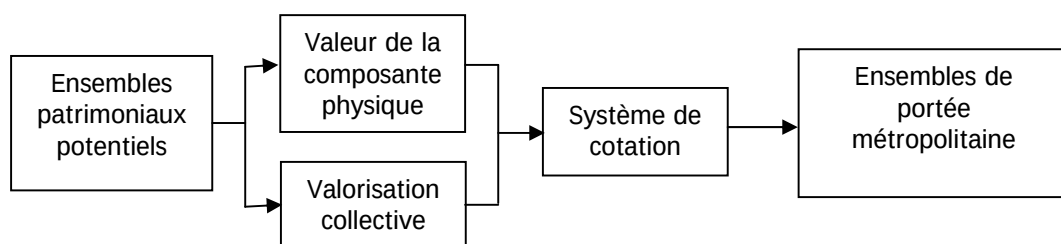
1.3 LA CARACTÉRISATION ET L'ÉVALUATION DES ENSEMBLES PATRIMONIAUX POTENTIELS

Les quelque 200 ensembles patrimoniaux potentiels identifiés lors de l'inventaire ne présentent pas forcément un intérêt métropolitain. C'est ainsi qu'une caractérisation a été effectuée pour chacun des ensembles en vue d'évaluer leur valeur et de déterminer leur portée. L'évaluation a été réalisée à l'aide d'une grille multicritères.

Ces critères ont été inspirés de plusieurs documents de référence élaborés par les organismes suivants : le ministère de la Culture et des Communications, la Commission des lieux et monuments historiques du Canada, le Bureau d'évaluation des édifices fédéraux du patrimoine (BEEFP), le Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels (ICCROM) et la Ville de Montréal. Ils permettent d'analyser la valeur des attributs physiques de l'ensemble.

L'évaluation comporte également une seconde échelle d'analyse. Elle fait référence à la représentativité de l'ensemble et permet de corriger la subjectivité de l'évaluation multicritères en évaluant la valorisation liée aux sensibilités collectives et à la capacité des ensembles de générer un sentiment d'appartenance. Les critères d'évaluation et la valorisation sont ensuite traduits en un système de cotation pour permettre la catégorisation des ensembles et la détermination de ceux présentant une portée métropolitaine.

Le diagramme suivant illustre le processus d'évaluation des ensembles.



1.3.1 Les critères d'évaluation

La caractérisation et l'évaluation des ensembles ont été réalisées en fonction des critères définis ci-dessous et à l'aide d'un outil de caractérisation réalisé à partir de l'ensemble des informations recueillies dans le cadre du mandat. Les critères élaborés sont directement liés à la lecture historique et évolutive du territoire.

Les critères d'évaluation élaborés se définissent de la façon suivante :

Ancienneté

L'ensemble témoigne d'un fait historique, d'une époque, d'une phase de développement, d'un thème important de l'histoire métropolitaine, d'un point tournant de l'histoire de la collectivité, etc. La plus grande valeur d'ancienneté est attribuée à un ensemble représentatif d'une période historique antérieure à 1850. La seconde valeur d'ancienneté réfère à la période historique entre 1851 et 1960. Enfin, la période la plus récente s'étend de 1960 à nos jours.

Rareté

L'ensemble constitue le seul ou l'un des seuls témoins authentiques d'un aspect ou d'une phase de développement importante de la Communauté métropolitaine. L'unicité réfère au témoignage d'une réalité historique et non au concept d'œuvre unique. La rareté peut également faire référence à la spécificité métropolitaine en regard des autres métropoles canadiennes et nord-américaines. Par exemple, il peut subsister plusieurs témoins dans l'ensemble de la CMM mais non à l'échelle nationale ou nord-américaine, ce qui lui confère un caractère de rareté.

Exemplarité et originalité

L'ensemble témoigne de façon remarquable ou originale d'une typologie architecturale, d'un savoir-faire technique particulier, d'une technologie innovatrice, d'un progrès majeur pour son époque, d'un mode d'implantation distinctif ou de nouvelles façons d'exprimer les formes et de répondre aux besoins fonctionnels. L'exemplarité et l'originalité de cet ensemble surpassent celles des autres.

Intégrité et état de conservation

L'ensemble a conservé l'essentiel de ses composantes architecturales, structurantes et fonctionnelles et les changements apportés au milieu ont peu perturbé son harmonie d'ensemble et participent à sa qualité actuelle.

1.3.2 La valorisation

Les critères élaborés précédemment permettent d'évaluer de la façon la plus objective possible les qualités intrinsèques des ensembles. Puisque la valeur patrimoniale d'un ensemble est également fortement tributaire de sa valorisation et de son appropriation par la collectivité et les instances politiques, les ensembles ont également été évalués en fonction de la valorisation.

La valorisation d'un ensemble se définit comme suit :

L'ensemble présente une valeur patrimoniale lorsqu'il agit comme symbole significatif et suscite un fort sentiment d'appartenance. En effet, bien qu'un ensemble possède un intérêt patrimonial pour ses qualités intrinsèques, sa protection et sa mise en valeur découleront directement de l'intérêt qu'il suscite auprès de la collectivité, des instances publiques et des investisseurs.

1.3.3 La cotation en fonction des critères d'évaluation et de la valorisation

Afin d'attribuer une valeur à chacun des ensembles en fonction des critères décrits précédemment, le système de cotation suivant a été élaboré :

Ancienneté

- + Les principales composantes de l'ensemble ainsi que le fait historique, l'époque ou la phase de développement, le thème de l'histoire métropolitaine ou le point tournant de l'histoire de la collectivité dont elles témoignent datent d'avant 1850.
- o Les principales composantes de l'ensemble ainsi que le fait historique, l'époque ou la phase de développement, le thème de l'histoire métropolitaine ou le point tournant de l'histoire de la collectivité dont elles témoignent datent de 1851 à 1960.
- Les principales composantes de l'ensemble ainsi que le fait historique, l'époque ou la phase de développement, le thème de l'histoire métropolitaine ou le point tournant de l'histoire de la collectivité dont elles témoignent datent d'après 1960.

Rareté

- ++ L'ensemble constitue un témoignage rare et exceptionnel tant sur le plan métropolitain que national.
- + L'ensemble constitue un témoignage rare et remarquable sur le plan métropolitain.

- o L'ensemble constitue un témoignage assez rare et significatif sur le plan métropolitain.
- L'ensemble constitue un témoignage significatif et relativement fréquent tant sur le plan métropolitain que national.

Exemplarité et originalité

- + Les composantes de l'ensemble témoignent de façon exceptionnelle d'un savoir-faire technique particulier, d'une technologie innovatrice, d'un progrès majeur pour son époque, d'un mode d'implantation distinctif ou de nouvelles façons d'exprimer les formes et de répondre aux besoins fonctionnels.
- o Les composantes de l'ensemble témoignent de façon remarquable d'un savoir-faire technique particulier, d'une technologie innovatrice, d'un progrès majeur pour son époque, d'un mode d'implantation distinctif ou de nouvelles façons d'exprimer les formes et de répondre aux besoins fonctionnels.
- Les composantes de l'ensemble témoignent de façon significative d'un savoir-faire technique particulier, d'une technologie innovatrice, d'un progrès majeur pour son époque, d'un mode d'implantation distinctif ou de nouvelles façons d'exprimer les formes et de répondre aux besoins fonctionnels.

Intégrité et état de conservation

- + Les modifications apportées au milieu n'ont pas perturbé les caractéristiques distinctives de l'ensemble et participent à son harmonie formelle et fonctionnelle.
- o Quelques modifications apportées au milieu ont perturbé les caractéristiques distinctives de l'ensemble mais n'affectent pas son harmonie formelle et fonctionnelle.
- Plusieurs modifications apportées au milieu ont perturbé de façon significative les caractéristiques distinctives de l'ensemble mais ce dernier pourrait présenter un intérêt si une action de mise en valeur était entreprise.

Valorisation

- ++ Ensemble ayant fait l'objet d'une valorisation collective exceptionnelle et souvent de longue date. L'ensemble agit sur l'imaginaire collectif en plus de fasciner les touristes, les peintres, les photographes, etc. Ces ensembles ont généralement survécu aux modes et aux changements et se sont transformés en emblème collectif. Ces lieux sont pour la plupart protégés par des mécanismes particuliers de mise en valeur. Le Mont-Royal, le Vieux-Montréal et le stade olympique en constituent des exemples éloquentes.

- + Ensemble traduisant l'image que se font les collectivités d'elles-mêmes. Ces ensembles se construisent à partir de formes d'occupation du territoire et d'éléments de paysage et incarnent une spécificité sociale et culturelle. Ces ensembles sont valorisés par un nombre important de collectivités. Ils sont investis d'une valeur patrimoniale forte et font souvent l'objet d'une protection. Le Vieux-Terrebonne, le Vieux-La-Prairie et le Plateau Mont-Royal en sont des exemples.
- o Ensemble valorisé par un nombre moins important de collectivités mais dépassant néanmoins un rayonnement local. Il est investi d'une valeur patrimoniale importante sans nécessairement faire l'objet d'une protection. Le quartier Hochelaga-Maisonneuve, le Vieux-Beloeil et le Vieux Sainte-Rose en sont des exemples.
- Ensemble intimement lié aux espaces de quotidienneté pour un milieu. Il constitue un milieu de vie, un lieu de travail, un souvenir, etc. Il participe à l'identité de la collectivité locale. Il possède une valeur patrimoniale mais fait très rarement l'objet d'une protection. Le noyau villageois de Mascouche par exemple constitue un ensemble de valorisation locale.

Le pointage suivant a été attribué à chacun des symboles de manière à déterminer la valeur des ensembles :

- ++ Correspond à 10,5 points
- + Correspond à 7,5 points
- o Correspond à 4,5 points
- Correspond à 1,5 point

Ce type de pointage a été adopté afin d'accentuer le départage entre les évaluations pour accentuer les écarts entre la valeur des ensembles. Un pointage de 1 à 4 ne permettait pas une démarcation assez nette pour distinguer la valeur des ensembles.

Il est évident que l'attribution d'un pointage à la valeur d'un ensemble peut être sujette à des subjectivités et des interprétations. Les connaissances et les perceptions de l'évaluateur peuvent influencer l'évaluation. Par contre, il faut considérer cette évaluation comme un outil de travail réalisé sur une base hautement documentée.

Ainsi :

- Les ensembles présentant un pointage inférieur à 20 se sont vues attribuer une valeur mineure;
- Les ensembles présentant un pointage supérieur à 20 mais inférieur à 40 se sont vues attribuer une valeur majeure;
- Les ensembles présentant un pointage supérieur à 40 se sont vues attribuer une valeur exceptionnelle.

Les ensembles présentant une valeur majeure ou exceptionnelle ont été considérés de portée métropolitaine. Ils devraient faire l'objet d'efforts soutenus pour assurer leur protection et leur mise en valeur dans les années à venir et être intégrés au schéma métropolitain d'aménagement et de développement.

Les ensembles présentant une valeur mineure devraient tout de même être identifiés au schéma mais reconduits vers des politiques d'intervention qui se situeront davantage au niveau local c'est-à-dire dans les plans d'urbanisme.

1.4 LES ENSEMBLES PATRIMONIAUX DE PORTÉE MÉTROPOLITAINE

La démarche de caractérisation et d'évaluation a permis d'identifier cinquante et un (51) ensembles de portée métropolitaine. L'évaluation de ces derniers est présentée à l'annexe B. L'annexe C présente les fiches techniques énonçant les éléments de caractérisation ayant servi à l'évaluation.

Les ensembles patrimoniaux de portée métropolitaine identifiés sont les suivants :

Couronne Nord

- 1- Calvaire d'Oka
- 2- Abbaye cistercienne d'Oka
- 3- Saint-Eustache
- 4- Noyau initial de Sainte-Thérèse
- 5- Rue Saint-Louis / Basse-Ville / Île-des-Moulins – Terrebonne
- 6- Le site du domaine seigneurial de Mascouche
- 7- Noyau L'Assomption

Courette Sud

- 8- Secteur Vaudreuil-Dorion
- 9- Pointe-des-Cascades – Autour du moulin
- 10- Canal de Beauharnois / de Soulanges/Les Cèdres
- 11- Châteauguay / Île Saint-Bernard
- 12- La Prairie
- 13- Chambly / Richelieu
- 14- Mont Saint-Hilaire
- 15- Boulevard Richelieu
- 16- Mont Saint-Bruno
- 17- Boucherville
- 18- Varennes
- 19- Le boulevard Marie-Victorin - Verchères
- 20- Chemin de la Beauce – Calixa-Lavallée

Laval

- 21- Archipel Rivière-des-Mille-Îles
- 22- Le village de Sainte-Rose
- 23- Abords de la Rivière-des-Prairies
- 24- Le village de Saint-Vincent-de-Paul
- 25- Pointe est de l'Île de Laval

Longueuil

- 26- Longueuil
- 27- Saint-Lambert

Montréal

- 28- Secteur de la pétrochimie
- 29- Secteur Louis-H-Lafontaine
- 30- Secteur du Parc Maisonneuve
- 31- Secteur Maisonneuve
- 32- Port de Montréal
- 33- Île Sainte-Hélène
- 34- Vieux-Port et Cité du Havre

- 35- Vieux-Montréal
- 36- Centre-ville
- 37- Faubourg des récollets
- 38- Secteur Ontario / Quartier Latin / Saint-Laurent
- 39- Plateau Mont-Royal
- 40- Boulevard Saint-Laurent
- 41- Ville Mont-Royal
- 42- Outremont
- 43- Mont-Royal et McGill
- 44- Notre-Dame-de-Grâce
- 45- Notre-Dame-de-Grâce / Loyola
- 46- Montréal-ouest
- 47- Centrale et rapides de Lachine
- 48- Secteur de l'hôpital Douglas
- 49- Westmount/NDG
- 50- Secteur Canal Lachine
- 51- Pierrefonds / Senneville / Ste-Anne-de-Bellevue / Baie d'Urfé

Ces ensembles géographiques témoignent des différentes modes d'occupation du territoire métropolitain, sont représentatifs de plusieurs périodes de développement et composés de divers types de ressources patrimoniales (paysager, historique, moderne, etc.). Ils intègrent ainsi l'ensemble des caractéristiques qui ont contribué à la définition de leur valeur identitaire.

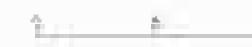
Le plan à la page suivante présente la localisation des ensembles patrimoniaux de portée métropolitaine.



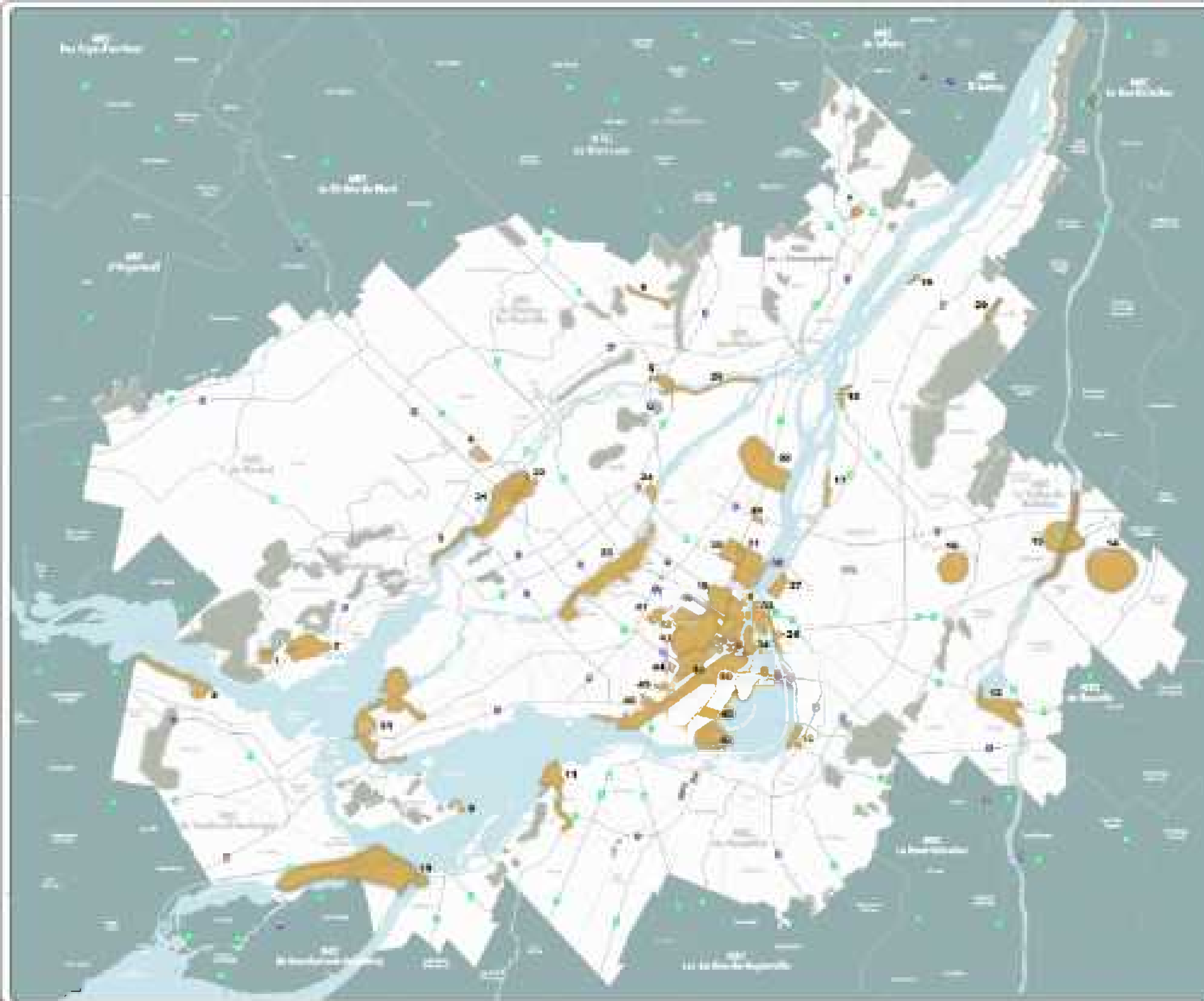
Communauté métropolitaine
de Montréal

**ENSEMBLES PATRIMONIAUX
DE PORTÉE MÉTROPOLITAINE**

MAI 2004



COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
CHAMP LACROIX
MONTREAL 2004
www.ccn.ca



SECTION 2

Enjeux de protection et de mise en valeur

2. ENJEUX DE PROTECTION ET DE MISE EN VALEUR

Les étapes précédentes d'analyses et d'inventaires ont démontré la complexité liée à l'identification des ensembles patrimoniaux de portée métropolitaine. La diversité des ensembles identifiés, la nature diverse des ressources s'y retrouvant, leur découpage regroupant plusieurs entités territoriales, le nombre significatif d'intervenants concernés et les différents outils et instances décisionnelles assurant leur protection sont autant d'éléments qui contribuent à augmenter la complexité des mesures qui seront proposées pour leur protection et leur mise en valeur. Ainsi, les quatre enjeux suivants ont été identifiés :

Enjeu 1 : La reconnaissance des ensembles patrimoniaux de portée métropolitaine

Plus de 50 ensembles ont été identifiés dans le cadre de l'étude à titre d'ensembles « porteurs » de l'identité métropolitaine. L'enjeu premier réside dans la reconnaissance officielle de ces ensembles dans les outils de planification et de gestion du territoire. Le périmètre des ensembles identifiés ne tient pas compte des limites municipales et comporte des éléments qui n'avaient jamais été regroupés auparavant. Plusieurs éléments naturels constituaient autrefois des limites géographiques et ne pouvaient, par le fait même, faire partie intégrante d'un même ensemble. Cette nouvelle échelle d'analyse a ainsi permis d'intégrer ces éléments et de mieux respecter la délimitation des territoires d'appropriation.

Cette nouvelle façon d'identifier les ensembles n'est évidemment pas reconnue dans les outils de planification actuels. Certaines composantes de ces ensembles ont déjà été inventoriés et reconnus de la part des instances municipales et régionales qui en ont la responsabilité. Par contre, les recherches effectuées dans le cadre du mandat ont démontré une grande disparité dans la reconnaissance et la prise en charge du patrimoine par les différentes municipalités. Certains types de patrimoine n'ont d'ailleurs jamais été inclus dans les inventaires.

Ainsi, bien que les outils actuels assurent une certaine reconnaissance d'éléments d'intérêt sur le territoire de la CMM, cette reconnaissance est nettement incomplète et laisse de côté des grands pans de l'évolution métropolitaine. Une reconnaissance des ensembles identifiés à la lumière de l'analyse effectuée dans le cadre de cette étude s'avère essentielle.

Enjeu 2 : La protection des ensembles patrimoniaux de portée métropolitaine

Bien que la reconnaissance des ensembles constitue le premier enjeu, c'est essentiellement à travers les outils de planification et les mécanismes réglementaires que la protection de ces ensembles sera assurée. L'élaboration d'objectifs et critères de protection s'avèrent toutefois un enjeu de taille. Tel que soulevé précédemment, un ensemble peut comprendre à la fois des éléments archéologiques, naturels et bâtis. Il devient alors difficile d'élaborer des mesures permettant d'assurer la protection de l'ensemble et de ses composantes aussi variées. Le patrimoine industriel ne comporte pas les mêmes enjeux de protection que le patrimoine moderne. Le patrimoine archéologique présente une problématique de conservation bien différente du patrimoine naturel. La définition d'objectifs et de critères de protection et de mise en valeur devra chercher avant tout à préserver la valeur d'ensemble tout en respectant les éléments distinctifs qui le compose.

Le nombre élevé d'entités juridiques concernées (plusieurs municipalités, trois villes, les gouvernements provincial et fédéral) constitue également un enjeu au niveau de la protection des ensembles identifiés. D'abord, chaque municipalité dispose de ses propres outils de protection. Certains éléments composant les ensembles sont également classés ou reconnus⁵ par le gouvernement provincial et font l'objet d'une protection particulière. Un arrimage entre les différentes instances et outils mis en place est essentiel à la protection des ensembles identifiés. Les municipalités dont un ensemble ou une partie d'ensemble a été identifié sur son territoire doivent être outillées pour en assurer leur protection. Soumises à des pressions de développement, elles doivent régulièrement répondre aux demandes des promoteurs. D'autre part, la réalisation de certains grands projets s'effectue souvent sans égard aux outils de protection municipaux. Les outils de planification et de réglementation doivent ainsi permettre de mieux assurer la protection de la valeur générale des ensembles identifiés.

Enfin, les éléments composant les ensembles patrimoniaux identifiés ne présentent pas tous un intérêt patrimonial. Tel que mentionné plus haut, les mesures de protection devront ainsi viser la préservation de la valeur identitaire de l'ensemble et non pas de chacun des éléments qui le composent. En ce sens, les critères élaborés ne devront pas être contraignants pour les éléments présentant peu d'intérêt patrimonial.

⁵ La liste des éléments classés et reconnus du territoire à l'étude est présentée à l'annexe E.

Enjeu 3 : La responsabilisation, la sensibilisation et la concertation de tous les intervenants concernés

Le territoire de la CMM regroupe trois grandes villes (Montréal, Laval et Longueuil), onze MRC et interpelle plus de soixante élus municipaux et trois paliers gouvernementaux. L'ensemble des intervenants sera appelé à reconnaître la portée métropolitaine des ensembles identifiés dans le cadre de l'étude et devra se rallier autour d'un projet commun visant à promouvoir les éléments identitaires de la métropole. La responsabilisation et la concertation des intervenants sont essentielles à la protection et à la mise en valeur des ensembles identifiés.

Une meilleure définition du rôle de la CMM dans la responsabilisation, la sensibilisation et la concertation de tous les intervenants concernés s'avère un enjeu important.

Enjeu 4 : La valorisation et la diffusion

La reconnaissance de ces ensembles à titre de modes clés d'occupation du territoire de la région métropolitaine doit toutefois être diffusée pour assurer leur valorisation. En ce sens, une notoriété doit être construite autour de ces ensembles afin qu'ils soient valorisés par l'ensemble de la population et des élus comme étant les composantes identitaires de la métropole. Des outils de diffusion et de valorisation devront être développés afin d'assurer le rayonnement et la diffusion de la reconnaissance des ensembles de portée métropolitaine.

SECTION 3

**Mesures d'accompagnement visant la protection et la mise en valeur
des ensembles patrimoniaux de portée métropolitaine**

3. MESURES D'ACCOMPAGNEMENT VISANT LA PROTECTION ET LA MISE EN VALEUR DES ENSEMBLES PATRIMONIAUX DE PORTÉE MÉTROPOLITAINE

Les analyses réalisées dans le cadre du mandat permettent les constats suivants :

- Les ensembles patrimoniaux de portée métropolitaine comportent de nouvelles limites géographiques et ne sont pas reconnus et protégés efficacement par les municipalités concernées et les outils de planification en vigueur (schémas d'aménagement, plans d'urbanisme et autres).
- Les mesures de protection et de mise en valeur sont très variables et ne permettent pas de protéger la valeur identitaire des ensembles identifiés.
- La réalisation de grands projets, les pressions de développement exercées sur le territoire et le manque de sensibilisation et de responsabilisation des intervenants contribuent pour une large part à la perte d'éléments significatifs composant les ensembles.

En ce sens, les mesures d'accompagnement suivantes visent la protection et la mise en valeur des ensembles patrimoniaux de portée métropolitaine :

- La définition du rôle de la CMM
- La déclaration des ensembles patrimoniaux métropolitains
- La diffusion des connaissances et la sensibilisation des intervenants
- L'élaboration d'un cadre de référence en matière de mesures de protection et de mise en valeur
- La consultation lors de la réalisation de grands projets

3.1 LA DÉFINITION DU RÔLE DE LA CMM

La CMM constitue un acteur de première importance dans la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine métropolitain. Elle doit jouer un rôle de sensibilisation des élus, de concertation des intervenants et de coordination des actions. La reconnaissance des ensembles identifiés, l'élaboration d'objectifs et de critères de protection et de mise en valeur, de même que des mesures d'accompagnement devront faire partie intégrante du schéma métropolitain d'aménagement et de développement afin de permettre ensuite aux municipalités d'assurer la concordance dans leurs outils municipaux (plans d'urbanisme, règlements et autres). La CMM pourrait également assumer un rôle de leadership dans la diffusion et la valorisation de ces ensembles auprès de la population et des élus.

3.2 LA DÉCLARATION DES ENSEMBLES PATRIMONIAUX MÉTROPOLITAINS

Puisque les ensembles ne sont pas tous reconnus dans les outils de planification actuels et que seuls des éléments ponctuels et quelques arrondissements font l'objet d'une reconnaissance plus formelle par les gouvernements provincial et fédéral, il s'avère essentiel de reconnaître les ensembles patrimoniaux de portée métropolitaine, tel qu'identifiés dans la présente étude, dans le schéma métropolitain d'aménagement de développement.

La CMM pourrait ainsi reconnaître et déclarer officiellement les ensembles patrimoniaux de portée métropolitaine comme le fait actuellement le gouvernement fédéral par le biais de son service des parcs (Parcs Canada). Cette déclaration ne confère aucun pouvoir de juridiction à Parcs Canada, mais il a été démontré que la reconnaissance officielle de lieux et monuments historiques influe sur la protection à long terme de ces derniers.

Nous croyons que la reconnaissance formelle des ensembles patrimoniaux de portée métropolitaine par la CMM contribuera fortement à la construction d'une notoriété de ces ensembles. Cette notoriété contribuera à son tour à sensibiliser les intervenants concernés et à favoriser la mise en place d'outils de protection et de mise en valeur.

3.3 LA DIFFUSION DES CONNAISSANCES ET LA SENSIBILISATION DES INTERVENANTS

Il a été souligné lors de la rencontre réunissant les experts en patrimoine qu'une approche de diffusion et de sensibilisation est favorable à une approche coercitive. Les intervenants et les élus municipaux ont à cœur le développement de leur ville et acceptent mal l'ingérence dans la planification et la gestion de leur territoire. Il est préférable de sensibiliser et de mobiliser les acteurs et la collectivité autour d'un projet commun de valorisation et de protection plutôt que d'imposer l'application d'outils réglementaires stricts et rigides au niveau régional (CMM).

Il a également été soulevé que la mise en place d'un réseautage (liste du patrimoine métropolitain, liste des acteurs, commémoration, toponymie, etc.) serait souhaitable afin de mettre en commun les savoir-faire de chacun et de favoriser la diffusion des connaissances. Elle permettrait également de promouvoir l'identité métropolitaine et les ensembles qui en sont les principaux témoins.

3.4 L'ÉLABORATION D'UN CADRE DE RÉFÉRENCE EN MATIÈRE DE MESURES DE PROTECTION ET DE MISE EN VALEUR

La reconnaissance des ensembles patrimoniaux de portée métropolitaine devra être accompagnée de mesures destinées à préserver l'essentiel de leurs caractéristiques distinctives. L'approche proposée doit être plus didactique et pédagogique que coercitive, tel que discuté préalablement. Une approche intégrée et dynamique est également souhaitable puisque les ensembles sont en constante évolution et sujets à des modifications.

Le schéma métropolitain doit néanmoins contenir des objectifs et des critères permettant ensuite aux municipalités de gérer la protection quotidienne de ces ensembles. Les municipalités seraient ainsi responsables d'élaborer des outils réglementaires conformes au schéma métropolitain d'aménagement et de développement. Un cadre de référence pourrait être intégré au schéma métropolitain afin d'assurer l'élaboration d'objectifs et critères dans les outils réglementaires municipaux.

Un cadre de référence est proposé et présenté à la section 4 du rapport.

3.5 LA CONSULTATION LORS DE LA RÉALISATION DE GRANDS PROJETS

Les grands projets d'aménagement et de développement ont un impact significatif sur le paysage et la valeur identitaire d'un milieu. Les projets hydro-électriques, les grands centres commerciaux, les réseaux autoroutiers et les méga-projets sont autant d'interventions qui modifient significativement le milieu dans lequel ils s'insèrent. Intégrés de façon harmonieuse, ces projets peuvent contribuer positivement à l'amélioration d'un milieu et favoriser le renforcement de sa valeur identitaire. Toutefois, dans le cas inverse, certaines interventions défigurent un milieu à un point tel qu'aucune valeur identitaire ne subsiste.

Nous croyons ainsi, qu'à titre d'instance pan-métropolitaine, la CMM pourrait jouer un rôle consultatif et de regard sur les grands projets. Il faudrait toutefois définir ce que l'on entend par « grand projet ». Ainsi, chaque fois qu'un projet répondant à la définition établie serait implanté dans un ensemble patrimonial de portée métropolitaine, la CMM évaluerait l'impact du projet sur la valeur identitaire de l'ensemble. Elle émettrait ensuite un avis sur les conditions d'insertion et d'intégration du projet dans le milieu. Elle exercerait ainsi un regard sur la protection et la mise en valeur des ensembles patrimoniaux de portée métropolitaine.

SECTION 4

Cadre de référence en matière de protection et de mise en valeur

4. CADRE DE RÉFÉRENCE EN MATIÈRE DE PROTECTION ET DE MISE EN VALEUR

Le cadre de référence proposé dans ce chapitre se veut un outil permettant à la CMM de définir des objectifs et des critères pour la protection et la mise en valeur des ensembles patrimoniaux de portée métropolitaine.

4.1 LA PORTÉE DU CADRE DE RÉFÉRENCE

La présente étude se limite à la définition d'un cadre de référence car il est difficile à ce stade de statuer sur des objectifs et des critères de protection et de mise en valeur en raison de certains éléments de questionnement, à savoir :

- *Le rôle que la CMM souhaite jouer dans la protection et la mise en valeur de ces ensembles*
- *Le type d'approche que la CMM souhaite adopter dans le schéma métropolitain d'aménagement et de développement*
- *Le type de mesures que la CMM souhaite mettre en place pour assurer la prise en charge de la protection et de la mise en valeur des ensembles par les municipalités*

Le cadre de référence se limite également à préserver la valeur globale des ensembles identifiés. À ce sujet, il importe de rappeler que le travail d'analyse et de caractérisation a été effectué à l'échelle d'un ensemble. C'est donc l'effet global de l'ensemble que le cadre de référence et les objectifs et critères qui en découleront devront chercher à préserver et non chacun des éléments qui le composent.

Dans le cas d'un ensemble comme le Plateau Mont-Royal par exemple, ce que l'on cherchera à préserver, c'est l'effet d'ensemble créé par les retraits, les gabarits et les caractéristiques générales architecturales et non les éléments spécifiques du cadre bâti (portes, fenêtres, balustrades, etc.).

De manière à protéger la valeur globale des ensembles patrimoniaux de portée métropolitaine, l'élaboration des objectifs et critères pourrait s'inspirer de l'approche PIIA (plan d'intégration et d'implantation architecturale).

L'objectif général serait le suivant :

Préserver la valeur identitaire des ensembles patrimoniaux de portée métropolitaine

Les critères élaborés devraient ainsi permettre de préserver :

- Les éléments caractéristiques du cadre bâti
- Les traits distinctifs du paysage
- Le lotissement et la grille de rues
- Les vues et perspectives d'intérêt
- Les éléments de patrimoine archéologique
- L'harmonie des ensembles lors de l'intégration des nouveaux projets dans la trame existante

Enfin, lors de la rédaction des orientations et objectifs du schéma métropolitain d'aménagement et de développement, il serait intéressant d'harmoniser et d'intégrer les objectifs et critères des différents dossiers suivants lesquels contribuent également à la spécificité métropolitaine :

- Les paysages
- Les milieux naturels
- Les ensembles récréotouristiques

4.2 DÉFINITION DE LA VALEUR IDENTITAIRE DES ENSEMBLES

De façon à préserver la valeur globale des ensembles identifiés, leur spécificité doit être définie. Chacun des ensembles identifiés est porteur d'un message, d'une signature métropolitaine. Ils ont été retenus parce qu'ils témoignent d'une forme particulière d'appropriation du territoire à une époque donnée et spécifique à la région métropolitaine. Une valeur identitaire a ainsi été attribuée à chacun des ensembles patrimoniaux de portée métropolitaine. Elle a été identifiée à partir des éléments de caractérisation qui les composent et est présentée en détail dans les tableaux de l'annexe D. La désignation de la valeur identitaire a été réalisée dans le but d'orienter la CMM dans l'élaboration future d'objectifs et de critères pour protéger et mettre en valeur les ensembles patrimoniaux de portée métropolitaine.

Puisque chaque ensemble révèle une forme spécifique d'appropriation du territoire et témoigne d'une époque prédominante d'implantation, la valeur identitaire a été attribuée en fonction de l'approche développée par Courville et décrit à la section 1.1 du rapport.

À titre d'exemple, l'ensemble composé du Vieux-Sainte-Rose s'est vu attribuer la valeur identitaire : Rural—Noyau villageois. Cette désignation indique que le développement de cet ensemble s'est effectué principalement pendant la période rurale (1642-1840) et que la forme caractéristique du développement correspond à celle d'un noyau villageois. Ainsi, ce sont d'abord les caractéristiques qui

contribuent à conférer un caractère villageois à l'ensemble qu'il faudra chercher à préserver (tracé sinueux, perspectives visuelles, cadre bâti villageois, ensemble religieux, paysage champêtre, etc.).

Un second exemple, l'ensemble du centre-ville de Montréal s'est vu attribuer la valeur identitaire post-industriel—moderne. Cette désignation signifie que l'ensemble se distingue par des éléments implantés principalement après 1960 et qu'il comporte des caractéristiques liées au patrimoine moderne. La valeur identitaire que l'on cherche à conserver est donc principalement liée à la modernité et aux éléments qui la caractérisent.

Enfin, le tableau présentant la valeur identitaire des ensembles est complété par un rappel de l'évaluation de chacun des ensembles. Ce rappel a pour but de faire ressortir les raisons pour lesquelles l'ensemble a été retenu et les éléments dont il faut tenir compte pour mieux le protéger. Par exemple, si l'ensemble a été retenu parce qu'il comprend des témoins rares ou qu'il représente une forme originale ou exemplaire d'appropriation du territoire, ces éléments devront être pris en compte dans l'élaboration future d'objectifs et de critères de protection et de mise en valeur. Si l'ensemble présente une évaluation élevée au niveau de l'intégrité, les interventions futures devront permettre de maintenir ce niveau d'intégrité. Par opposition, si un milieu présente une évaluation faible à ce niveau (intégrité), un effort supplémentaire devra être consenti pour protéger les éléments conservés et assurer ainsi que l'ensemble ne se détériore davantage.

4.3 LA PROTECTION ET LA MISE EN VALEUR INTÉGRÉE DES ENSEMBLES

Le cadre de référence permet d'orienter de façon générale l'élaboration de critères pour la préservation de la valeur identitaire globale des ensembles. Mais qu'en est-il de la protection et de la mise en valeur intégrée de la gamme des types de ressources qui composent l'ensemble ? Les éléments du patrimoine industriel et historique qui composent un ensemble défini comme étant surtout caractéristique du patrimoine moderne doivent également être pris en compte et protégés.

Dans le cadre de ce mandat, il est prématuré d'avancer des propositions d'objectifs et de critères précis visant à protéger les différents types de ressources qui se retrouvent dans un même ensemble considérant les questionnements cités précédemment. Par contre, il est possible de proposer des pistes de réflexion.

L'élaboration de critères pourrait s'effectuer à deux niveaux. Le premier niveau serait celui décrit dans la section précédente, laquelle propose la préservation de l'identité générale de l'ensemble.

Une seconde échelle de critères pourrait être élaborée afin d'assurer la protection et la mise en valeur des autres types de ressources en présence. Des critères spécifiques pourraient ainsi être définis pour les types suivants :

- Patrimoine industriel
- Patrimoine moderne
- Patrimoine naturel
- Patrimoine historique
- Patrimoine archéologique

Ces critères accompagneraient les critères généraux visant la préservation de la valeur identitaire.

Plusieurs chartes et déclarations ont été élaborées en Europe et en Amérique ⁶ afin de préserver les différents types de ressources patrimoniales. Elles pourraient inspirer l'élaboration d'objectifs et critères et être adaptées au contexte métropolitain.

Certaines villes possèdent également des outils de protection fort intéressants (Longueuil, Montréal, Terrebonne et autres) desquels pourraient éventuellement s'inspirer la CMM pour l'élaboration d'objectifs et de critères de protection dans le schéma métropolitain d'aménagement et de développement.

⁶ Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et sites, Déclaration de Deschambault, Charte du paysage québécois, Parcs naturels régionaux de France, Convention européenne pour la protection du patrimoine archéologique, Charte internationale pour la gestion du patrimoine archéologique ICOMOS, etc.

SECTION 5

Bibliographie

5. BIBLIOGRAPHIE

5.1 OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

Association québécoise pour le patrimoine industriel. *Inventaire des sites patrimoniaux au Québec*. 1996. 31 p. et annexes.

Association québécoise pour le patrimoine industriel. *Montréal portuaire et ferroviaire*. Actes du 5^e congrès de l'Association québécoise pour le patrimoine industriel. 1993. 76 p.

Association québécoise pour le patrimoine industriel. *Découvrir le patrimoine industriel, guide d'introduction et d'intervention*. 2002. 31 p.

Beaudet, Gérald. Domon, Gérald. Joly, Martin. *Évolution du territoire laurentien – Caractérisation et gestion des paysages*. Université de Montréal, Chaire en paysage et environnement. 2000. 143 p.

Boudreau, Claude. Courville, Serge. Séguin, Normand. *Le territoire - Atlas historique du Québec*. Les presses de l'Université Laval. 1997. 114 p.

Communauté métropolitaine de Montréal. *Vision stratégique – Document déclencheur*. 2002. 307 p.

Courville, Serge. Robert, Jean-Claude. Séguin, Normand. *Le pays laurentien au XIX^e siècle - Atlas historique du Québec*. Les presses de l'Université Laval. 1995. 171 p.

Courville, Serge. *Entre ville et campagne, l'essor du village dans les seigneuries du Bas-Canada*. Les presses de l'Université Laval. 1990. 335 p.

Courville, Serge. *Introduction à la géographie historique*. Les presses de l'Université Laval. 1995. 225 p.

Courville, Serge. *Le Québec, Genèses et mutations du territoire – Synthèse de géographie historique*. Les presses de l'université Laval. 2000. 508 p.

Marsan, Jean-Claude. Montréal en évolution, *Historique du développement de l'architecture et de l'environnement urbain montréalais*. Méridien Architecture. 1994. 515 p.

Ministère des Affaires municipales et de la Métropole (aujourd'hui MAMSL). *Cadre d'aménagement et orientations gouvernementales*. 2001.

Ministère des Affaires culturelles. *Macro-inventaire des biens culturels du Québec – Comté de Chambly*. 1984.

Ministère des Affaires culturelles. *Macro-inventaire des biens culturels du Québec – Comté de Beauharnois*. Date inconnue.

Ministère des Affaires culturelles. *Macro-inventaire des biens culturels du Québec – Comté de Vaudreuil*. Date inconnue.

Ministère des Affaires culturelles. *Macro-inventaire des biens culturels du Québec – Comté de Verchères*. Date inconnue.

Ministère des Affaires culturelles. *Macro-inventaire des biens culturels du Québec – Comté de Châteauguay*. Date inconnue.

Ministère des Affaires culturelles. *Macro-inventaire des biens culturels du Québec – Comté de Soulanges*. 1984.

Ministère des Affaires culturelles. *Macro-inventaire des biens culturels du Québec – Comté de Saint-Jean*. 1982.

Ministère des Affaires culturelles. *Macro-inventaire des biens culturels du Québec – Comté de L'Assomption*. 1984.

Municipalité régionale de comté de Deux-Montagnes. *Étude sur le patrimoine architectural*. Date inconnue.

Pluram inc. *Ville de Laval – Histoire et patrimoine architectural*. 1981.

Robert, Jean-Claude. *Atlas historique de Montréal*. Art Global – Libre Expression. 1994. 167 p.

Schémas d'aménagement des MRC de la Communauté métropolitaine de Montréal.

Société Technique d'Aménagement Régional inc. *Étude de cadrage des composantes patrimoniales de la région de Lanaudière*. 1993.

Sous la direction de Courville, Serge. *Population et territoire* - Atlas historique du Québec. Les presses de l'Université Laval. 1996. 182 p.

Sous la direction de Courville, Serge. Séguin, Normand. *La paroisse* - Atlas historique du Québec. Les presses de l'Université Laval. 2001. 296 p.

Ville de Montréal et ministère de la Culture et des Communications. *Le patrimoine de Montréal*. Document de référence. 1998. 168 p.

5.2 SOURCES INTERNET

Agence Parcs Canada : http://www.pc.gc.ca/docs/index_F.asp

Arrondissement historique du Vieux-Montréal :

<http://vieux.montreal.qc.ca/cgi-bin/hall/periode.cgi?per=6>

Héritage Montréal : http://www.heritagemontreal.qc.ca/hm_fr/ind_fr.htm

Ministère de la Culture et Communications du Québec :

<http://www.mcc.gouv.qc.ca/>

Chartes du patrimoine :

<http://www.oricom.ca/wmoss/arl/chartes.htm#Les%20chartes>

Patrimoine architectural de Montréal :

<http://patrimoine.ville.montreal.qc.ca/inventaire/index.php#>

5.3 CARTOGRAPHIE

Bouchette, Joseph. *Cartes historiques de 1815*. Bibliothèque nationale du Québec.

Ministère de la Défense nationale du gouvernement du Canada. *Cartes historiques de 1918 et 1940*. Bibliothèque nationale du Québec.

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles. *Carte du territoire en 1999*.

5.4 PERSONNES RESSOURCES

Dinu Bumbaru – architecte, Héritage Montréal

Gérard Beaudet – urbaniste-géographe, Université de Montréal

Luc Noppen – historien de l'architecture, Université du Québec à Montréal

France Vanlaethem – architecte, Université du Québec à Montréal

Pauline Desjardins – Archéologue spécialisée en patrimoine industriel, Archemi

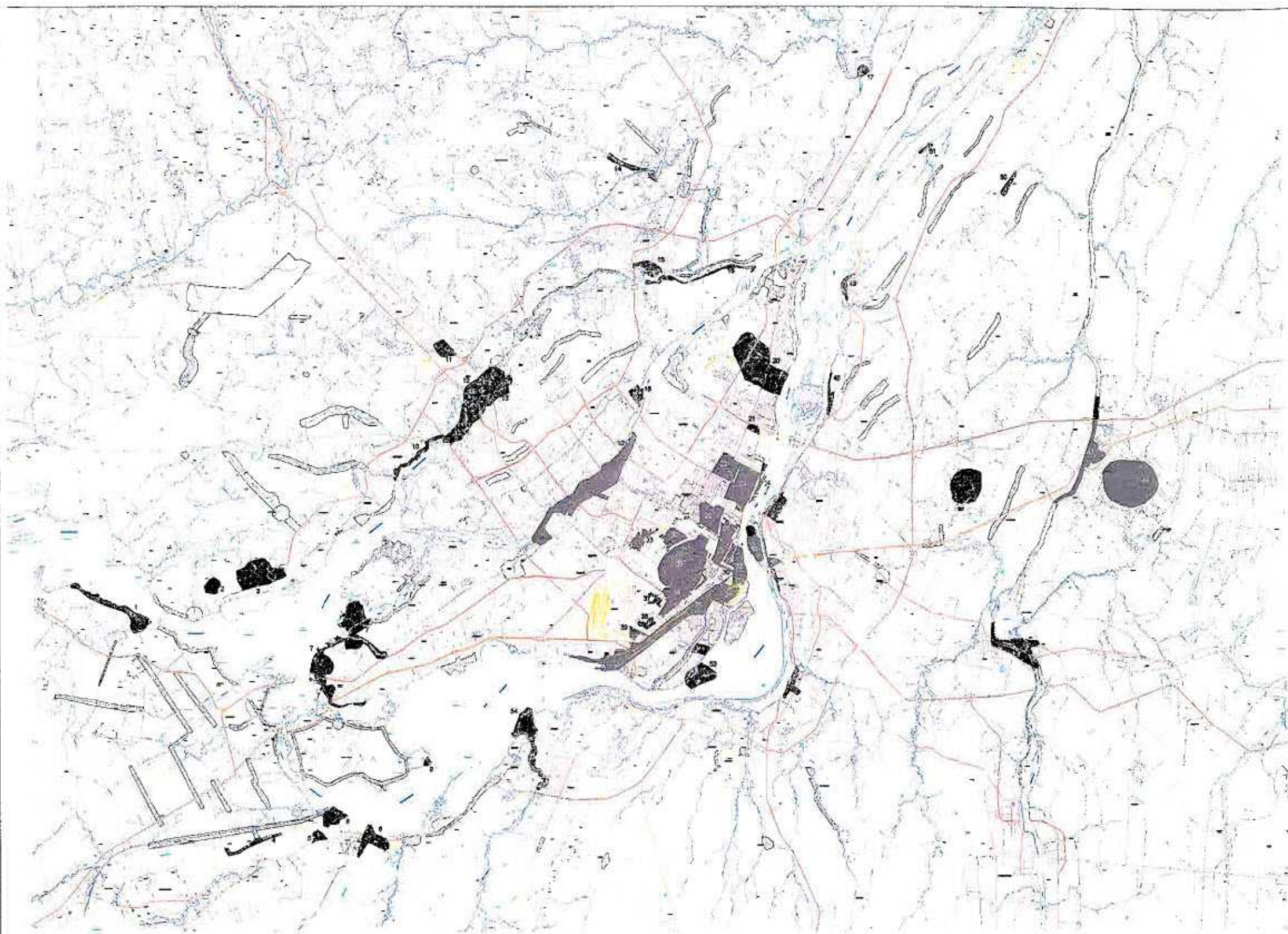
Annexe A

Plan préliminaire des ensembles patrimoniaux



Communauté métropolitaine
de Montréal

ENSEMBLES PATRIMONIAUX POTENTIELS



MAI 2004

0 5 10
Kilomètres



Office de planification
et de gestion urbaine

Évaluation des ensembles patrimoniaux potentiels

Évaluation des ensembles patrimoniaux

Ensembles	Évaluation patrimoniale				Valorisation	Intérêt global
	Ancienneté	Rareté	Exemplarité Originalité	Intégrité		
17-Secteur Mercier	0	-	-	-	-	Mineur
18-Secteur Mercier est	0	-	-	-	-	Mineur
70-Laval : Cap Saint-Martin	0	-	-	-	-	Mineur
34-Secteur du Vieux Verdun	0	-	-	0	-	Mineur
45-Boulevard Lasalle	0	-	-	0	-	Mineur
46-Rue Bélanger	0	-	-	0	-	Mineur
51-Secteur Griffintown	0	0	-	-	-	Mineur
54-Ancien village de Pointe-aux-Trembles	+	-	-	-	-	Mineur
57-Secteur Côte Saint-Paul	0	-	0	-	-	Mineur
77-Laval : Le boulevard Cléroux	+	-	-	-	-	Mineur
80-Laval : Le village Saint-Martin	+	-	-	-	-	Mineur
82-Sainte-Marthe-sur-le-Lac : Zone institutionnelle, abbaye Sainte-Marie	0	-	0	-	-	Mineur
91-Terrebonne : Route 344	+	-	-	-	-	Mineur
S-26-Terrebonne, secteur La Plaine : Le chemin Gauthier et le village de La Plaine	+	-	-	-	-	Mineur
S-27-Terrebonne, secteur La Plaine : Le chemin Curé-Barette	+	-	-	-	-	Mineur
S-28-Mascouche : Chemin ancien	+	-	-	-	-	Mineur
S-32-Terrebonne : secteur Lachenaie	+	-	-	-	-	Mineur
S-37-Noyau patrimonial de Delson	+	-	-	-	-	Mineur
S-40-Noyau patrimonial de Mercier	+	-	-	-	-	Mineur
S-41-Noyau patrimonial de Saint-Constant	+	-	-	-	-	Mineur
S-42-Noyau patrimonial de Saint-Isidore	+	-	-	-	-	Mineur
S-43-Noyau patrimonial de Saint-Mathieu	+	-	-	-	-	Mineur
S-44-Noyau patrimonial de Saint-Philippe	+	-	-	-	-	Mineur
S-48-Longueuil/Saint-Hubert	+	-	-	-	-	Mineur
S-85-La route Arthur-Sauvé à Saint-Hermas (ancienne Côte Saint-Pierre), du rang Saint-Vincent à Saint-Benoît	+	-	-	-	-	Mineur
Lanière L'Assomption	+	-	-	0	-	Mineur
3-Noyau de Mascouche	+	-	-	0	-	Mineur
23-Anse de Vaudreuil	+	-	-	0	-	Mineur
24-Secteur du noyau patrimonial Saint-Lazare	+	-	-	0	-	Mineur

Ensembles	Évaluation patrimoniale				Valorisation	Intérêt global
	Ancienneté	Rareté	Exemplarité Originalité	Intégrité		
25-Secteur Saint-Lazare/Les Cèdres	+	-	-	0	-	Mineur
27-Vaudreuil :noyau institutionnel	+	-	-	0	-	Mineur
28-Secteur terrasse Vaudreuil	+	-	-	0	-	Mineur
29-Île Perrot/Pincourt/Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	+	-	-	0	-	Mineur
30-Saint-Genève	+	-	-	0	-	Mineur
33-L'Île Bizard	+	-	-	0	-	Mineur
40-Soulange/Les Cèdres	+	-	-	0	-	Mineur
41-Beauharnois	0	0	0	-	-	Mineur
42-Ancien village de Saint-Laurent	+	-	-	0	-	Mineur
43-Chemin du Bord-du-Lac	+	-	-	0	-	Mineur
75-Laval : Le rang St-Elzéar ouest	+	-	0	-	-	Mineur
76-Laval : Le chemin de la Petite Côte	+	-	0	-	-	Mineur
83-Saint-Eustache : 25 ^e avenue et Chemin du Chicot au nord de l'A-640	+	-	-	0	-	Mineur
84-Saint-Eustache : Rang de la Fresnière, Chemin de la Rivière Nord	+	-	-	0	-	Mineur
87-Oka : Noyau villageois	+	-	-	0	-	Mineur
88-Charlemagne : Rue Saint-Denis	+	-	-	0	-	Mineur
S-3-Boucherville : Général-Vanier	+	-	-	0	-	Mineur
S-4-Boucherville: Lustucru	+	-	-	0	-	Mineur
S-7-Varennes: Chemin du Petit-Bois	+	-	-	0	-	Mineur
S-9-Verchères : Chemin des Terres Noires d'en bas	+	-	-	0	-	Mineur
S-10-Verchères : Chemin des Terres Noires d'en haut	+	-	-	0	-	Mineur
S-11-Verchères : Chemin du Petit Coteau	+	-	-	0	-	Mineur
S-33-Mascouche :Chemin de la Cabane Ronde	+	-	-	0	-	Mineur
S-35-Masouche : Le chemin Saint-Henri	+	-	-	0	-	Mineur
S-50-Les Cèdres : Chemin Saint-Dominique	+	-	-	0	-	Mineur
S-52-Les Cèdres : Chemin Saint-Grégoire	+	-	-	0	-	Mineur
S-53-Les Cèdres : Chemin Saint-Antoine	+	-	-	0	-	Mineur
S-57-Saint-Lazare : Chemin Saint-Louis	+	-	-	0	-	Mineur
S-58-Saint-Lazare : Côte Saint-Charles	+	-	-	0	-	Mineur
S-61-Vaudreuil-Dorion : Boul Cité-des-Jeunes	+	-	-	0	-	Mineur
S-83-Le village de Saint-Augustin	+	-	-	0	-	Mineur
S-86-Le rang Lecompte (anciennement Sainte-Marie) à Sainte-Monique	+	-	-	0	-	Mineur

Ensembles	Évaluation patrimoniale				Valorisation	Intérêt global
	Ancienneté	Rareté	Exemplarité Originalité	Intégrité		
Rosemère	0	-	0	0	-	Mineur
Sainte-Anne-des-Plaines	+	-	-	0	-	Mineur
Île des Sœurs	-	0	0	0	-	Mineur
Aéroport de Mirabel	-	+	0	0	-	Mineur
5-Saint-Joseph-du-Lac	+	-	0	0	-	Mineur
10-Montréal-centre	0	-	0	+	-	Mineur
21-Boucherville : Anjou, Des Bois-Francis	+	-	0	0	-	Mineur
32-Pointe-Claire/Beaconsfield	+	-	0	0	-	Mineur
44-Chemin Lakeshore	+	-	0	0	-	Mineur
50-Secteur industriel du Pied-du-Courant	+	0	0	-	-	Mineur
52-Secteur de la Petite Bourgogne	0	0	-	0	0	Mineur
58-Ancien noyau du village de Rivière-des-Prairies	+	-	-	0	0	Mineur
59-Saint-Basile-Le-Grand	+	-	0	0	-	Mineur
60-Saint-Bruno-de-Montarville : chemin Ramastalière	+	-	0	0	-	Mineur
62-Léry et Maple Grove : Tronçon résiduel d'implantations anciennes	+	-	0	0	-	Mineur
64-Vaudreuil : chemin Saint-Antoine	+	-	0	0	-	Mineur
65-Varennes : le rang Picardie	+	-	0	0	-	Mineur
67-Contrecoeur : La maison Lenoblet du Plessis	+	-	0	0	-	Mineur
71-Laval : Le boul des Mille-Îles : Terrasse Coutu	+	-	0	0	-	Mineur
72-Laval : Les rangs Haut et Bas St-François et St-Elzéar est	+	-	0	0	-	Mineur
73-Laval : Le rang des Perrons	+	-	0	0	-	Mineur
74-Laval : Le rang des Lacasse	+	-	0	0	-	Mineur
81-Laval : Le village Sainte-Dorothée	+	-	0	0	-	Mineur
89-Le Gardeur : Implantation riveraine	+	-	0	0	-	Mineur
90-St-Sulpice : Bord de l'eau	+	-	0	0	-	Mineur
S-6-Calixa-Lavallée: Chemin du Second Ruisseau	+	-	0	0	-	Mineur
S-36-Mascouche : Le rang du Grand Coteau	+	-	0	0	-	Mineur
S-84-L'ensemble Belle-Rivière/Sainte-Scholastique	+	-	0	0	-	Mineur
S-90-Melocheville : Ancien canal de Beauharnois	0	+	0	-	-	Mineur
54-Châteauguay/Île Saint-Bernard	+	0	0	0	-	Majeur
16-Pointe est de l'île de Laval	+	0	0	0	-	Majeur

Ensembles	Évaluation patrimoniale				Valorisation	Intérêt global
	Ancienneté	Rareté	Exemplarité Originalité	Intégrité		
49-Varennnes	+	-	0	0	0	Majeur
43-Boulevard Richelieu/Vieux-Beloeil	+	-	0	0	0	Majeur
39-Montréal-Ouest	0	0	0	+	-	Majeur
36-Hôpital Douglas	0	0	0	+	-	Majeur
30-Faubourg des Récollets	+	0	0	-	0	Majeur
21-Secteur Louis. H Lafontaine	0	0	0	+	-	Majeur
38-Secteur NDG/Loyola	0	0	0	+	-	Majeur
51-Verchères : Le boul Marie-Victorin	+	-	0	0	0	Majeur
18-Laval : Le village de Saint-Vincent-de-Paul	+	-	0	0	0	Majeur
13-Laval : Le village de Sainte-Rose	+	-	0	0	0	Majeur
11-Noyau initial de Sainte-Thérèse	+	0	0	0	-	Majeur
53-Centrale et rapides de Lachine	0	+	+	-	-	Majeur
20-Pétrochimie	-	+	0	+	-	Majeur
26-Secteur Ontario / Quartier Latin / Saint-Laurent	0	0	0	0	+	Majeur
23-Secteur Hochelaga-Maisonneuve	0	0	+	0	0	Majeur
24-Port de Montréal	+	+	0	0	-	Majeur
37-NDG : secteur rue Dufferin et Queen-Mary et partie nord de NDG	0	0	0	+	0	Majeur
40-Les Cèdres	0	+	+	0	-	Majeur
46-Île Sainte-Hélène/Notre-Dame	0	+	+	-	0	Majeur
28-Centre-ville	-	+	+	0	0	Majeur
17-Noyau l'Assomption	+	0	0	0	+	Majeur
45-Saint-Lambert	0	0	+	+	0	Majeur
1-Hudson	+	-	+	+	0	Majeur
50-Calixa-Lavallée : Chemin de la Beauce	+	-	+	+	0	Majeur
14-Mascouche : Site du domaine seigneurial et chemin ancien	+	+	+	0	-	Majeur
6-Centrale hydroélectrique Beauharnois	-	+	+	+	0	Majeur
10-Vieux Saint-Eustache et chemin de la Grande-Côte	+	-	+	+	+	Majeur
47-Vieux-Longueuil et rue Saint-Charles	+	0	0	+	+	Majeur
48-Vieux Boucherville/Boul Marie-Victorin	+	0	0	+	+	Majeur
33-Arrondissement Ville Mont-Royal	0	+	+	+	0	Majeur
25-Plateau Mont-Royal	0	0	+	+	+	Majeur
3-Oka : Abbaye cistercienne de la Trappe	+	+	+	+	-	Majeur
12-Archipel Rivière-des-Mille-Îles	0	+	+	+	0	Majeur

Ensembles	Évaluation patrimoniale				Valorisation	Intérêt global
	Ancienneté	Rareté	Exemplarité Originalité	Intégrité		
52-Vieux-Port et Cité du Havre	0	++	0	0	+	Majeur
8-Pointe-des-Cascades	+	+	+	0	0	Majeur
32-Outremont	0	+	+	+	+	Majeur
22-Secteur du Parc Maisonneuve	0	+	+	+	+	Majeur
7-Pierrefond/Senneville/Sainte-Anne-de-Bellevue/Baie d'Urfé	+	+	+	+	0	Majeur
34-Westmount et partie de NDG	0	+	+	+	+	Majeur
41-Chambly/Richelieu	+	+	+	0	+	Majeur
42-Mont Saint-Bruno	0	+	+	+	+	Majeur
44-Mont Saint-Hilaire	0	+	+	+	+	Majeur
9-Vaudreuil : autour du moulin	+	+	+	+	0	Majeur
40-La Prairie : Arrondissement historique et Faubourg La Prairie	+	+	+	0	+	Majeur
19-Abord de la Rivière des Prairies	+	+	+	+	+	Majeur
2-Calvaire d'Oka	+	+	+	+	+	Majeur
15-Terrebonne : Rue Saint-Louis/Basse-Ville/Île des Moulins	+	+	+	+	+	Majeur
5-Melocheville : Parc archéologique de la Pointe-du-Buisson	+	+	+	+	+	Majeur
27-Boulevard Saint-Laurent	+	++	+	0	+	Majeur
31-Secteur Mont-Royal et Mc Gill	0	++	+	+	++	Exceptionnel
35-Secteur du Canal Lachine	+	++	+	0	++	Exceptionnel
29-Vieux-Montréal	+	++	+	+	++	Exceptionnel

Annexe C

Fiches techniques des ensembles patrimoniaux de portée métropolitaine

MISE EN GARDE CONCERNANT LE CONTENU DES FICHES TECHNIQUES

La caractérisation des ensembles n'est pas uniforme puisque les sources d'information (inventaires, documents de référence, etc.) desquelles proviennent les éléments de caractérisation sont variables. Les informations qu'on y retrouve permettent néanmoins au lecteur de connaître les éléments de caractérisation qui ont permis l'évaluation des ensembles. Les sources sont clairement identifiées pour chacun des éléments de caractérisation énoncés.

Les fiches techniques comportent les éléments suivants :

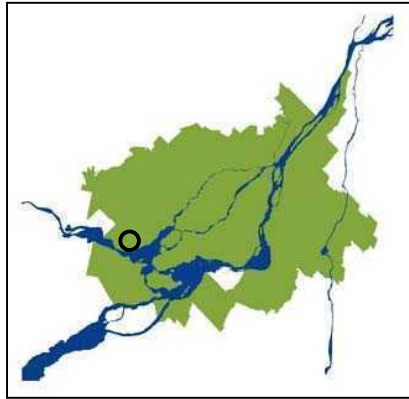
- Le secteur de référence (couronne nord, couronne sud, Laval, Longueuil, Montréal)
- Le plan de localisation
- Les éléments de caractérisation
- L'évaluation de l'ensemble

Fiche technique des ensembles patrimoniaux de portée métropolitaine

COURONNE NORD

1- Calvaire d'Oka

Plan de localisation



Éléments de caractérisation :

Le Calvaire est composé de sept chapelles d'inspiration romane, construites entre 1740 et 1742. Il est protégé à titre de site historique depuis 1982.

MRC de Deux-Montagnes; *Étude sur le patrimoine architectural : l'analyse de l'inventaire et l'examen des mécanismes de protection et de mise en valeur*; Date inconnue.

Arrondissement naturel protégé comme site historique par le Ministère des Affaires culturelles depuis 1982.

Intérêt : l'importance des chapelles d'inspiration romane construite en 1740 et 1742 dans l'histoire, leur localisation dans un environnement naturel, confèrent à ce site un intérêt historique et patrimonial.

Source: CD SIGAT.

Évaluation de l'ensemble :

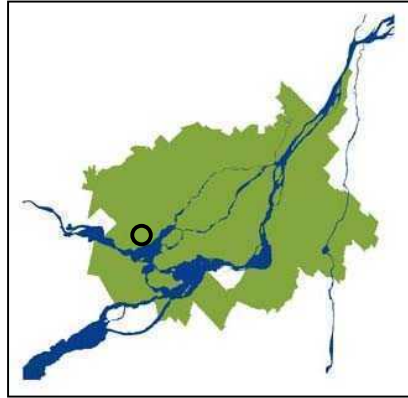
Ancienneté	Rareté	Exemplarité Originalité	Intégrité	Valorisation
+	+	+	+	+

Fiche technique des ensembles patrimoniaux de portée métropolitaine

COURONNE NORD

2- Abbaye cistercienne de la Trappe, Paroisse d'Oka

Plan de localisation



Éléments de caractérisation :

L'abbaye cistercienne de la Trappe d'Oka constitue un ensemble architectural et paysager d'un grand intérêt. Le site regroupe de nombreuses constructions : le monastère, érigé entre 1890 et 1895, incendié puis reconstruit en 1917, la maison du meunier, construite en pièce sur pièce, des bâtiments annexes (beurrerie, fromagerie) et agricoles. Située dans une dépression de terrain, la Trappe émerge du paysage environnant et contribue à lui donner un caractère unique.

MRC de Deux-Montagnes; *Étude sur le patrimoine architectural : l'analyse de l'inventaire et l'examen des mécanismes de protection et de mise en valeur*; Date inconnue.

Bâtiments de l'ensemble :

- Monastère érigé entre 1890 et 1895 et reconstruit en 1917.
- Maison du meunier, construction en pièce sur pièce.
- Bâtiments et annexes agricoles (beurrerie, fromagerie).

Intérêt : ce site présente un caractère unique tant par la topographie que par la beauté du milieu naturel avoisinant. Il constitue un ensemble architectural et paysager d'un grand intérêt.

Source: CD SIGAT.

Évaluation de l'ensemble :

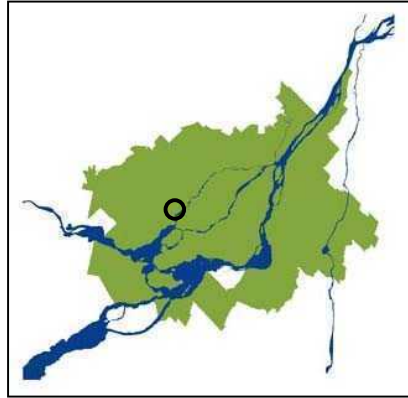
Ancienneté	Rareté	Exemplarité Originalité	Intégrité	Valorisation
0	+	+	+	0

Fiche technique des ensembles patrimoniaux de portée métropolitaine

COURONNE NORD

3- Saint-Eustache

Plan de localisation



Éléments de caractérisation :

Secteur du vieux Saint-Eustache

Deux lanières patrimoniales se distinguent au centre de Saint-Eustache : la portion de la rue Saint-Louis sise à proximité de l'ensemble institutionnel et la rue Saint-Eustache, jusqu'à la rue de la Forge. Cette dernière présente une importante concentration de bâtiments intéressants aux caractéristiques très diversifiées : le moulin Légaré, l'église protestante, des résidences cossues, la plus importante étant le manoir Globensky, des commerces anciens, des habitations d'inspiration traditionnelle ou pré-industrielle. La transformation de façades à des fins commerciales, l'affichage et quelques mauvaises insertions architecturales contribuent cependant à en atténuer l'intérêt.

MRC de Deux-Montagnes; *Étude sur le patrimoine architectural : l'analyse de l'inventaire et l'examen des mécanismes de protection et de mise en valeur*; Date inconnue.

Noyau institutionnel qui regroupe :

- Presbytère : construit selon le style Second Empire; date de la fin du 19^e siècle.
- Couvent : construit selon le style Second Empire; date de la fin du 19^e siècle.
- Église : reconstruite en 1841 et modifiée en 1906, classée monument historique en 1970.

Intérêt : La présence d'un nombre impressionnant de bâtiments qui ont une architecture remarquable, la forme de l'agglomération de part et d'autre de la Rivière-du-Chêne qui se caractérise pas une trame d'occupation resserrée, l'implantation des bâtiments aux abords des rues et le noyau institutionnel de même que l'ancien domaine seigneurial respectivement aux extrémités de la rue St-Eustache, confèrent à cet ensemble un intérêt historique et patrimonial.

Le centre de St-Eustache se caractérise aussi pas la présence de volumétries importantes et de plusieurs exemples d'une architecture standardisée. On y retrouve aussi des commerces anciens, des habitations d'inspiration traditionnelle ou pré-industrielle.

Source: CD SIGAT.

Chemin Grande-Côte – Saint-Eustache

Intérêt : Plusieurs bâtiments de style Mansarde américaine ont été inventoriés. On y retrouve aussi quelques bâtiments agricoles. Le moulin de la Dalle, construit vers 1794 en moellon selon une architecture industrielle traditionnelle marque ce secteur.

Source: CD SIGAT.

Évaluation de l'ensemble :

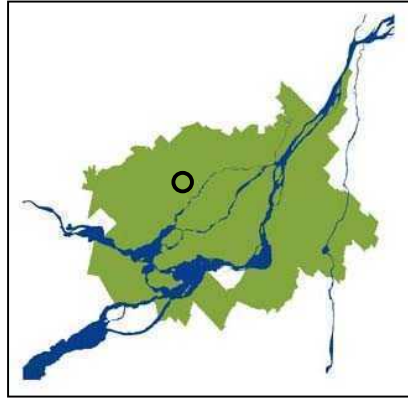
Ancienneté	Rareté	Exemplarité Originalité	Intégrité	Valorisation
+	-	+	+	+

Fiche technique des ensembles patrimoniaux de portée métropolitaine

COURONNE NORD

4- Le noyau initial de Sainte-Thérèse

Plan de localisation



Éléments de caractérisation :

Le noyau initial de Sainte-Thérèse, formé principalement des immeubles contenus à l'intérieur du cadastre officiel du Village de Sainte-Thérèse et regroupant notamment l'ancien séminaire de Sainte-Thérèse (aujourd'hui le Collège d'enseignement général et professionnel Lionel-Groulx), l'Oratoire Saint-Joseph, l'Église-mère de la paroisse et son presbytère, l'église anglicane de Sainte-Thérèse et l'ancien couvent, véritable microcosme architectural et historique. À ces éléments, s'ajoutent le secteur des "100 maisons", ainsi qu'un réseau routier présentant une trame traditionnelle d'inspiration française permettant, en vertu de sa géométrie particulière, de converger vers le point central de la Place de l'église

Le patrimoine-identité de la MRC ne se résume pas qu'aux seuls sites et bâtiments patrimoniaux existants, mais également à la richesse de son histoire. Le patrimoine-identité comprend donc les activités humaines et leur représentation symbolique et culturelle.

Jusqu'ici, peu a été fait pour assurer une mise en valeur spécifiquement touristique de ces éléments. L'accent a été mis davantage sur la protection de sites et de bâtiments patrimoniaux.

Le potentiel du patrimoine culturel de la ville est donc peu mis en valeur. Entre autres, on peut noter les faiblesses suivantes :

- faible publicité sur les éléments d'intérêt patrimonial présents sur le territoire;
- absence de circuits thématiques documentés et organisés assurant une certaine cohésion des éléments d'intérêt patrimonial et projetant une image claire qui contribue à valoriser l'authenticité du patrimoine culturel de la MRC;
- pas de véritable intégration au réseau touristique et culturel existant dans la région des Laurentides.

Source: CD SIGAT.

Évaluation de l'ensemble :

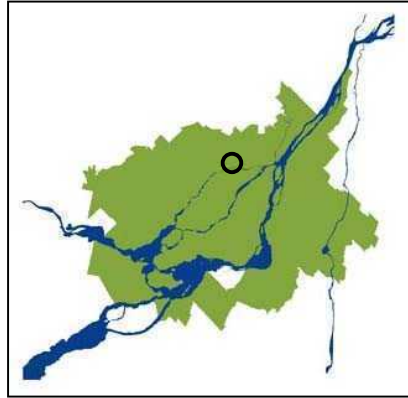
Ancienneté	Rareté	Exemplarité Originalité	Intégrité	Valorisation
+	0	0	0	-

Fiche technique des ensembles patrimoniaux de portée métropolitaine

COURONNE NORD

5- Rue Saint-Louis / Basse-Ville / Île des Moulins – Terrebonne

Plan de localisation



Éléments de caractérisation :

Rue Saint-Louis : Partie de la rue Saint-Louis à l'ouest de la rue Masson et longeant la rivière des Mille-Îles. Caractérisée par d'importants bâtiments institutionnels, d'anciens bâtiments commerciaux, d'habitations d'une même époque dont les volumes et les détails ornementaux sont remarquables. Le site de l'église surplombe la basse-ville et l'Île des Moulins. Nombreux courants d'inspiration (volumes).

Code de qualification de l'intérêt du lieu

L'implantation intègre remarquablement des éléments géographiques.

L'emplacement présente une concentration de bâtiments dont l'intérêt architectural est à signaler.

Ce lieu, par ses caractéristiques d'aménagement et ses composantes architecturales, évoque une activité ou traduit une organisation sociale traditionnelle.

La société Technique d'Aménagement Régional Inc. (sotar); *Étude de cadrage des composantes patrimoniales de la région de Lanaudière*; Août 1993 .

La rue Saint-Louis (Terrebonne, secteur Terrebonne)

La rue Saint-Louis occupe la partie haute du Vieux-Terrebonne. Comme c'était souvent le cas au 18e et au 19e siècle, c'est dans cette partie du Vieux-Terrebonne que les seigneurs et autres notables choisissaient de construire leur demeure ou leur résidence secondaire. Il en résulte que la rue Saint-Louis possède plusieurs bâtiments d'influence française, anglaise ou québécoise de grande valeur architecturale. Le tracé sinueux, la proximité de la rivière des Mille Îles et la beauté du noyau institutionnel confèrent à la rue Saint-Louis un cachet des plus particuliers.

Source: CD SIGAT.

La basse-ville : Quelques rues conservent un aspect d'intégralité formelle. Le classement récent de deux maisons d'inspiration française comme monuments historiques sur la rue Saint-François a influencé la préservation de la basse-ville de Terrebonne

Code de qualification de l'intérêt du lieu

L'implantation intègre remarquablement des éléments géographiques.

L'île des Moulins : Dominé par les moulins et baigné par la rivière des Mille-Îles, ce site fut pendant longtemps prospère. Tous les bâtiments sont en pierre de taille. Leur volumétrie se caractérise par une toiture à versants droits. En raison de leur valeur patrimoniale, ces édifices méritent une attention particulière, ce qui justifie actuellement la restauration de tous les édifices de l'île.

Code de qualification de l'intérêt du lieu

L'implantation intègre remarquablement des éléments géographiques.

Ce lieu, par ses caractéristiques d'aménagement et ses composantes architecturales, évoque une activité ou traduit une organisation sociale traditionnelle.

La société Technique d'Aménagement Régional Inc. (sotar); <i>Étude de cadrage des composantes patrimoniales de la région de Lanaudière</i> ; Août 1993 .
--

Le Vieux-Terrebonne est le noyau ancien le plus important de la MRC Les Moulins. Il est également un des principaux secteurs patrimoniaux de la région de Montréal. L'île des Moulins constitue le joyau du Vieux-Terrebonne avec ses bâtiments restaurés et fonctionnels, son barrage et son parc bien aménagé. C'est un lieu parfait pour les grands rassemblements populaires et les spectacles en plein air. Chaque année, plus de 150 000 personnes visitent l'île des Moulins.

Le Vieux-Terrebonne accueille également le Théâtre du Vieux-Terrebonne qui constitue l'un des plus importants diffuseurs de spectacles au Québec, avec 238 événements et 80 000 spectateurs en 1999, générant des retombées économiques de 2 000 000 \$ par année.

L'étendue du Vieux-Terrebonne, sa complexité morphologique, sa topographie, la diversité de son architecture, la présence de plusieurs bâtiments classés par le ministère de la Culture et son dynamisme commercial en font un secteur dont la valeur est exceptionnelle. Ce secteur est actuellement régi par un règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.).

Source: CD SIGAT.

Évaluation de l'ensemble :

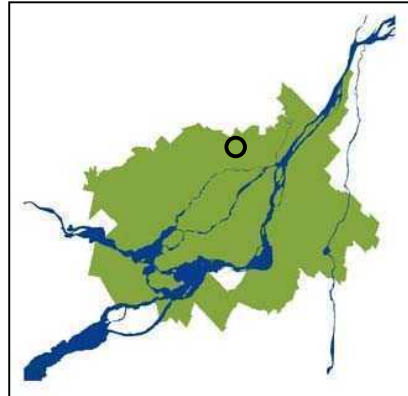
Ancienneté	Rareté	Exemplarité Originalité	Intégrité	Valorisation
+	+	+	+	+

Fiche technique des ensembles patrimoniaux de portée métropolitaine

COURONNE NORD

6- Le site du domaine seigneurial de Mascouche

Plan de localisation



Éléments de caractérisation :

Le site du domaine seigneurial de Mascouche présente un grand intérêt patrimonial de par sa topographie, son couvert forestier et ses potentiels esthétique, écologique, historique et archéologique.

Le site comprend un manoir et son moulin, une forêt mature et dense et une ancienne église anglicane. Il est situé en bordure de la rivière Mascouche et à proximité d'un jardin botanique privé. Jusqu'au printemps 2000, le manoir et ses annexes logeaient une école secondaire, mais tous les locaux sont actuellement vides.

Le manoir et son moulin contiennent des vestiges datant du 18^e siècle. Malgré l'ajout de plusieurs bâtiments datant de la seconde moitié du 20^e siècle, le manoir compte parmi les ensembles seigneuriaux les plus beaux et les mieux conservés du Québec. Il présente également un potentiel archéologique intéressant, pour les périodes préhistorique et historique, de par ses caractéristiques géographiques et géomorphologiques. La présence amérindienne sur le site a été confirmée en 1987 par la découverte d'un campement amérindien dont la période d'occupation se situerait entre les années 900 à 1000.

La *Grace Anglican Church* et son cimetière attenant datent du milieu du 19^e siècle. Le bâtiment, construit en bois, témoigne de la présence des familles protestantes dans le hameau de Mascouche de l'époque.

On retrouve, dans le secteur agricole de Mascouche, des chemins anciens dont certains sont demeurés à l'écart des fronts d'urbanisation. Il s'agit des chemins Sainte-Marie, Bas-Mascouche, Saint-Jean, Côte Georges, Saint-Pierre et de la Cabane Ronde. Ils sont bordés d'anciens bâtiments agricoles construits entre la fin du 18^e siècle et le début du 20^e siècle, reflétant une implantation particulièrement homogène et s'insérant dans des paysages ruraux bien préservés. Notons également la présence d'un ancien faubourg le long du chemin Sainte-Marie, soit le faubourg Rapide-Mascouche, qui se distingue par un resserrement de la trame des bâtiments.

Source: CD SIGAT.

Évaluation de l'ensemble :

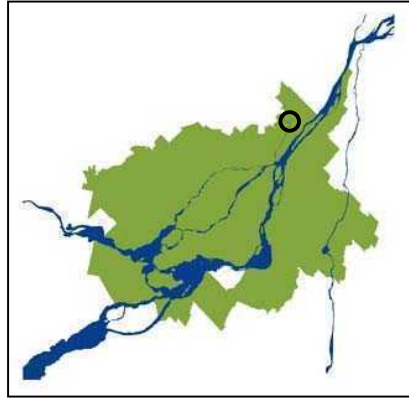
Ancienneté	Rareté	Exemplarité Originalité	Intégrité	Valorisation
+	+	+	0	-

Fiche technique des ensembles patrimoniaux de portée métropolitaine

COURONNE NORD

7- Noyau L'Assomption

Plan de localisation



Éléments de caractérisation :

Implantation institutionnelle – L'Assomption

La petite ville de L'Assomption est caractérisée par la concentration de ses institutions par exemple la croissance de cet ancien chef-lieu de la paroisse de Saint-Pierre-du-Portage comme capitale régionale amena la fondation de deux établissements d'enseignement : le collège de L'Assomption en 1832 et le couvent des dames de la congrégation en 1845. Il est en effet remarquable de constater l'importance qu'occupent ces bâtiments qui, par leur stature imposante, structurent le site enchanteur de ce paysage urbain.

Code de qualification de l'intérêt du lieu

Valeur de concentration : L'emplacement présente une concentration de bâtiments dont l'intérêt architectural est à signaler.

Valeur d'organisation spatiale : Des bâtiments présentent un mode d'implantation au sol remarquable.

Valeur d'évocation : Ce lieu, par ses caractéristiques d'aménagement de ses composantes architecturales, évoque une activité et/ou traduit une organisation sociale traditionnelle(s).

Rue Saint-Étienne – L'Assomption

La rue Saint-Étienne est l'une des plus anciennes de l'endroit. On y retrouve une concentration de bâtiments dont l'architecture date de l'époque de la fondation de cette ville. Quelques habitations plus récentes s'y intègrent bien et n'enlèvent rien à l'intérêt particulier de ce site.

Code de qualification de l'intérêt du lieu

Valeur de concentration : L'emplacement présente une concentration de bâtiments dont l'intérêt architectural est à signaler.

Valeur d'évocation : Ce lieu, par ses caractéristiques d'aménagement de ses composantes architecturales, évoque une activité et/ou traduit une organisation sociale traditionnelle(s).

Rue Saint-Pierre – L'Assomption

Depuis toujours, les habitants de L'Assomption empruntent la rue St-Pierre (rue piétonnière) qui fournit un accès aux divers centres d'activités. Cette rue pittoresque charme par le passage des citoyens qui y circulent quotidiennement. Des lieux importants en font partie dont la place de l'église.

Code de qualification de l'intérêt du lieu

Valeur d'évocation : Ce lieu, par ses caractéristiques d'aménagement de ses composantes architecturales, évoque une activité et/ou traduit une organisation sociale traditionnelle(s).

Tronçon du boulevard l'Ange-Gardien – L'Assomption

Après avoir traversé le centre-ville de l'Assomption, le boulevard l'Ange-Gardien rejoint puis longe la rivière sur une courte distance, créant ainsi une ouverture du champ visuel.

Un ensemble de maisons à gros volume, sises en bordure de la route donnent un caractère particulier à ce secteur.

Code de qualification de l'intérêt du lieu

Valeur du site : l'implantation intègre remarquablement des éléments géographiques, naturels, d'aménagement.

Valeur de concentration : L'emplacement présente une concentration de bâtiments dont l'intérêt architectural est à signaler.

Ministère des Affaires culturelles.; *Macro-inventaire des biens culturels du Québec du comté de l'Assomption : analyse du paysage architectural*; Ministère de la Culture et des communications; 1984.

Patrimoine bâti du vieux noyau de L'Assomption

L'ensemble est ponctué par un pôle qui correspond à un bâtiment classé (le Vieux Palais de Justice de L'Assomption) et à un bâtiment d'un grand intérêt (le Collège L'Assomption).

L'ensemble est protégé par une réglementation particulière tel le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale.

Par ailleurs, certaines interventions concrètes sont envisagées à l'intérieur de l'ensemble. La ville a mis sur pied un programme d'amélioration des infrastructures et de l'affichage du vieux village; elle envisage aussi la conservation du château Archambault.

De plus, la ville est à compléter un programme d'amélioration de quartier qui aura pour objectif de revitaliser le vieux village tout en mettant l'accent sur l'amélioration de l'esthétique urbaine. Des travaux de rénovation importants ont été réalisés au cours des dernières années au Collège de L'Assomption et au vieux Palais de Justice témoignant de l'intérêt de la collectivité et du gouvernement à préserver et à mettre en valeur ces bâtiments anciens.

Source: CD SIGAT.

Évaluation de l'ensemble :

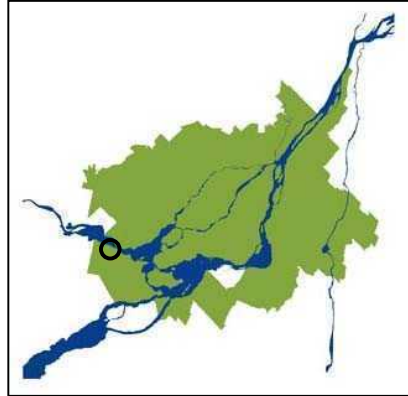
Ancienneté	Rareté	Exemplarité Originalité	Intégrité	Valorisation
+	0	0	0	+

Fiche technique des ensembles patrimoniaux de portée métropolitaine

COURONNE SUD

8- Secteur Vaudreuil-Dorion

Plan de localisation



Éléments de caractérisation :

Implantation, rue Principale – Hudson

Aucune description

Code de qualification de l'intérêt du lieu

Valeur de concentration : L'emplacement présente une concentration de bâtiments dont l'intérêt architectural est à signaler.

André Bendwell; *Macro-inventaire du comté de Vaudreuil : analyse du paysage architectural, Étude synchronique des lieux, Étude thématique de l'architecture*; Ministère de la Culture et des communications; date inconnue.

Évaluation de l'ensemble :

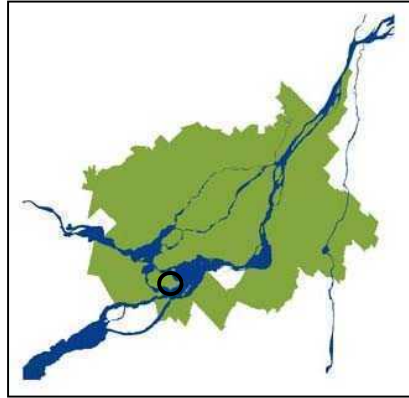
Ancienneté	Rareté	Exemplarité Originalité	Intégrité	Valorisation
+	-	+	+	0

Fiche technique des ensembles patrimoniaux de portée métropolitaine

COURONNE SUD

9- Pointe-des-Cascades/Autour du moulin

Plan de localisation



Éléments de caractérisation :

Des bâtiments, situés à Pointe-des-Cascades à l'endroit où se faisaient les opérations d'éclusage, abritaient les ateliers, les matériaux et la machinerie nécessaires à l'entretien du canal. Les bâtiments construits au début du siècle et présentant une architecture anglo-saxonne, occupent un terrain plat en bordure du fleuve en contrebas des écluses.

Code de qualification de l'intérêt du lieu

Valeur du site : l'implantation intègre remarquablement des éléments géographiques, naturels, d'aménagement.

Valeur d'organisation spatiale : Des bâtiments présentent un mode d'implantation au sol remarquable.

Valeur d'évocation : Ce lieu, par ses caractéristiques d'aménagement de ses composantes architecturales, évoque une activité et/ou traduit une organisation sociale traditionnelle(s).

Autour du moulin

Concentration d'événements architecturaux près du site d'un vieux moulin à vent

Code de qualification de l'intérêt du lieu

Valeur d'évocation : Ce lieu, par ses caractéristiques d'aménagement de ses composantes architecturales, évoque une activité et/ou traduit une organisation sociale traditionnelle(s).

André Bendwell; *Macro-inventaire du comté de Vaudreuil : analyse du paysage architectural, Étude synchronique des lieux, Étude thématique de l'architecture*; Ministère de la Culture et des communications; date inconnue.

Évaluation de l'ensemble :

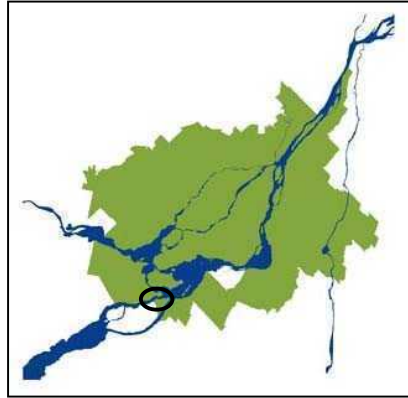
Ancienneté	Rareté	Exemplarité Originalité	Intégrité	Valorisation
+	+	+	+	0

Fiche technique des ensembles patrimoniaux de portée métropolitaine

COURONNE SUD

10- Canal de Beauharnois/de Soulange/Les Cèdres

Plan de localisation



Éléments de caractérisation :

Centrale hydroélectrique – Les Cèdres

Se trouve une petite centrale hydroélectrique, à l'est de Les Cèdres, qui fournissait l'énergie nécessaire à l'éclairage du canal et au fonctionnement des écluses.

Code de qualification de l'intérêt du lieu

Valeur du site : l'implantation intègre remarquablement des éléments géographiques, naturels, d'aménagement.

Valeur d'organisation spatiale : Des bâtiments présentent un mode d'implantation au sol remarquable.

Valeur d'évocation : Ce lieu, par ses caractéristiques d'aménagement de ses composantes architecturales, évoque une activité et/ou traduit une organisation sociale traditionnelle(s).

Implantation rue Principale – Les Cèdres

La rue Principale de la municipalité de Les Cèdres est plutôt dégarnie. De nombreux lots vacants, l'aire ouverte et le dégagement de la place de l'église et l'espace libre non aménagé en face de celle-ci donnent cette impression de vide. Le presbytère affiche une ornementation assez originale. À l'extrémité ouest du village, les maisons ont une position angulaire par rapport à la rue. Cette position inhabituelle donne un coup d'œil particulier.

Code de qualification de l'intérêt du lieu

Valeur du site : l'implantation intègre remarquablement des éléments géographiques, naturels, d'aménagement.

Ministère des Affaires culturelles. *Macro-inventaire des biens culturels du Québec du comté de Soulanges : analyse du paysage architectural*; Ministère de la Culture et des communications; 1984.

Parc archéologique de la Pointe-du-Buisson

À la fois considéré comme élément d'intérêt historique et comme site touristique, le Parc archéologique de la Pointe-du-Buisson, est un site classé en 1974 par le ministère de la Culture et des Communications. Ce parc expose et recèle des vestiges de l'occupation préhistorique du site et de la région.

Le développement de la région, surtout relié à son potentiel hydraulique, explique la présence dans certains secteurs d'un potentiel archéologique intéressant. La plupart des rives et des îles de la MRC ont déjà fait l'objet d'études de potentiel archéologique. L'île d'Aloigny, les îles de la Paix et certaines portions des rives du fleuve sont des secteurs sensibles. La rivière Châteauguay et ses affluents, ainsi que la rivière Saint-Louis, sont aussi des zones fort intéressantes quant à leur potentiel archéologique.

Source :CD SIGAT.

Centrale hydroélectrique Beauharnois – Melocheville

Le premier canal Beauharnois puis, plus tard, le chemin de fer ont grandement favorisé l'implantation de la grande industrie sur le territoire, qui a été à l'origine de la naissance du développement de quartiers ouvriers, surtout à Beauharnois. Ces quartiers font aujourd'hui partie du patrimoine bâti et méritent d'être conservés. L'ancien canal Beauharnois qui n'a malheureusement pas été sauvé, a été asséché et remblayé dans sa presque totalité au cours des années '60 et '70, à l'exception d'une partie du canal située à Salaberry-de-Valleyfield, aujourd'hui affectée à des fins récréatives de Melocheville, on retrouve quelques vestiges de ce moyen de communication qui a tant marqué l'histoire de la région. Ces vestiges tout comme une portion de l'ancien canal Beauharnois, à Salaberry-de-Valleyfield, devraient vraisemblablement être classés à titre de "bien culturel" par le ministère de la Culture et des Communications.

L'actuel canal Beauharnois et la centrale, du même nom, confirment le double statut de centre maritime et de haut lieu de la production hydroélectrique du Québec. Reconnue par la Commission des monuments historiques à Ottawa, la centrale figure parmi les plus beaux joyaux du patrimoine hydroélectrique canadien.

Source: CD SIGAT.

Évaluation de l'ensemble :

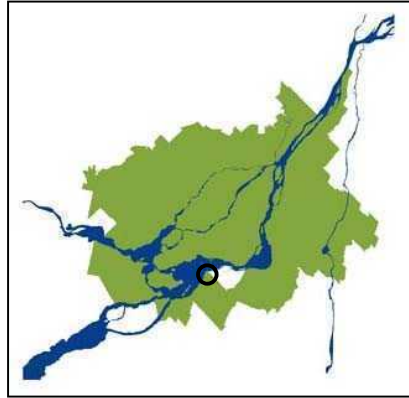
Ancienneté	Rareté	Exemplarité Originalité	Intégrité	Valorisation
+	+	+	+	0

Fiche technique des ensembles patrimoniaux de portée métropolitaine

COURONNE SUD

11- Châteauguay/Île Saint-Bernard

Plan de localisation



Éléments de caractérisation :

Châteauguay

La densité de bâtiments anciens augmente et leur intérêt culmine avec la concentration institutionnelle marquée surtout par l'exceptionnelle église de Châteauguay. Le site de bord de rivière a aussi donné lieu à une implantation de villégiature qui s'intègre à des ensembles agricoles résiduels. L'ensemble intègre également le noyau patrimonial du Vieux-Châteauguay

Île Saint-Bernard

Dans l'archipel de Montréal, peu de milieux naturels ont été aussi bien protégés que l'île Saint-Bernard. Les marais, les marécages, les rives, les prairies, l'érablière à caryers et la chênaie qu'on y retrouve constituent des écosystèmes exceptionnels qui abritent des espèces fauniques et floristiques des plus diversifiées et parfois rares. Enfin, à toutes ces richesses s'ajoutent la grande valeur patrimoniale de l'île marquée par la présence d'artéfacts archéologiques et l'architecture d'une autre époque.

Une entente intervenue en 1993 entre la congrégation des Sœurs Grises, la Fondation de la faune du Québec et la ville de Châteauguay a permis de créer le refuge faunique Marguerite-D'Youville. Ce nom rappelle celui de la fondatrice des Sœurs de la Charité de Montréal devenue propriétaire de la seigneurie de Châteauguay en 1765.

Source: Ministère des Affaires culturelles. *Macro-inventaire des biens culturels du Québec* et Héritage Saint-Bernard.

Évaluation de l'ensemble :

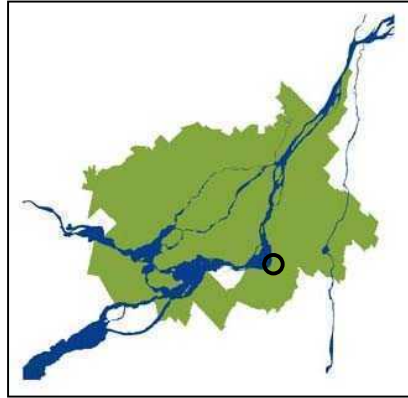
Ancienneté	Rareté	Exemplarité Originalité	Intégrité	Valorisation
+	0	0	0	-

Fiche technique des ensembles patrimoniaux de portée métropolitaine

COURONNE SUD

12- La Prairie

Plan de localisation



Éléments de caractérisation :

Arrondissement historique décrété : Arrondissement historique de La Prairie

Autres secteurs historiques : Faubourg de La Prairie

Au niveau des arrondissements et monuments historiques, trois sites possèdent une reconnaissance et une protection provinciale. Le ministère de la Culture et des Communications du Québec reconnaît la valeur historique des sites et monuments suivants:

- Église Saint-Joachim à Châteauguay, classé monument historique en 1975;
- Maison Sauvageau-Sweeny (et son aire de protection) à Mercier, classé monument historique en 1974;
- Le Vieux La Prairie et ses nombreuses constituantes, décrété arrondissement historique en 1975.

Actuellement, tous les autres sites et secteurs ne font pas l'objet d'une protection particulière. Toutefois, la *Loi sur les biens culturels* confère aux municipalités locales des pouvoirs en matière de protection des biens culturels. Les municipalités peuvent donc procéder elles-mêmes à la "citation" d'un monument ou encore à la "constitution" d'un site du patrimoine.

Le ministère de la Culture et des Communications du Québec, en collaboration avec la Fondation du patrimoine religieux, a mis en oeuvre un programme de "Soutien à la restauration du patrimoine religieux". Tous les lieux de cultes officiels (églises, temples, synagogues, chapelles) et les autres édifices à vocation religieuse (presbytères, couvents, etc.) d'intérêt patrimonial, construits avant 1945 et utilisés à ces fins depuis plus de 50 ans, sont admissibles aux subventions accordées.

Évaluation de l'ensemble :

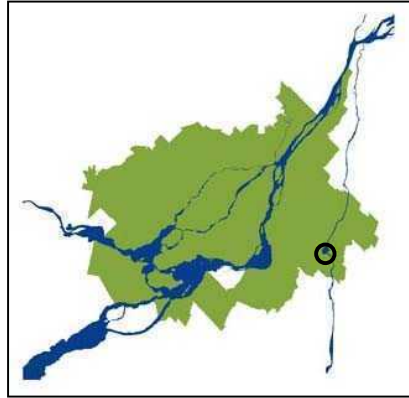
Ancienneté	Rareté	Exemplarité Originalité	Intégrité	Valorisation
+	+	+	0	+

Fiche technique des ensembles patrimoniaux de portée métropolitaine

COURONNE SUD

13- Chambly/Richelieu

Plan de localisation



Éléments de caractérisation :

Site historique – Chambly

Composé de deux parties, le parcours du site historique de Chambly débute par une concentration de vastes demeures le long du bassin du Richelieu, appelé plus couramment Bassin de Chambly, et débouche sur un joli parc. Cet itinéraire se termine au sud par une petite église et à l'ouest par l'imposant fort de Chambly. Cette concentration se situe dans un endroit nommé Fort Chambly. Ce site forme un ensemble architectural exceptionnel.

Code de qualification de l'intérêt du lieu

Valeur du site : l'implantation intègre remarquablement des éléments géographiques, naturels, d'aménagement.

Valeur de concentration : L'emplacement présente une concentration de bâtiments dont l'intérêt architectural est à signaler.

Valeur d'évocation : Ce lieu, par ses caractéristiques d'aménagement de ses composantes architecturales, évoque une activité et/ou traduit une organisation sociale traditionnelle(s).

L'autre partie du trajet à caractère historique se situe plus à l'ouest du fort et longe le contour du bassin. Dans ce secteur, le paysage s'enrichit de bâtiments institutionnels et religieux, dont les façades sont tournées vers le site du fort Chambly.

Code de qualification de l'intérêt du lieu

Valeur de concentration : L'emplacement présente une concentration de bâtiments dont l'intérêt architectural est à signaler.

Valeur d'évocation : Ce lieu, par ses caractéristiques d'aménagement de ses composantes architecturales, évoque une activité et/ou traduit une organisation sociale traditionnelle(s).

Rue principale – Chambly

Sur un axe presque parallèle au bassin et à la rivière Richelieu, une concentration de bâtiments aux volumétries variées forment l'agglomération de la rue principale de Chambly. Le canal la divise en deux parties distinctes. La partie est présente une agglomération plus dense et plus homogène. La partie ouest a une vue sur le bassin et on y trouve une concentration d'habitations. L'hôtel de ville et quelques bâtiments historiques.

Chemin Chambly

Une série d'habitations d'une qualité architecturale remarquable sont implantées le long du Chemin Chambly (route 112). C'est celui-ci qui reliait autrefois la seigneurie de Longueuil au fort de Chambly. Datant du régime Français, les habitations possèdent, pour la plupart, une toiture à deux versants galbés et un revêtement de pierre. Se situant au cœur de l'agglomération, la place de l'église, aux architectures remarquables et imposantes, marquent aussi ce chemin historique.

Ministère des Affaires culturelles.; *Macro-inventaire des biens culturels du Québec du comté de Chambly : analyse du paysage architectural*; Ministère de la Culture et des communications; 1984.

Richelieu

Les sites d'intérêt historique, culturel ou architectural identifiés au schéma sont:

- la maison Archambault, 2010, 1ère Rue, Richelieu;
- la maison Loiselle, 2184, chemin des Patriotes, Richelieu;
- la maison Asselin, 2226, chemin des Patriotes, Richelieu;
- le silo en pierre, 2590, chemin des Patriotes, Richelieu.

Source: CD SIGAT.

Évaluation de l'ensemble :

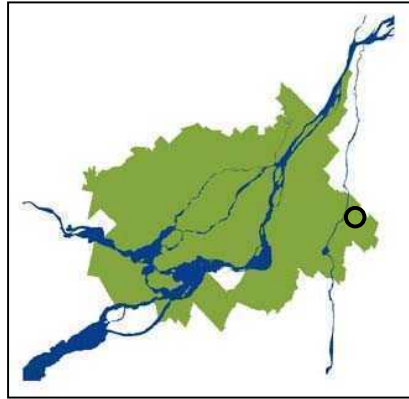
Ancienneté	Rareté	Exemplarité Originalité	Intégrité	Valorisation
+	+	+	0	+

Fiche technique des ensembles patrimoniaux de portée métropolitaine

COURONNE SUD

14- Mont Saint-Hilaire

Plan de localisation



Éléments de caractérisation :

Faisant partie des collines montérégiennes, le mont Saint-Hilaire est peu perturbé par l'activité humaine. Le site constitue une richesse sur les plans de la beauté naturelle et de l'intérêt culturel pour les visiteurs et les résidents. Une faune et une flore exceptionnelles couvrent les flancs du mont, qui cache en son cœur des minéraux uniques. La construction de la route 116 a favorisé le développement au pied de la montagne.

Le mont Saint-Hilaire est reconnu pour les multiples vergers qui s'y trouvent, ainsi que pour son Centre de la Nature permettant aux visiteurs d'explorer un réseau de sentier de 25 km.

Évaluation de l'ensemble :

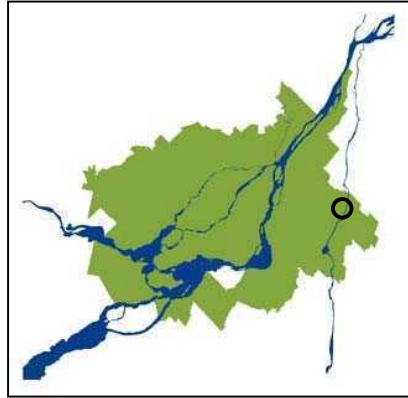
Ancienneté	Rareté	Exemplarité Originalité	Intégrité	Valorisation
0	+	+	+	+

Fiche technique des ensembles patrimoniaux de portée métropolitaine

COURONNE SUD

15- Boulevard Richelieu

Plan de localisation



Éléments de caractérisation :

Le boulevard Richelieu et la rue Nobel – Belœil et McMasterville

Le boulevard Richelieu traverse McMasterville et Belœil sur le bord de la rivière Richelieu. Caractérisé par la présence de nombreux arbres, le trajet est rehaussé par les différentes vues qu'il offre sur la rivière et le Mont Saint-Hilaire. On retrouve de superbes demeures dont quelques-unes servaient de résidences d'été à la fin du siècle dernier. Le charme de l'endroit explique bien qu'il ait eu fonction de villégiature à cette époque.

La rue Nobel située aux abords de la compagnie C.I.L. regroupe d'anciennes maisons construites par la compagnie.

Le site de l'église

Les bâtiments institutionnels marquent le parcours du boulevard Richelieu. La présence du vieux moulin et des bâtiments traditionnels environnants augmente la qualité du site en lui conservant son caractère original.

Le dégagement en façade sur la rivière rehausse d'autant plus la valeur de l'ensemble architectural.

Ministère des Affaires culturelles.; *Macro-inventaire des biens culturels du Québec du comté de Chambly : analyse du paysage architectural*.; Ministère de la Culture et des communications; 1984.

Évaluation de l'ensemble :

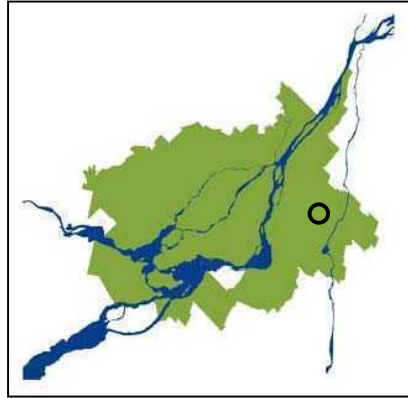
Ancienneté	Rareté	Exemplarité Originalité	Intégrité	Valorisation
+	-	0	0	0

Fiche technique des ensembles patrimoniaux de portée métropolitaine

COURONNE SUD

16- Mont Saint-Bruno - Saint-Bruno-de-Montarville

Plan de localisation



Éléments de caractérisation :

Au sommet du mont Saint-Bruno, entre le lac Seigneurial et le lac du Moulin, de majestueuses demeures sont implantées le long d'un chemin étroit et sinueux. La richesse du couvert végétal et celle des demeures conjuguée à la topographie crée une ambiance de villégiature à proximité du noyau urbain.

Code de qualification de l'intérêt du lieu

Valeur du site : l'implantation intègre remarquablement des éléments géographiques, naturels, d'aménagement.

Valeur de concentration : L'emplacement présente une concentration de bâtiments dont l'intérêt architectural est à signaler.

Ministère des Affaires culturelles.; *Macro-inventaire des biens culturels du Québec du comté de Chambly : analyse du paysage architectural*; Ministère de la Culture et des communications; 1984.

Évaluation de l'ensemble :

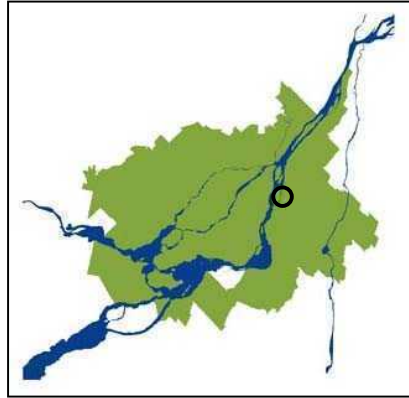
Ancienneté	Rareté	Exemplarité Originalité	Intégrité	Valorisation
0	+	+	+	+

Fiche technique des ensembles patrimoniaux de portée métropolitaine

COURONNE SUD

17- Boucherville

Plan de localisation



Éléments de caractérisation :

Boulevard Marie-Victorin – Boucherville

Longeant le fleuve Saint-Laurent, ce parcours linéaire débute par le site de l'église et les bâtiments institutionnels qui l'entourent. Il se poursuit plus au sud avec une forte concentration de vastes demeures, de pierre ou de bois, de style variés. Le parc de la Seigneurie, avec ses maisons de pierre, marque la fin du parcours riche en événements architecturaux exceptionnels.

Agglomération du Vieux-Boucherville

Face au fleuve, dans le Vieux-Boucherville, on y trouve une des premières formes d'urbanisation, c'est-à-dire, le quadrilatère. L'organisation de l'agglomération y est toujours authentique : des rues étroites, des habitations près les unes des autres et très près de la rue, le collège, l'église et son presbytère. L'ensemble se caractérise surtout par son homogénéité.

Ministère des Affaires culturelles.; *Macro-inventaire des biens culturels du Québec du comté de Chambly : analyse du paysage architectural*, Ministère de la Culture et des communications; 1984.

Évaluation de l'ensemble :

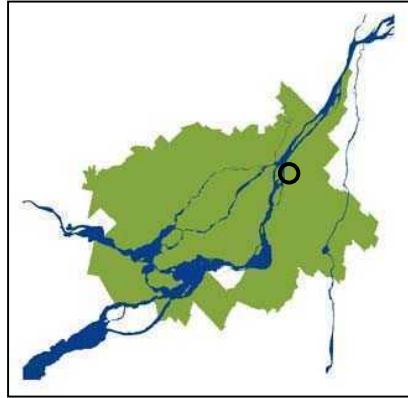
Ancienneté	Rareté	Exemplarité Originalité	Intégrité	Valorisation
+	0	0	+	+

Fiche technique des ensembles patrimoniaux de portée métropolitaine

COURONNE SUD

18- Varennes

Plan de localisation



Éléments de caractérisation :

La rue Sainte-Anne et la rue Massue – Varennes

La rue Sainte-Anne se détache du boulevard Marie-Victorin, route principale reliant les villages du bord du fleuve, et traverse la ville de Varennes. De ce fait, elle a su préserver le caractère original de sa trame d'implantation. Son cachet particulier tient à la beauté des bâtiments traditionnels qui la bordent et aux percées visuelles qu'elle offre sur le fleuve.

La rue Massue est intéressante par son échelle réduite et par l'organisation spatiale de ses maisons à toiture mansardée et à versants droits qui découpent l'espace de façon particulière.

La place de l'église – Varennes

Un déplacement est créé sur la rue Sainte-Anne par le recul des bâtiments institutionnels. Ces imposants bâtiments s'organisent en une véritable place, fermée par les éléments naturels et bâtis. La végétation et le fleuve en façade lui donnent un caractère unique.

Raymond, Chabot, Martin Paré & Ass.; *Macro-inventaire du comté de Verchère : analyse du paysage architectural, Étude synchronique des lieux, Étude thématique de l'architecture*; Ministère de la Culture et des communications; date inconnue.

Évaluation de l'ensemble :

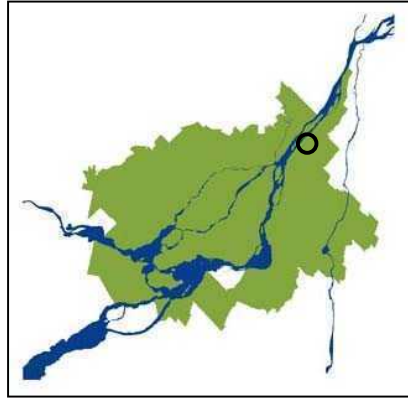
Ancienneté	Rareté	Exemplarité Originalité	Intégrité	Valorisation
+	-	0	0	0

Fiche technique des ensembles patrimoniaux de portée métropolitaine

COURONNE SUD

19- Le boulevard Marie-Victorin – Verchères

Plan de localisation



Éléments de caractérisation :

Le boulevard Marie-Victorin, ancien chemin de la reine, traverse le village sur toute sa longueur. C'est une implantation dense d'éléments architecturaux de grande qualité dont l'intérêt est accentué par la présence d'arbres

Raymond, Chabot, Martin Paré & Ass.; *Macro-inventaire du comté de Verchère : analyse du paysage architectural, Étude synchronique des lieux, Étude thématique de l'architecture*; Ministère de la Culture et des communications; date inconnue.

Évaluation de l'ensemble :

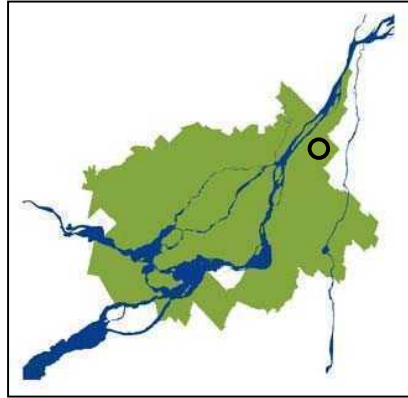
Ancienneté	Rareté	Exemplarité Originalité	Intégrité	Valorisation
+	-	0	0	0

Fiche technique des ensembles patrimoniaux de portée métropolitaine

COURONNE SUD

20- Chemin de la Beauce – Calixa-Lavallée

Plan de localisation



Éléments de caractérisation :

Le rang du Brûlé est exceptionnel par les superbes maisons de pierre de la fin du 18^e siècle et du début du 19^e siècle que l'on découvre tout au long de son parcours.

Raymond, Chabot, Martin Paré & Ass.; *Macro-inventaire du comté de Verchère : analyse du paysage architectural, Étude synchronique des lieux, Étude thématique de l'architecture*; Ministère de la Culture et des communications; date inconnue.

Évaluation de l'ensemble :

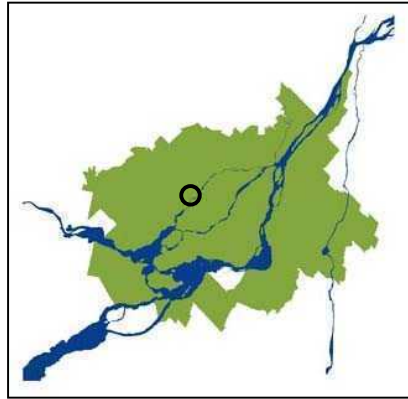
Ancienneté	Rareté	Exemplarité Originalité	Intégrité	Valorisation
+	-	+	+	0

Fiche technique des ensembles patrimoniaux de portée métropolitaine

LAVAL

21- Archipel Rivière-des-Mille-Îles

Plan de localisation



Éléments de caractérisation :

L'intérêt de l'archipel de la Rivière-des-Mille-Îles réside dans son caractère naturel. La rivière est large et calme à cet endroit et englobe une trentaine d'îles boisées. Il offre un paysage de forêt luxuriante et de marais dans un vaste territoire naturel, au cœur de la grande région de Montréal.

Les multiples espèces de poissons, d'oiseaux, de mammifères, de reptiles et d'amphibiens font de la rivière des Mille Îles un endroit très riche non seulement au niveau de la faune mais par ses nombreux marais et herbiers aquatiques.

Ces marais représentent la plus efficace et la moins coûteuse de toutes les usines d'épuration de l'eau qui soit, grâce aux végétaux et aux micro-organismes qui filtrent les polluants. Ils représentent aussi un endroit parfait pour la reproduction de la faune aquatique, les pêcheurs vous le diront!

Depuis août 1998, une dizaine d'îles ont maintenant le statut de refuge faunique et ce, grâce aux efforts des propriétaires comme Laval, Rosemère et Éco-Nature, en collaboration avec le Ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec et tous les citoyens engagés dans cette aventure.

Source: Site internet du Parc-de-la-Rivières-des-Mille-Îles.
--

Évaluation de l'ensemble :

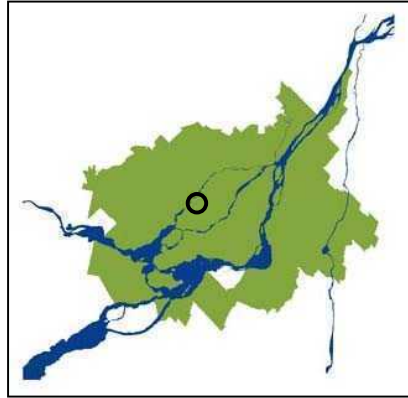
Ancienneté	Rareté	Exemplarité Originalité	Intégrité	Valorisation
0	+	+	+	0

Fiche technique des ensembles patrimoniaux de portée métropolitaine

LAVAL

22- Le village de Sainte-Rose

Plan de localisation



Éléments de caractérisation :

Constatations et faits dominants

- 1- L'origine du développement du village de Sainte-Rose remonte à la deuxième moitié du 18^e siècle.
- 2- Cet ensemble regroupe au-delà de 200 structures d'intérêt témoins de techniques de constructions désuètes.
- 3- Ces bâtiments se sont implantés essentiellement en bordure ou à proximité du boulevard Sainte-Rose, de part et d'autre de l'église et ce, sur une distance de près de 2 500 mètres.
- 4- Plusieurs sous-ensembles de bâtiments construits plus récemment se greffent au plus vieil axe de développement (le boulevard Sainte-Rose).
- 5- On constate toutefois deux concentrations de vieux bâtiments datant principalement du 19^e siècle; l'un est situé de part et d'autre du boulevard Labelle, près de l'intersection avec le boulevard Sainte-Rose et l'autre concentration est située dans le secteur immédiat de l'intersection des rues Des Patriotes et du boulevard Sainte-Rose.
- 6- Des bâtiments de villégiature d'intérêt, aujourd'hui transformés en résidences permanentes, caractérisent le bâti à l'ouest de l'ensemble.
- 7- La sinuosité du boulevard Sainte-Rose permet des perspectives des plus intéressantes sur des ensembles de bâtiments, notamment celui situé à l'est de la rue des Patriotes, du côté nord du boulevard Sainte-Rose.
- 8- Les bâtiments institutionnels et de services implantés dans le secteur immédiat de l'église se caractérisent par leur revêtement, qui est un de maçonnerie.
- 9- Plusieurs bâtiments d'intérêt historique sont utilisés à des fins commerciales, notamment en bordure du boulevard Sainte-Rose.

Source: CD SIGAT.

Évaluation de l'ensemble :

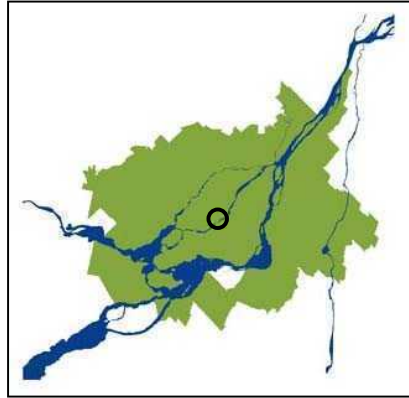
Ancienneté	Rareté	Exemplarité Originalité	Intégrité	Valorisation
+	-	0	0	0

Fiche technique des ensembles patrimoniaux de portée métropolitaine

LAVAL

23- Abords de la Rivière-des-Prairies

Plan de localisation



Éléments de caractérisation :

Ensemble discontinu : une partie de l'ancien village de Montréal-Nord

- Situé de part et d'autre du boulevard Gouin est
- Entre le boulevard Pie IX et la rue des Récollets (incluse)
- Limitée au nord par la rivière des Prairies et au sud par les limites des lits des propriétés sud du boulevard Gouin

Ce petit tronçon renferme des habitations unifamiliales traditionnelles distribuées en bordure du boulevard Gouin

Ensemble continu : l'ancien village du Sault-au-Recollet

- Situé dans le quartier Ahuntsic
- Comprend l'aire de protection de l'église de la Visitation
- Caractéristiques générales :
 - o Forte cohésion
 - o Densité importante d'habitations du XIX^e siècle intéressante par leur volumétrie, leurs formes et plusieurs éléments architectoniques traditionnels
 - o Qualité de l'environnement tributaire de la proximité de la Rivière-des-Prairies, de la présence de l'Île de la Visitation et de la végétation arborescente

Ensemble continu : une partie de l'ancien village d'Ahuntsic

- Situé dans le quartier Ahuntsic
- Caractéristiques générales :
 - o Cadre naturel marqué par la proximité de la Rivière-des-Prairies, par la présence de trois parcs aménagés et par la conservation des rangées d'arbres qui bordent plusieurs rues
 - o Séquences visuelles d'intérêt sur le parcours du boulevard Gouin
 - o Présence ponctuelle mais régulière d'habitations unifamiliales traditionnelles du XIX^e siècle ou de petites suites de maisons en rangée du début du XX^e siècle
 - o Paysage dominé à l'est par l'ensemble institutionnel Sophie Barat

Ensemble continu : l'ancien noyau du village de Bordeaux et son voisinage

- Situé dans le quartier Ahuntsic
- Caractéristiques générales :
 - o Structure, échelle et trame villageoise bien conservées
 - o Cadre paysagé d'intérêt, tributaire de la berge aménagée
 - o Forte densité d'édifices patrimoniaux d'architectures variées
 - o Paysage dominé à l'est par l'édifice monumental de la prison

Ensemble discontinu : le sous-ensemble du Bocage et son voisinage

- Situé dans le quartier Ahuntsic
- Caractéristiques générales :
 - o Petite unité résidentielle datant du début du XX^e siècle
 - o Aménagement paysager d'intérêt, participant du voisinage de la rivière
 - o Qualité des habitations, matériaux traditionnels (brique et bois)

Ensemble continu : le boisé de Saraguay et son voisinage

- Situé dans le quartier Saraguay
- Comprend une grande partie de l'arrondissement naturel de Saraguay
- Caractéristiques générales :
 - o Caractère naturel bien conservé du boulevard Gouin
 - o Cadre naturel remarquable

Ministère des Affaires culturelles, *Les ensembles patrimoniaux sur le territoire de la Communauté Urbaine de Montréal*; Direction régionale de Montréal, Direction du patrimoine; Mars 1986.

Pont-Viau

Constatations et faits dominants

- 1- Pont-Viau se caractérise par la structure de deux ensembles distincts; le plus récent originant du début du présent siècle gravite autour de l'église St-Christophe, le second, localisé près de la sortie immédiate du Pont-Viau, origine, quant à lui, de la deuxième moitié du 19^e siècle.
- 2- Le développement de ces deux ensembles est attribuable à la présence du pont enjambant la rivière des Prairies, dont le premier remonte au milieu du 19^e siècle.
- 3- Près de 100 bâtiments d'intérêt caractérisent ces deux ensembles.
- 4- Les bâtiments les plus âgés se regroupent principalement en bordure des rues St-Hubert, Des Prairies et Lévesque.

Laval-des-Rapides

Constatations et faits dominants

- 1- L'origine du développement de cet ensemble de Laval-des-Rapides est attribuable, dans un premier temps, à la présence et à l'activité qui subsistèrent autour du moulin du Crochet, puis à la présence du chemin de fer du Canadien Pacifique longeant l'ensemble. Cet ensemble regroupe près de 50 structures d'intérêt témoins de techniques de construction désuètes.
- 2- Ces bâtiments se retrouvent essentiellement en bordure du boulevard Des Prairies et des rues Laval, Du Pacifique, Du Par cet Legrand.
- 3- La majorité des bâtiments qui composent cet ensemble originent du premier quart du 20^e siècle.
- 4- La brique, le bardeau d'amiante, le déclin de bois, sont les matériaux de recouvrement les plus rencontrés.

L'Abord-à-Plouffe

Constatations et faits dominants

- 1- L'origine du développement de cet ensemble de l'Abord-à-Plouffe se situe essentiellement vers le début du 20^e siècle. Son développement est attribuable à la présence d'un pont qui enjamba la rivière des Prairies au milieu du 19^e siècle.
- 2- Près de 100 structures d'intérêt caractérisent cet ensemble.
- 3- Les bâtiments sont regroupés de façon très homogène et le tissu est relativement serré.
- 4- L'amiante, le bardeau de cèdre et le déclin de bois sont les matériaux de revêtement dominants.
- 5- Les toitures sont généralement à bassin ou plates et quelques maisons ont leur toit-pignon donnant sur la rue.

Pluram inc.; *Analyse historique et architecturale sur le patrimoine lavallois, volume 3, Décembre 1981.*

Sites d'intérêt archéologiques :

- Parc Beauséjour, parc Belmont, parc Raimbault, parc Bateliers, parc Île Perry, parc Nicolas Viel, parc Maurice Richard;
- Sites archéologiques :
 - o BJFJ-9 : Sault-au-Récollet
 - o BJFJ-25 : Maison du Pressoir, vestige des bases du pressoir (début du XIX^e siècle)
 - o BJFJ-28 : Rue du Fort-Lorette, Maison Saint-Janvier (1850-1971)
 - o BJFJ-29 : Rue du Fort-Lorette, habitation (XIX^e siècle)
 - o BJFJ-64 : Moulin de Sault-au-Récollet (vestige XIX^e siècle)
 - o BJFJ-78 : habitation boulevard Gouin (fin du XVIII^e siècle)
 - o BJFJ-79 : Habitation, boulevard Gouin (fin du XIX^e siècle)
 - o BJFJ-85 : Église de la visitation, Sault-au-Récollet – vestiges amérindiens préhistoriques et fondations du parvis, XIX^e siècle
 - o BJFJ-89 : Sault-au-Récollet
 - o BJFJ-90 : Sault-au-Récollet, boulevard Gouin
 - o BJFJ-91 : Sault-au-Récollet, boulevard Gouin
 - o BJFJ-92 : Sault-au-Récollet, boulevard Gouin

Évaluation de l'ensemble :

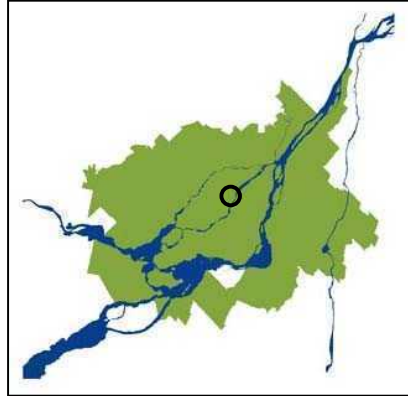
Ancienneté	Rareté	Exemplarité Originalité	Intégrité	Valorisation
+	+	+	+	+

Fiche technique des ensembles patrimoniaux de portée métropolitaine

LAVAL

24- Le village de Saint-Vincent-de-Paul

Plan de localisation



Éléments de caractérisation :

Histoire et développement

Les terres sur lesquelles le village de Saint-Vincent-de-Paul s'est développé ont été concédées en 1732. C'est en 1740 qu'eut lieu la création de la paroisse et cette érection canonique suscita la construction d'un presbytère et d'une première église en pierre, en 1744. Ces premiers bâtiments, qui sont à l'origine du développement du village, étaient localisés sur le bord de la rivière des Prairies, en bas du coteau de la Pinière, sur les terrains occupés aujourd'hui par le couvent des Sœurs de la Providence. En ces débuts, le boulevard Lévesque n'était occupé que par quelques bâtiments de ferme dispersés ici et là.

En 1853, considérant l'état lamentable dans lequel se trouvait l'église qui avait subi les effets néfastes de plusieurs inondations, on décida de relocaliser cette dernière et de construire une nouvelle église en réutilisant les matériaux de l'ancienne. La nouvelle église vient donc se joindre aux quelques bâtiments qui formaient déjà, au milieu du 19^e siècle, un embryon de village sur le coteau, à l'intersection de l'actuel boulevard Lévesque et la Montée St-François. Déjà, en 1851, on retrouvait, de part et d'autre de ces chemins, quelques boutiques et magasins et deux auberges. De fait, le village de Saint-Vincent-de-Paul présentait, au milieu du 19^e siècle, une forme de « L » renversé, représentant le plan cadastral du village de cette époque.

Nouveaux déplacements, nouvelles orientations

L'implantation et l'aménagement d'un premier pénitencier à Saint-Vincent-de-Paul, au milieu du 19^e siècle, à l'intérieur du couvent des Sœurs de la Providence, lequel était situé derrière l'église actuelle (« vieux pen »), sera le premier événement qui marquera une nouvelle orientation du développement du village.

Bien que le village ait connu divers événements historiques d'intérêt, entre autres la fondation de deux écoles des Beaux-Arts, en 1800 et 1823, et la construction du manoir Sabrevoix de Bleury, en 1840, ces événements n'auront que peu ou point d'influence sur le développement architectural du village de Saint-Vincent-de-Paul. Notons que l'école de Louis-Amable Quévillon (1800) était située à l'ouest de l'ancienne église, près du rivage, et l'école de Joseph Pépin (1823), élève de Quévillon, était établie, quant à elle, à environ deux kilomètres.

Par contre, l'implantation et l'expansion successives du pénitencier fédéral auront pour effet de modifier, de façon importante, la trame originale du développement du village. Une vue aérienne de l'ensemble de l'institution est suffisante pour permettre de constater l'importance de l'essor du développement du pénitencier. En effet, l'expansion du pénitencier a nécessité, depuis son avènement, la relocalisation de plusieurs bâtiments qui étaient situés, autrefois, en bordure de la

Montée St-François. Ces bâtiments ont été relocalisés ailleurs dans le village par la suite. La plupart de ces maisons subsistent encore et ont été rénovés. De plus, suite à une évacuation en 1961, l'institution fit démolir, dans la Montée St-François, une dizaine d'autres bâtiments qui servaient à abriter quelques employés du pénitencier.

Le pénitencier possédant l'ensemble du territoire à l'est de la Montée St-François, de même que les terrains situés derrière l'église actuelle, il ne subsistait qu'un seul sens possible au développement du village de Saint-Vincent-de-Paul, soit à l'ouest de l'église actuelle. Les terrains situés de part et d'autre du boulevard Lévesque, jusqu'à la rue Desnoyers, furent donc rapidement occupés et l'accroissement de la population obligea, vers les années 1930, l'ouverture des rues De la Fabriques, Du Collège et Desnoyers.

Perception du milieu bâti

Le boulevard Lévesque, entre la Montée St-François et la rue Desnoyers, se caractérise aujourd'hui par la présence de plusieurs bâtiments de styles variés, datant d'époques différentes. Ces bâtiments se côtoient, de part et d'autre, de façon fort particulière. Ces bâtiments illustrent bien les diverses périodes de développement qu'a connu Saint-Vincent-de-Paul depuis ses origines. On note d'ailleurs, encore aujourd'hui, deux granges encore existantes dans le cœur du village.

Quant aux rues Desnoyers, Du Collège et De la Fabrique, elles sont bordées de bâtiments de briques de deux étages, avec balcon et escaliers extérieurs, construits vers les années 1935-1945. Ces bâtiments sont très représentatifs de ce qu'on construisait à l'époque, sur le plateau Mont-Royal, à Montréal. L'ensemble qu'ils forment, dans ces quelques rues de Saint-Vincent-de-Paul, est des plus intéressants et ceinture, pour ainsi dire, le secteur d'intérêt patrimonial du village.

Le secteur Bellevue, quant à lui, localisé au bas de la côte du même nom, s'est développé notamment depuis le premier quart du 20^e siècle. Auparavant, il était occupé, presque exclusivement, par l'ancien hôpital de Saint-Vincent-de-Paul construit vers le milieu du 19^e siècle. Par la suite, son développement s'est axé sur la villégiature et a laissé, aujourd'hui, plusieurs exemples de bâtiments type « villas », lesquels ont été, par la suite, transformés en résidences permanentes.

Constatations et faits dominants

L'origine du développement du village de Saint-Vincent-de-Paul remonte à la deuxième moitié du 18^e siècle.

- 1- Le développement du pénitencier a été et demeure un élément qui a marqué profondément la structure de développement du village.
- 2- Cet ensemble regroupe au-delà de 200 bâtiments d'intérêt, lesquels sont représentatifs de techniques de construction désuètes.
- 3- Ces bâtiments se concentrent en variété, principalement en bordure du boulevard Lévesque, où l'alternance de bâtiments datant d'époques différentes est remarquable.
- 4- Les rues De La Fabrique, Du Collège et Desnoyers se caractérisent par la présence de plusieurs bâtiments de brique de deux étages accusant une toiture plate.
- 5- Le secteur de la rue Bellevue se caractérise, quant à lui, par la présence de bâtiments d'intérêt de type « villa ».
- 6- Les fonctions commerciales et résidentielles caractérisent le bâti en bordure du boulevard Lévesque.

Pluram inc.; <i>Analyse historique et architecturale sur le patrimoine lavallois, volume 3, Décembre 1981.</i>
--

Évaluation de l'ensemble :

Ancienneté	Rareté	Exemplarité Originalité	Intégrité	Valorisation
+	-	0	0	0

Fiche technique des ensembles patrimoniaux de portée métropolitaine

LAVAL

25- Pointe est de l'Île de Laval

Plan de localisation



Éléments de caractérisation :

Pluram inc.; *Analyse historique et architecturale sur le patrimoine lavallois, volume 3, Décembre 1981.*

Évaluation de l'ensemble :

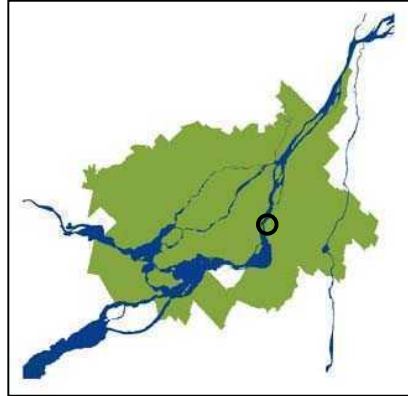
Ancienneté	Rareté	Exemplarité Originalité	Intégrité	Valorisation
+	0	0	0	-

Fiche technique des ensembles patrimoniaux de portée métropolitaine

LONGUEUIL

26- Longueuil

Plan de localisation



Éléments de caractérisation :

Agglomération du Vieux-Longueuil - Longueuil

Délimité principalement par les rues Labonté, Bord-de-l'eau, Lemoyne et Chemin Chambly, le Vieux-Longueuil se divise en deux secteurs. Dans ces secteurs se trouvent une concentration importante d'habitations dont la plupart ont conservé leur authenticité. Particulièrement, près de l'église Saint-Joseph, rue Saint-Charles, se trouve un groupe de bâtiments dont l'architecture et la volumétrie sont exceptionnelles. Certains d'entre-eux ont été classés monuments historiques.

Rue Saint-Charles - Longueuil

Sur plus de deux kilomètres, la rue Saint-Charles comporte deux parties bien distinctes, soit une concentration de bâtiments institutionnels et commerciaux, et un secteur résidentiel.

Dans le secteur résidentiel de la rue Saint-Charles, au nord, se trouvent principalement des habitations semi-détachées, ainsi que quelques solides maisons de pierre à toiture à versants droits.

Les bâtiments institutionnels, concentrés à proximité du chemin Chambly, sont dominés par l'église Saint-Joseph. La texture et la volumétrie de ces bâtiments du courant d'inspiration française sont remarquables. Cette église et l'hôtel de ville, à l'extrémité sud, délimitent la zone commerciale. Parmi les bâtiments intéressants, notons l'ancienne gare du chemin de fer transformée en restaurant.

Ministère des Affaires culturelles.; *Macro-inventaire des biens culturels du Québec du comté de Chambly : analyse du paysage architectural*.; Ministère de la Culture et des communications; 1984.

Évaluation de l'ensemble

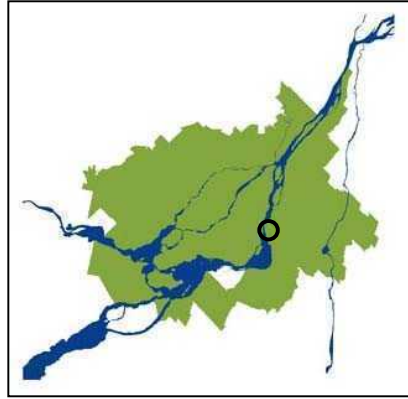
Ancienneté	Rareté	Exemplarité Originalité	Intégrité	Valorisation
+	0	0	+	+

Fiche technique des ensembles patrimoniaux de portée métropolitaine

LONGUEUIL

27- Saint-Lambert

Plan de localisation



Éléments de caractérisation :

Riverside Drive – Saint-Lambert

Des limites de Longueuil à l'est jusqu'à Brassard à l'ouest, ce tronçon de rue à caractère historique longe le fleuve Saint-Laurent. Sur ce trajet, sont implantées plusieurs maisons de pierre à toiture à deux versants, dont la vocation originale fut la villégiature.

Code de qualification de l'intérêt du lieu

Valeur de concentration : L'emplacement présente une concentration de bâtiments dont l'intérêt architectural est à signaler.

Valeur d'évocation : Ce lieu, par ses caractéristiques d'aménagement de ses composantes architecturales, évoque une activité et/ou traduit une organisation sociale traditionnelle(s).

Avenue Victoria – Saint-Lambert

Le centre-ville de Saint-Lambert est constitué de deux secteurs. L'avenue Victoria, datant du début du siècle, comporte principalement des bâtiments de dimensions moyennes. Cependant, quelques bâtiments anciens sis dans des rues contiguës font partie de l'artère principale. Le second secteur est formé d'édifices modernes, aux dimensions imposantes, ainsi que de plusieurs bâtiments résidentiels datant de la fondation de Saint-Lambert. Les parcs adjacents à l'avenue Victoria ajoutent de l'attrait au centre-ville.

Code de qualification de l'intérêt du lieu

Valeur de concentration : L'emplacement présente une concentration de bâtiments dont l'intérêt architectural est à signaler.

Valeur d'évocation : Ce lieu, par ses caractéristiques d'aménagement de ses composantes architecturales, évoque une activité et/ou traduit une organisation sociale traditionnelle(s).

Ministère des Affaires culturelles.; *Macro-inventaire des biens culturels du Québec du comté de Chambly : analyse du paysage architectural*; Ministère de la Culture et des communications; 1984.

Évaluation de l'ensemble :

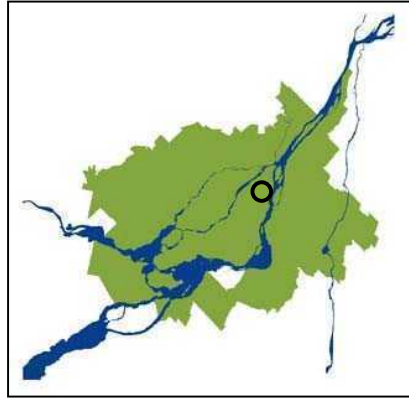
Ancienneté	Rareté	Exemplarité Originalité	Intégrité	Valorisation
0	0	+	+	0

Fiche technique des ensembles patrimoniaux de portée métropolitaine

MONTREAL

28- Pétrochimie

Plan de localisation



Éléments de caractérisation :

Cet ensemble industriel constitue un des deux seuls sites d'envergure de pétrochimie au Canada. Les hautes cheminées industrielles sont les principaux éléments qui caractérisent l'ensemble. Les cheminées de l'Est de Montréal sont devenues des éléments identitaires montréalais, voire même emblématiques.

Évaluation de l'ensemble :

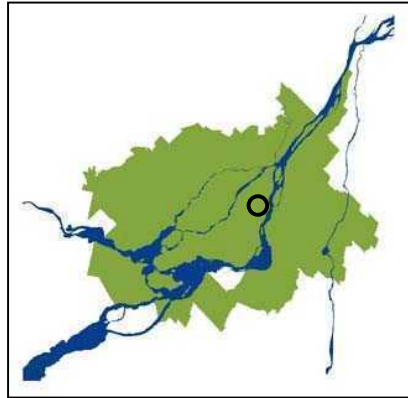
Ancienneté	Rareté	Exemplarité Originalité	Intégrité	Valorisation
-	+	0	+	+

Fiche technique des ensembles patrimoniaux de portée métropolitaine

MONTREAL

29- Ensemble continu : le secteur Louis H. Lafontaine

Plan de localisation



Éléments de caractérisation :

- Situé dans le quartier Mercier
- Caractéristiques générales :
 - o Caractère monumental de l'ensemble institutionnel
 - o Unité de matériaux et d'échelle
 - o Architecture datant du début du XX^e siècle

Site d'intérêt archéologique :

- o Hospice Saint-Jean-de-Dieu

Évaluation de l'ensemble :

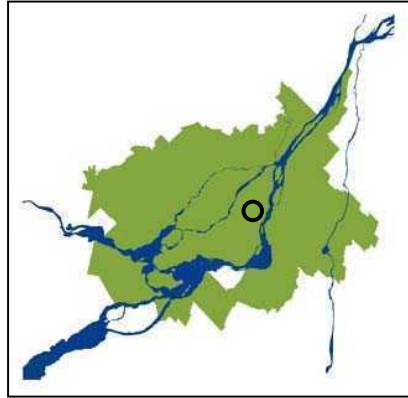
Ancienneté	Rareté	Exemplarité Originalité	Intégrité	Valorisation
0	0	0	+	-

Fiche technique des ensembles patrimoniaux de portée métropolitaine

MONTREAL

30- Secteur du Parc Maisonneuve

Plan de localisation



Éléments de caractérisation :

Ensemble continu : le secteur Hochelaga-Maisonneuve, partie sud

- Situé dans les quartiers Hochelaga, Préfontaine et Maisonneuve
- Caractéristiques générales :
 - o Forte homogénéité de l'architecture et qualité architecturale remarquable des bâtiments institutionnels. Architecture vernaculaire datant du début du XX^e siècle
 - o Homogénéité de la trame, particulièrement au sud de la rue Ontario
 - o État général de conservation moyen
 - o Rôle historique de la rue Notre-Dame

Ensemble continu : le secteur Hochelaga-Maisonneuve, partie nord

- Situé dans les quartiers Préfontaine et Maisonneuve
- Caractéristiques générales :
 - o Homogénéité quant au gabarit et à l'implantation
 - o Relations visuelles importantes vers le sud découlant d'une topographie caractérisée : « le talus Sherbrooke »
 - o Architecture pavillonnaire relativement récente, datant des années 1940-1950

Ministère des Affaires culturelles, *Les ensembles patrimoniaux sur le territoire de la Communauté Urbaine de Montréal*; Direction régionale de Montréal, Direction du patrimoine; Mars 1986.

Par ailleurs, le site du secteur du Parc Maisonneuve comprend un site archéologique répertorié (numéro du site inconnu).

Évaluation de l'ensemble :

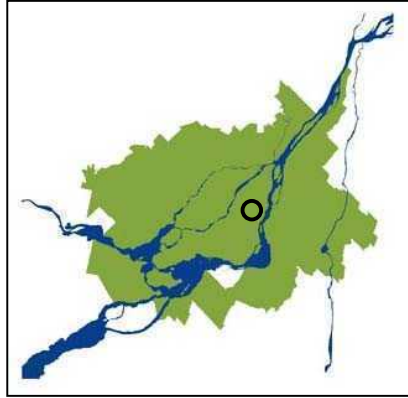
Ancienneté	Rareté	Exemplarité Originalité	Intégrité	Valorisation
0	+	+	+	+

Fiche technique des ensembles patrimoniaux de portée métropolitaine

MONTREAL

31- Secteur Maisonneuve

Plan de localisation



Éléments de caractérisation :

Ensemble continu : le secteur parc Maisonneuve et Cité-Jardin

- Situé dans les quartiers Maisonneuve et Rosemont
- Caractéristiques générales :
 - o Prédominance de végétation et d'espaces verts
 - o Intérêt de la topographie et qualité des points de vue
 - o Un sous-ensemble résidentiel d'inspiration anglaise : Cité-jardin. Forte homogénéité, architecture pavillonnaire, bon état de conservation

Ensemble continu : le secteur Vieux Rosemont

- Situé dans le quartier Rosemont
- Caractéristiques générales :
 - o Forte homogénéité quant à la volumétrie du milieu bâti et à l'implantation
 - o Trame urbaine d'origine très peu modifiée
 - o Architecture vernaculaire datant des années quarante. Qualité des bâtiments institutionnels
 - o Bon état général de conservation

Ministère des Affaires culturelles, *Les ensembles patrimoniaux sur le territoire de la Communauté Urbaine de Montréal*; Direction régionale de Montréal, Direction du patrimoine; Mars 1986.

Site d'intérêt archéologique :

- o Parc Raymond-Préfontaine

Évaluation de l'ensemble :

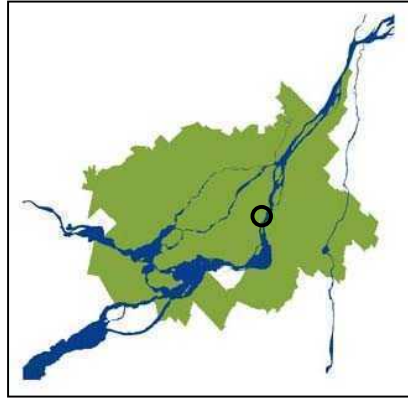
Ancienneté	Rareté	Exemplarité Originalité	Intégrité	Valorisation
0	0	+	0	0

Fiche technique des ensembles patrimoniaux de portée métropolitaine

MONTREAL

32- Port de Montréal

Plan de localisation



Éléments de caractérisation :

Ensemble discontinu : le secteur portuaire des quais céréaliers

- Situé dans le quartier Hochelaga et en partie dans le quartier Maisonneuve
- Caractéristiques générales :
 - o Architecture industrielle datant des années 1930-1935
 - o Intérêt du contexte fluvial

Ensemble discontinu : le secteur portuaire « Vickers »

- Situé en partie dans les quartiers Mercier et Maisonneuve
- Caractéristiques générales :
 - o Architecture industrielle
 - o Intérêt du contexte fluvial

Ministère des Affaires culturelles, *Les ensembles patrimoniaux sur le territoire de la Communauté Urbaine de Montréal*; Direction régionale de Montréal, Direction du patrimoine; Mars 1986.

Site d'intérêt archéologique :

- o Parc Champêtre

Évaluation de l'ensemble :

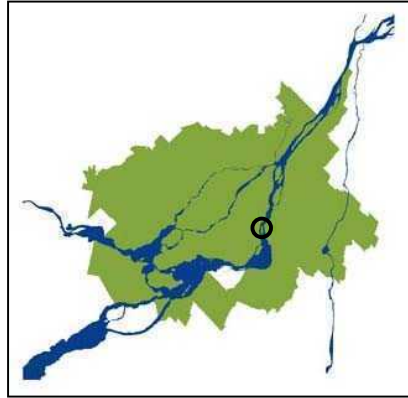
Ancienneté	Rareté	Exemplarité Originalité	Intégrité	Valorisation
+	+	0	0	-

Fiche technique des ensembles patrimoniaux de portée métropolitaine

MONTREAL

33- Îles Sainte-Hélène/Notre-Dame

Plan de localisation



Éléments de caractérisation :

Les îles Sainte-Hélène et Notre-Dame se trouvent entre l'île de Montréal et la rive Sud du Saint-Laurent. La seconde est totalement artificielle, la première fut largement remodelée à l'occasion de l'exposition universelle de 1967 notamment sur l'île Sainte-Hélène.

Le fort de l'île Sainte-Hélène a été construit après la guerre de 1812 opposant les États-Unis à la Grande-Bretagne. Pendant l'été, les soldats de la Compagnie franche de la Marine et du Olde 78th Fraser Highlanders y exécutent des manœuvres militaires du XVIIIe siècle. L'arsenal du fort abrite aujourd'hui des collections de documents, de cartes géographiques, d'armes anciennes et d'instruments d'aide à la navigation du musée David M. Stewart.

L'île Notre-Dame fut le site d'accueil de l'expo 67. C'est en 1960 que le Canada décide de présenter sa candidature au Bureau International des Expositions. L'affaire est remise entre les mains de l'ambassadeur Pierre Dupuy, le maire de Montréal Jean Drapeau et Philippe de Gaspé-Beaubien. L'emplacement de l'exposition fut discuter longuement. Le site de l'expo 67 retenu est au cœur du Fleuve St-Laurent, sur l'île Ste-Hélène agrandie, et l'île Notre-Dame créée de toute pièce. Les pavillons du Québec et de la France sont aujourd'hui occupés par le Casino de Montréal.

Source : Sites internet variés.

Sites archéologiques reconnus :

- o BJJF-84 : Vestiges des fortifications (début XIX^e siècle)

Évaluation de l'ensemble :

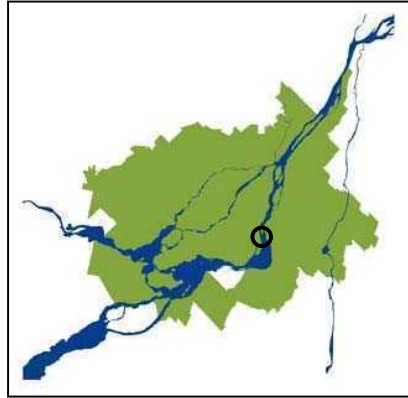
Ancienneté	Rareté	Exemplarité Originalité	Intégrité	Valorisation
0	+	+	-	0

Fiche technique des ensembles patrimoniaux de portée métropolitaine

MONTREAL

34- Vieux Port et Cité du Havre

Plan de localisation



Éléments de caractérisation :

L'histoire du havre remonte à l'occupation amérindienne de l'île, mais le port, en tant qu'institution, n'existe que depuis 1830. Auparavant, c'est à peine si le terme de port pouvait être utilisé pour désigner les petits quais de bois qui se détachaient de la berge malpropre. D'ailleurs cette berge empêchait tout navire ayant un tirant d'eau raisonnable de s'approcher de la rive. Notamment les bateaux à vapeurs qui fréquentaient Montréal depuis 1809, ne pouvaient que s'ancrer au large de l'île du Marché (ou îlot Normant). Le déchargement et l'embarquement des marchandises s'effectuaient donc à l'aide de radeaux. Cette situation rudimentaire et anarchique est vite devenue intolérable pour les marchands réunis depuis 1822 au sein du nouveau Board of Trade. Des transformations majeures s'imposaient. Fondée le 8 mai 1830, la Commission du Havre naissait donc du désir des marchands de doter Montréal d'installations portuaires dignes de l'importance commerciale grandissante de la métropole canadienne.

Deux phases majeures d'aménagements ont concouru à la modernisation du port au milieu du 19^e siècle : de 1830 à 1833, puis de 1838 à 1845. Plusieurs quais et jetées sont construits. Le premier quai recouvre l'îlot Normant et le joint à la berge. La jetée Victoria, complétée en 1845, fait face au nouveau marché Bonsecours. Elle est construite selon un nouveau principe : des caissons de bois équarri, remplis de terre et de pierres, sont immergés et recouverts par des planches. Grâce à ces travaux, les installations du port sont désormais jugées modernes et adéquates par la plupart des gens. Mais pour les commissaires du port, un aspect demeure inquiétant pour l'avenir : les navires sont d'un tonnage sans cesse grandissant et le fleuve n'a pas la profondeur requise entre Québec et Montréal.

Des travaux de dragage seront entrepris, malgré l'opposition de Québec qui craignait que Montréal lui fasse compétition. Le chenal de navigation sera donc approfondi jusqu'à 28 pieds en 1888, au moment où le port connaît son apogée. L'achalandage accru des installations portuaires (870 773 tonnes de marchandises sont transbordées en 1887) a aussi imposé la création d'un système de chemin de fer permettant aux marchandises d'être rapidement acheminées vers leurs destinations. Le domaine du vrac, et plus particulièrement du grain, connaît aussi un essor considérable, ce qui pousse les commissaires à faire bâtir d'importants élévateurs à grains. Le premier a été construit en 1905 et le dernier, en 1982. Seulement trois de ces élévateurs subsistent encore de nos jours, dont le plus gros, situé au sud de la rue Pie-IX. Depuis 1983, le port de Montréal fait partie d'une structure nationale appelée Ports Canada qui gère les principaux ports canadiens.

Aujourd'hui, si Montréal a perdu sa place de premier port canadien au profit de Vancouver, elle demeure quand même la plus importante au niveau du transport conteneurisé. Port de mer à plus de 1 500 km de l'océan, le port de Montréal reste la porte d'entrée privilégiée pour le cœur de l'Amérique.

Source : Centre d'histoire de Montréal.

Évaluation de l'ensemble :

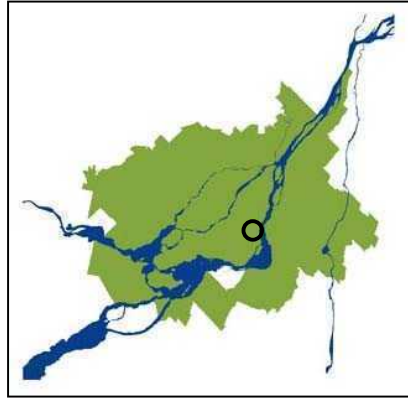
Ancienneté	Rareté	Exemplarité Originalité	Intégrité	Valorisation
0	++	0	0	+

Fiche technique des ensembles patrimoniaux de portée métropolitaine

MONTRÉAL

35- Vieux-Montréal

Plan de localisation



Éléments de caractérisation :

Il y a 350 ans, les premières missions européennes accédaient au continent américain par la voie du fleuve Saint-Laurent et donnèrent naissance à la ville de Montréal. Au fil du temps, Montréal est devenu une métropole à la pointe des nouvelles technologies où persiste toujours l'atmosphère de notre héritage européen.

Aujourd'hui, le Vieux-Montréal connaît une croissance à la mesure comme jamais connu. Plus d'une douzaine de nouvelles structures architecturales sont sous construction, sans compter les nombreux travaux de réfection et de restauration des bâtiments historiques.

Source : Sites internet variés.

Ensemble continu : le Vieux-Montréal

- Situé dans le quartier Ville-Marie et une partie du quartier Saint-Georges
- Comprend l'arrondissement historique du Vieux-Montréal
- Caractéristiques générales :
 - o Forte homogénéité d'ensemble, notamment en regard de l'expression architecturale
 - o Forte concentration de bâtiments anciens
 - o Trame d'origine conservée
 - o Continuité de fonctions institutionnelles et retour à une certaine mixité de fonctions caractérisant le milieu ancien
 - o Architecture intéressante par son archaïsme et sa variété de modénature, de caractère urbain et représentative de différentes époques de la ville
 - o Très peu d'insertion contemporaine
 - o Quelques sous-ensembles majeurs : le front de mer (rue de la Commune), la rue Saint-Paul, la place Jacques-Cartier, la place d'Armes, la rue Saint-Jacques

Sites archéologiques reconnus :

- o BIFJ-5 : 3^e séminaire de Montréal
- o BIFJ-30 : Poste central, rue Ottawa
- o BIFJ-32 : Maison Bagg
- o BIFJ-34 : Intersection des rues de La Commune et des sœurs grises
- o BIFJ-42 : Ancienne église Sainte-Anne

- o BIFJ-44 : Briqueterie Smith
- o BIFJ-45 : Bâtiment XIXe siècle, îlot rues Young – Peel – Wellington – Smith
- o BIFJ-46
- o BIFJ-47
- o BIFJ-48
- o BIFJ-51
- o BIFJ-52
- o BIFJ-37 : Cimetière Saint-Antoine, angle René-Lévesque et De la Cathédrale (XIX^e siècle)
- o BIFJ-10 : Rue Saint-Paul, habitation (XIX^e siècle)
- o BIFJ-46: Rue McGill College

Ministère des Affaires culturelles, Les ensembles patrimoniaux sur le territoire de la Communauté Urbaine de Montréal; Direction régionale de Montréal, Direction du patrimoine; Mars 1986.

Évaluation de l'ensemble :

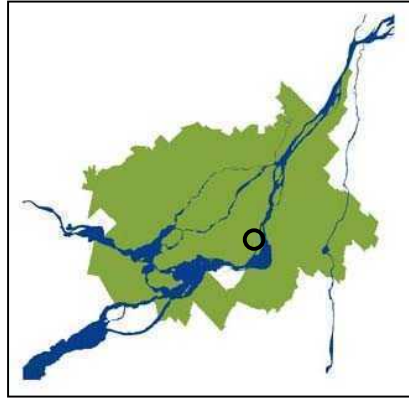
Ancienneté	Rareté	Exemplarité Originalité	Intégrité	Valorisation
+	++	+	+	++

Fiche technique des ensembles patrimoniaux de portée métropolitaine

MONTREAL

36- Centre-ville

Plan de localisation



Éléments de caractérisation :

Ensemble discontinu : le faubourg Saint-Laurent

- Situé dans le quartier Crémazie
- Comprend l'aire de protection du Monument national
- Caractéristiques générales :
 - o Ensemble comprenant de nombreuses ruptures et insertions, et qui correspond à la première modernisation de la vieille ville
 - o Trame urbaine perturbée, mais qui conserve encore des traces anciennes notamment par son caractère orthogonal
 - o Une architecture qui date de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle. Présence de suites architecturales intéressantes dans l'axe nord-sud
 - o Un sous-ensemble majeur : le boulevard Saint-Laurent qui se caractérise par la continuité de son architecture, la persistance d'un bâti résidentiel très ancien et la qualité de son architecture commerciale

Ensemble discontinu : le secteur de la mission chinoise et de l'église Saint-Patrick

- Situé dans le quartier Saint-Laurent
- Comprend l'aire de protection de l'église de la Mission catholique chinoise
- Caractéristiques générales :
 - o Une densité ancienne qui demeure élevée
 - o Trame d'origine bien conservée
 - o Éléments architecturaux d'intérêt et très symbolique d'une ancienne occupation par les communautés irlandaise et chinoise

Ensemble continu : le secteur des « Carrés Phillips et Dominion » et de l'université McGill

- Situé dans le quartier Saint-Georges et une partie du quartier Saint-Joseph
- Comprend l'aire de protection de l'Engineers Club of Montréal
- Caractéristiques générales :
 - o Une densité « homogène » où les espaces publics et institutionnels sont les seuls espaces vacants
 - o Trame urbaine en relation avec le développement de cet ensemble qui appartient au nouveau centre-ville
 - o Présence de squares et de places ayant un rôle structurant. Très bon état de conservation autour du square Dominion

- o Architecture monumentale des grands édifices, dont certains datent de la fin du XIX^e siècle
- o Composition urbaine caractérisée par des relations visuelles exceptionnelles le long de la rue McGill Collège, entre la montagne et le boulevard Dorchester, et le long de la rue Université vers les berges du fleuve
- o Concentration de grands édifices publics d'intérêt patrimonial dans le secteur de l'université McGill et de l'hôpital Royal Victoria. État général de conservation très bon dans ce secteur

Sites archéologiques reconnus :

- o BJFJ-11 : Place des congrès
- o BJFJ-67 : Faubourg Saint-Laurent : place de la Paix, anciens marchés Saint-Laurent (1829-1960)
- o BJFJ-68 : Faubourg Saint-Laurent : place de la Paix, XIX^e siècle
- o BJFJ-76 : Faubourg Saint-Laurent
- o BJFJ-77 : Faubourg Saint-Laurent
- o BJFJ-82 : Saint-Élizabéth – de la Gauchetière
- o BJFJ-103 : Rue Saint-Élizabéth, près de Sainte-Catherine
- o BJFJ-104
- o BJFJ-105
- o BJFJ-108
- o BJFJ-121
- o BIFJ-41 : Îlot domestique Murray – De la Montagne

Ministère des Affaires culturelles, Les ensembles patrimoniaux sur le territoire de la Communauté Urbaine de Montréal; Direction régionale de Montréal, Direction du patrimoine; Mars 1986.

Évaluation de l'ensemble :

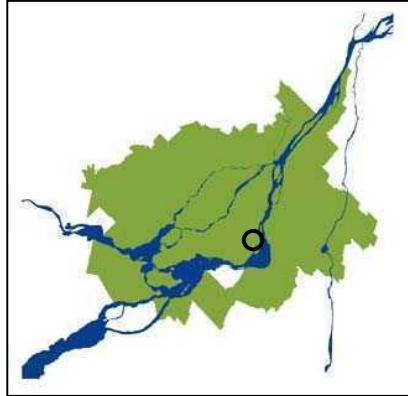
Ancienneté	Rareté	Exemplarité Originalité	Intégrité	Valorisation
-	+	+	0	0

Fiche technique des ensembles patrimoniaux de portée métropolitaine

MONTREAL

37- Faubourg des Récollets

Plan de localisation



Éléments de caractérisation :

Ensemble continu : le faubourg des Récollets

- Situé dans le quartier Sainte-Anne
- Caractéristiques générales :
 - o Ensemble perturbé par la disparition de bâtiments industriels et de la fonction industrielle, suite à la fermeture du canal de Lachine
 - o Ancienneté des bâtiments restants
 - o Trame d'origine conservée
 - o Forte valeur de recyclage et fort potentiel immobilier

Ministère des Affaires culturelles, Les ensembles patrimoniaux sur le territoire de la Communauté Urbaine de Montréal; Direction régionale de Montréal, Direction du patrimoine; Mars 1986.

Évaluation de l'ensemble :

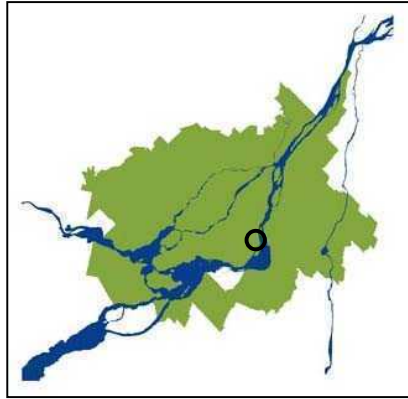
Ancienneté	Rareté	Exemplarité Originalité	Intégrité	Valorisation
+	0	0	-	0

Fiche technique des ensembles patrimoniaux de portée métropolitaine

MONTREAL

38- Secteur Ontario/Quartier Latin/Saint-Laurent

Plan de localisation



Éléments de caractérisation :

Ensemble discontinu : le faubourg Saint-Laurent

- Situé dans le quartier Crémazie
- Comprend l'aire de protection du Monument national
- Caractéristiques générales :
 - o Ensemble comprenant de nombreuses ruptures et insertions, et qui correspond à la première modernisation de la vieille ville
 - o Trame urbaine perturbée, mais qui conserve encore des traces anciennes notamment par son caractère orthogonal
 - o Une architecture qui date de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle. Présence de suites architecturales intéressantes dans l'axe nord-sud
 - o Un sous-ensemble majeur : le boulevard Saint-Laurent qui se caractérise par la continuité de son architecture, la persistance d'un bâti résidentiel très ancien et la qualité de son architecture commerciale

Ensemble continu : le secteur de la terrasse Ontario

- Situé dans les quartiers Papineau, Saint-Jacques et Bourget
- Comprend les sites historiques suivants : la Prison des Patriotes, l'Église St-Pierre Apôtre
- Caractéristiques générales :
 - o Homogénéité quant au gabarit du milieu
 - o Trame régulière bien conservée, sauf en bordure du quartier, au sud du boulevard Dorchester
 - o Architecture vernaculaire dont l'état de conservation demeure faible
 - o Perspectives visuelles d'intérêt, le long du boulevard Dorchester, sur les églises Saint-Brigide et Saint-Pierre-Apôtre
 - o Deux sous-ensembles majeurs : les axes des rues Sainte-Catherine et Ontario

Ensemble discontinu : partie du Quartier Latin

- Situé dans les quartiers Saint-Jacques et Crémazie
- Comprend l'aire de protection de l'église Saint-Jacques
- Caractéristiques générales :
 - o Siège d'institutions nationales, telles l'Université du Québec et la bibliothèque nationale
 - o Architecture patricienne et bourgeoise, de caractère ancien très affirmé, datant de la fin du XIX^e siècle

- o Trame urbaine modifiée
- o Faible état général de conservation

Ministère des Affaires culturelles, *Les ensembles patrimoniaux sur le territoire de la Communauté Urbaine de Montréal*; Direction régionale de Montréal, Direction du patrimoine; Mars 1986.

Sites archéologiques reconnus :

- o BJFJ-25 : Rue de la Gauchetière
- o BJFJ-26 : Bannerman-Manufacture de pipes (XIX^e siècle)
- o BJFJ-27 : « Malt-House » et « Sugar Refinery » (XIX^e s)
- o BJFJ-36 : Rue Cartier
- o BJFJ-37 : Rue de la Gauchetière
- o BJFJ-38 : Rue de la Gauchetière
- o BJFJ-40 : Rue Dorion
- o BJFJ-56 : Faubourg Québec – îlot 22
- o BJFJ-63 : Tunnel Beaudry
- o BJFJ-71 : Monument aux patriotes
- o BJFJ-114 : aucune description

Évaluation de l'ensemble :

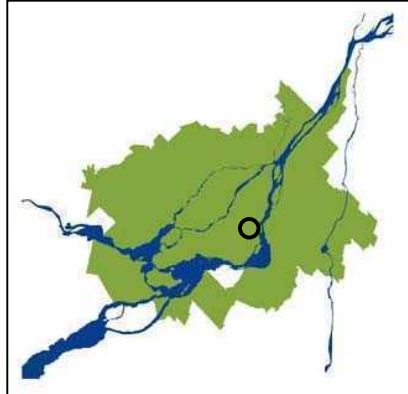
Ancienneté	Rareté	Exemplarité Originalité	Intégrité	Valorisation
0	0	0	0	+

Fiche technique des ensembles patrimoniaux de portée métropolitaine

MONTREAL

39- Plateau Mont-Royal

Plan de localisation



Éléments de caractérisation :

Ensemble continu : le secteur Milton Park et Plateau Mont-Royal

- Situé en tout ou en partie dans les quartiers Saint-Louis, Lafontaine, Saint-Jean-Baptiste, Laurier, Saint-Denis, De Lorimier et Saint-Laurent
- Comprend les aires de protection suivantes : les façades de la rue Jeanne-Mance, la maison du Bon Pasteur, la maison Notman, l'église Notre-Dame-du-Très-Saint-Sacrement
- Caractéristiques générales :
 - o Forte homogénéité quant au gabarit du milieu, aux fonctions, à la trame urbaine
 - o Peu de modification dans la trame depuis sa mise en place à la fin du XIX^e siècle. Homogénéité quant aux moyennes des lots et des îlots. Prédominance de la ruelle comme espace de service, en cours de mutation fonctionnelle et formelle
 - o Architecture vernaculaire et présence dans toutes les directions de bâtiments institutionnels d'intérêt patrimonial. Bon état général de conservation

Ensemble continu : le secteur Sainte-Marie

- Situé dans les quartiers Saint-Eusèbe, Sainte-Marie et en partie dans le quartier De Lorimier
- Caractéristiques générales :
 - o Présence de noyaux institutionnels traditionnels et d'un espace vert important
 - o Trame urbaine bien conservée
 - o Architecture vernaculaire
 - o Bon état général de conservation

Site d'intérêt archéologique :

- o Parc Baldwin
- o Parc Lafontaine

Sites archéologiques :

- o BIFJ-115
- o BIFJ-120

Ministère des Affaires culturelles, *Les ensembles patrimoniaux sur le territoire de la Communauté Urbaine de Montréal*; Direction régionale de Montréal, Direction du patrimoine; Mars 1986.

Évaluation de l'ensemble :

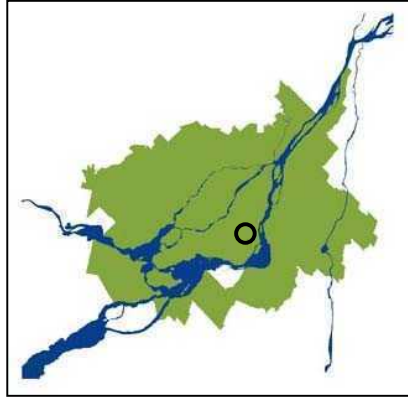
Ancienneté	Rareté	Exemplarité Originalité	Intégrité	Valorisation
0	0	+	+	+

Fiche technique des ensembles patrimoniaux de portée métropolitaine

MONTREAL

40- Boulevard Saint-Laurent

Plan de localisation



Éléments de caractérisation :

En 1996, Patrimoine Canada reconnaît officiellement l'importance du boulevard Saint-Laurent en tant que carrefour principal de l'immigration au pays et lui accorde la désignation officielle d'Arrondissement historique national, une première pour une artère commerciale au Québec.

Selon les lignes directrices de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada, cet ensemble « possède en outre une unité historique » ; les éléments discordants y sont rares et les caractéristiques historiques prédominent par rapport aux environs immédiats ». Le boulevard Saint-Laurent, appelé traditionnellement rue Saint-Laurent et, plus familièrement, la « Main », répond à ces critères. Sous le thème de l'histoire des communautés ethnoculturelles, le boulevard Saint-Laurent est un lieu merveilleusement associé à l'établissement et au développement de communautés ethnoculturelles, reflet microscopique de la société canadienne. Le boulevard Saint-Laurent est aussi un lieu fort ancien et d'une grande richesse historique, inséré dans une trame urbaine bien conservée et bien adaptée aux communautés ethnoculturelles. Comme le disent les auteurs des Nuits de la « Main », André Bourassa et Jean-Marc Larue, le boulevard Saint-Laurent possède sa spécificité « avec ses odeurs et ses couleurs caractéristiques, sa fébrilité continue et sa population cosmopolite; avec, aussi, cette dimension un peu magique, un peu mystérieuse mais bien palpable, qui fascine ».

Source : Parcs Canada. Commission des lieux et monuments historiques du Canada.

Évaluation de l'ensemble :

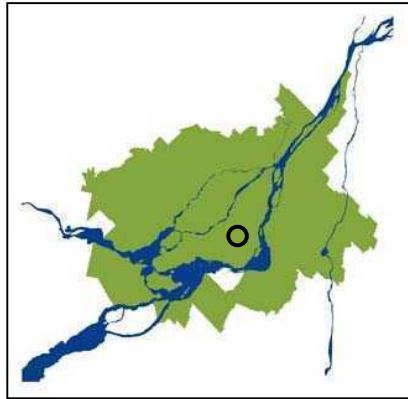
Ancienneté	Rareté	Exemplarité Originalité	Intégrité	Valorisation
+	++	+	0	+

Fiche technique des ensembles patrimoniaux de portée métropolitaine

MONTREAL

41- Ville Mont-Royal

Plan de localisation



Éléments de caractérisation :

Ensemble continu : la partie centrale de la ville

- Limité dans le sens des aiguilles d'une montre et en commençant par l'angle nord-ouest de l'ensemble, par : la ligne arrière des lots situés du côté nord des avenues Morrison, Kenaston et Lazard, le boulevard Laird, la ligne arrière des lots situés du côté sud-est du même boulevard, le chemin Regent, la ligne arrière des lots situés du côté nord des avenues Cornwall et Balfour, le chemin Dumfries, une ligne dans l'axe de l'avenue Dobie, le chemin Rockland, l'avenue Dunrae, la ligne arrière des lots situés du côté sud de l'avenue Dunrae, le boul Graham, la ligne arrière des lots situés du côté sud du même boulevard, le boul Graham de nouveau, le boul Laird, la ligne arrière des lots situés du côté sud-est du boul Laird, le chemin MacNaughton, une ligne dans l'axe de ce chemin, la ligne arrière des lots situés du côté sud de l'avenue Chester, le chemin Caledonia, la ligne arrière des lots situés du côté nord de l'avenue Lazard, le chemin Winton, 'avenue Kenaston, la ligne arrière des lots situés du côté nord-est du boul Graham et enfin par le chemin Cambridge
- Comprend les rues ou les portions des rues suivantes : les avenues Morrison, Kenaston, Lazard, Kindersley, Carlyle, Hudson, Balfour, Portland, Cornwall, Chester, Vivian, Wicksteed, Dobie et Dunrae; les chemins Caledonia, Dunvegan, Winton, Alexander, Athlone, Dunkirk, Canora, Regent, Dunravent et Dumfries; les boulevards Laird et Graham; les croissants ("Crescents") Sherwood et Lombard

Cet ensemble est important en superficie. Il constitue la zone centrale de la municipalité et regroupe les bâtiments de la ville construits avant 1935 environ (à l'exception d'une petite zone au sud-est de la ville, d'ailleurs en partie contenue dans l'ensemble continu 35). L'intérêt de cet ensemble tient à trois choses : la trame de rues (la morphologie urbaine et le développement de la ville), l'aménagement paysager et l'architecture des bâtiments publics et résidentiels. La trame des rues de Mont-Royal, tracée vers 1915-1920, est unique au Québec et découle d'une conception rationnelle du développement des banlieues de type cité-jardin. L'épine dorsale de la municipalité est la voie ferrée du CP. La gare est située en plein centre du plan. De ce centre rayonnent quatre axes obliques (les principales voies de communication). Ces voies, qui se nomment les boulevards Laird et Graham, desservent, de concert avec les chemins, situés dans l'axe nord-sud, les avenues (axe est-ouest) mises à l'écart de la circulation. Ce modèle théorique a atteint ici un achèvement complet. L'aménagement paysager découle aussi de la notion de cité-jardin. La plupart des avenues sont bordées d'arbres (certains sont maintenant de haute taille), les bâtiments publics sont entourés de pelouses, les terrains résidentiels sont d'une

superficie relativement importante (cette superficie est accentuée par le fort retrait des bâtiments par rapport à la rue), des parcs aménagés sont situés à divers endroits de façon à desservir les diverses unités de voisinage. Contrairement cependant à la plupart des cités-jardins, il n'existe à Mont-Royal aucun réseau piétonnier indépendant du réseau routier. Sur le plan architectural, l'ensemble contient un bon échantillonnage des styles qui pouvaient être utilisés en architecture résidentielle dans les années 1920-1940. Les emprunts se font à différents styles du passé. Les bâtiments les plus intéressants se retrouvent dans des concentrations importantes le long des avenues Kenaston, Vivian et Dobie; ce sont des maisons, parmi les plus anciennes de la ville, en brique de teinte foncée, dotées de larges pignons et/ou de larges corniches et rattachées plus ou moins à l'esthétique Queen Anne. Les maisons sont, dans l'ensemble, d'un étage sur rez-de-chaussée, en briques isolées ou, dans une moindre mesure, jumelées (ces dernières se retrouvent parmi les plus anciennes). Au centre de l'agglomération on note la présence d'immeubles de rapport d'un gabarit plus imposant. La plupart des bâtiments publics (églises, écoles) localisés au centre de l'agglomération, notamment le long des boulevards, et la gare, datant des années 1915-1920 environ, présentent un intérêt architectural certain.

Ensemble continu : secteur de la rue Monmouth

- Limité au sud-est par le boulevard Graham (prolongement de la rue Jean-Talon) et au nord-ouest par une ligne médiane entre les avenues Brookfield et Monmouth
- Limité au nord-est par le chemin Markham et au sud-ouest par le chemin Rockland
- Incluant l'avenue Monmouth (deux côtés) et le boul Graham (côté nord-ouest)

Ce petit ensemble est formé de bâtiments résidentiels parmi les plus anciens de la municipalité et ne diffèrent pas outre mesure de ceux qui leur sont contemporains dans l'ensemble continu 34.

Ministère des Affaires culturelles, Les ensembles patrimoniaux sur le territoire de la Communauté Urbaine de Montréal; Direction régionale de Montréal, Direction du patrimoine; Mars 1986.

Évaluation de l'ensemble :

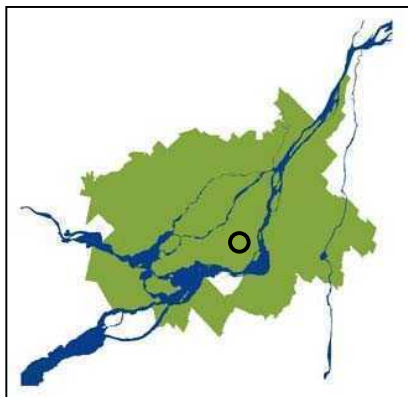
Ancienneté	Rareté	Exemplarité Originalité	Intégrité	Valorisation
0	+	+	+	0

Fiche technique des ensembles patrimoniaux de portée métropolitaine

MONTREAL

42- Outremont

Plan de localisation



Éléments de caractérisation :

Ensemble continu : le chemin de la Côte Sainte-Catherine

- Limité à l'est par les limites de la municipalité et à l'ouest par une ligne perpendiculaire au chemin de la Côte Sainte-Catherine à la hauteur de l'avenue Stuart
- Limité au nord, entre les avenues Stuart et Laurier, par la ligne arrière des lots situés du côté nord du chemin de la Côte Sainte-Catherine et, entre l'avenue Laurier et les limites est de la municipalité, par le chemin de la Côte Sainte-Catherine
- Limité au sud par la ligne arrière des lots situés du côté sud du chemin de la Côte Sainte-Catherine (entre les avenues Stuart et McCulloch), par l'avenue McCulloch, par la ligne arrière des lots situés du côté sud du chemin de la Côte Sainte-Catherine (entre les avenues McCulloch et Fernhill), par l'avenue Fernhill, par le boulevard Mont-Royal (limites de la municipalité)
- Comprenant le chemin de la Côte Sainte-Catherine et une petite portion du boul Mont-Royal entre l'avenue Fernhill et le chemin de la Côte Sainte-Catherine

Cet ensemble comporte sans doute les bâtiments les plus intéressants de la ville d'Outremont. Il est constitué principalement de grandes maisons individuelles perchées sur le coteau escarpé du côté sud du chemin de la Côte Sainte-Catherine. Beaucoup de ces maisons présentent un grand intérêt; elles forment une suite relativement homogène, malgré la diversité des formes, des matériaux et des styles et malgré également un certain nombre de maisons plus récentes, entre l'avenue Maplewood et le boul Saint-Joseph. Le côté nord du chemin présente un intérêt à peu près équivalent, entre l'avenue Laurier et l'avenue Stuart. Une partie a été exclue de l'ensemble à cause de la présence de tours d'habitation. Un monastère donnant sur le boul Mont-Royal a été inclus. Le parcours légèrement courbe du chemin, la topographie naturelle et la présence d'arbres ajoutent de l'intérêt, tandis que la grande largeur du chemin et la circulation importante constituent une contrainte non négligeable.

Ensemble continu : une partie de la ville d'Outremont

- Limité au sud-ouest à la hauteur de l'Avenue Willowdale par une ligne légèrement au sud-ouest des limites de la municipalité et, plus au nord-ouest, par les limites de la municipalité
- Limité au nord-est par les limites de la municipalité
- Limité au nord-ouest de la façon suivante (du sud-ouest au nord-est) : l'avenue du Manoir, une ligne parallèle à l'avenue Ducharme et située à environ 190 mètres de celle-ci, la ligne arrière des lots situés du côté nord-est de l'avenue Antoine Maillet, l'avenue Van Horne, l'avenue de l'Épée, l'avenue Lajoie

- Limité au sud-est de la façon suivante (du sud-ouest au nord-est) : les limites de la municipalité, une ligne dans l'axe de l'avenue Hazelwood, l'avenue Willowdale, une ligne médiane entre les avenues Glencoe et Vincent-d'Indy, le chemin de la Côte Sainte-Catherine, l'avenue Claude-Champagne, une ligne perpendiculaire à l'avenue Claude-Champagne et à (environ 130 mètres du chemin de la Côte Sainte-Catherine à la hauteur de l'avenue Paguelo), la ligne arrière des lots situés du côté nord-est de l'avenue Paguelo, le chemin de la Côte Sainte-Catherine, la ligne arrière des lots situés du côté nord du chemin de la Côte Sainte-Catherine, (de l'avenue Stuart à l'avenue Blomfield), l'avenue Bloomfield, l'avenue Laurier, l'avenue de l'Épée, une ligne à environ 75 mètres au sud-ouest de l'avenue Querbes, le boul Saint-Joseph, l'avenue McNider, le chemin de la Côte Sainte-Catherine
- Comprenant dans l'axe est-ouest le chemin de la Côte Sainte-Catherine et le boul Mont-Royal; dans l'axe sud-ouest – nord-est, les avenues suivantes : du Manoir, Ducharme, Van Horne, Duverger, Marsolais, Lajoie, Péronne, Kelvin, Joyce, Bernard, Laviolette, Saint-Just, Willowdale, Saint-Viateur, Elwood, Fairmount, Laurier, Édouard, Villeneuve, le boulevard Saint-Joseph et la place Cambray; dans l'axe sud-est - nord-ouest, les avenues suivantes : De la brunante, Robert, Hazelwood, Glencoe, Pratt, Saint-Germain, Dunlop, Hartland, Ainslie, Claude-Champagne, Antoine-Maillet, Belœil, Rockland, Courcellette, Davaar, Paguelo, McEachran, Stuart, Wiseman, Outremont, Champagneur, McDougall, Bloomfield, de l'Épée, Querbes, Durocher, Nelson, Hutchison et le boulevard Dollard

Ce vaste ensemble comprend une bonne partie du territoire de la municipalité d'Outremont. Les bâtiments sont distribués le long de rues agencées selon une grille orthogonale. Le chemin de la Côte Sainte-Catherine et quelques rues avoisinantes viennent jeter un peu d'irrégularité dans cette trame. Les îlots sont orientés sud-est – nord-ouest; c'est à dire que la plupart des édifices sont implantés sur les rues dans cet axe. La fonction résidentielle est dominante. Seules les avenues Laurier, Bernard et Van Horne sont commerciales. La plupart des rues sont bordées d'arbres. Cinq grands parcs dotés d'un aménagement paysager élaboré ponctuent l'ensemble. Sur le plan architectural, l'ensemble présente une grande diversité de formes mais également de nombreux caractères qui contribuent à son homogénéité. Les bâtiments sont pour la plupart alignés (ils adoptent une marge de recul uniforme), les gabarits varient peu (un ou deux étages sur rez-de-chaussée) et sont souvent uniformes à l'intérieur d'une même rue ou d'un sous-ensemble. La brique domine largement. Les typologies architecturales sont variées : on retrouve des maisons en rangée de deux étages sur rez-de-chaussée au nord-est de l'ensemble, des maisons en rangée plus basses au centre de celui-ci, des maisons jumelées, des maisons isolées, toutes couvertes d'un toit plat ou, rarement, d'un faux toit brisé. On retrouve également des maisons isolées plus importantes, couvertes de toits aux formes variées et qui se distinguent par l'élaboration de leur décor. La plupart des bâtiments sont dotés d'éléments décoratifs plus ou moins importants qui témoignent de la santé financière de leurs premiers occupants (ces éléments comprennent les galeries-balcons en bois, les corniches, les parapets surmontés d'un couronnement orné, les encadrements des ouvertures, le décor intégré aux murs, etc.) On retrouve des concentrations de bâtiments résidentiels remarquables le long des avenues Bloomfield (entre l'avenue Elwood et le chemin de la Côte Sainte-Catherine et entre les avenues Saint-Viateur et Bernard), sur les avenues Hartland (près de l'avenue Kelvin), sur l'avenue Wiseman (entre les avenues Bernard et Lajoie). De nombreux bâtiments publics (écoles et églises) présentant un intérêt patrimonial certain se retrouvent à l'intérieur de l'ensemble. La majorité des bâtiments inclus dans l'ensemble sont antérieurs à 1930, bien que l'on retrouve ici et là quelques insertions plus récentes, généralement perturbantes. Des secteurs plus anciens (fin du XIXe siècle) se retrouvent dans le voisinage du chemin de la Côte Sainte-Catherine, de l'avenue Bloomfield et de l'avenue Stuart.

Ensemble continu : l'église Saint-Germain et le pensionnat du Saint-Nom-de-Marie

- Limité au nord-ouest par le chemin de la Côte Sainte-Catherine et s'étendant au sud-est jusqu'à environ 200 mètres du chemin de la Côte Sainte-Catherine
- Limité au sud-ouest par l'avenue Vincent-d'Indy et au nord-est par l'avenue Claude Champagne

Le pensionnat du Saint-Nom-de-Marie et l'église Saint-Germain, de même que les terrains attenants, forment le troisième ensemble continu d'Outremont. Il s'agit dans les deux cas de bâtiments présentant un intérêt intrinsèque exceptionnel. Le premier a été construit en 1903-1905 selon les plans de J.-Z. Resther et présente sur le chemin de la Côte Sainte-Catherine une façade très intéressante en pierre dotée d'une avancée centrale marquée par un portique à fronton et surmontée d'une haute lanterne de plan carré couverte d'un toit brisé à terrasse faîtière. Cette architecture de style Second Empire est typique de la manière de l'architecte Resther. Le second, érigé en 1931 selon les plans des architectes Tourville et David, est marqué par un plan en croix latine à chevet en hémicycle, une façade en pierre grise, percée d'un large arc de décharge et cantonnée d'une tour élevée. Extrinsèquement, l'église Saint-Germain constitue un des exemples les plus achevés du courant réformateur qui a animé l'architecture religieuse québécoise vers 1915-1930. L'intérêt de l'ensemble ne réside pas seulement dans la valeur d'exception de ses deux composantes architecturales mais également dans la thématique religieuse les unissant, dans leur situation en retrait sur un terrain légèrement incliné vers le chemin de la Côte Sainte-Catherine et dans l'aménagement paysager du site, formé de grandes pelouses et d'arbres de haute taille.

Ensemble continu : la maison-mère de la Congrégation des sœurs de Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie

- Limité au nord-ouest et au nord-est par le boul Mont-Royal
- Limité au sud-ouest par une ligne dans l'axe de l'avenue Claude-Champagne et au sud-est par une ligne à environ 175 mètres de la limite nord-ouest de l'ensemble

Un seul édifice forme cet ensemble : la maison-mère de la Congrégation des sœurs de Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie. C'est surtout pour la façade principale de l'édifice (construit vers 1930), de style Beaux-Arts, qui incorpore dans son mur de briques brunes des éléments en pierre et notamment un haut soubassement, et pour la situation privilégiée de l'édifice sur une hauteur (il occupe une position dominante par rapport aux rues résidentielles situées au nord-ouest) que l'ensemble a été retenu.

Sites d'intérêt archéologiques :

- o Parc Dunlop
- o Parc Joyce
- o Parc Beaubien
- o Parc Outremont

Ministère des Affaires culturelles, Les ensembles patrimoniaux sur le territoire de la Communauté Urbaine de Montréal; Direction régionale de Montréal, Direction du patrimoine; Mars 1986.

Évaluation de l'ensemble :

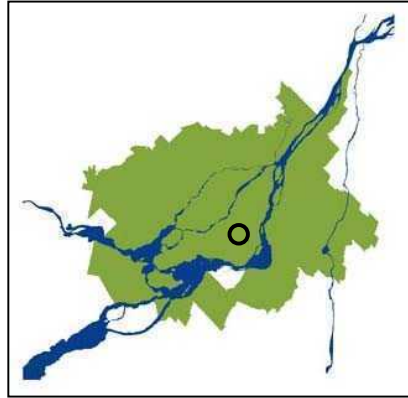
Ancienneté	Rareté	Exemplarité Originalité	Intégrité	Valorisation
0	+	+	+	+

Fiche technique des ensembles patrimoniaux de portée métropolitaine

MONTREAL

43- le secteur Mont-Royal et Mc Gill

Plan de localisation



Éléments de caractérisation :

Ensemble continu : le secteur Mont-Royal / avenue Grosvenor

- Situé dans le quartier Mont-Royal
- Caractéristiques générales :
 - o Homogénéité du milieu bâti
 - o Qualité de l'architecture supérieure

Ensemble discontinu : le secteur de la mission chinoise et de l'église Saint-Patrick

- Situé dans le quartier Saint-Laurent
- Comprend l'aire de protection de l'église de la Mission catholique chinoise
- Caractéristiques générales :
 - o Une densité ancienne qui demeure élevée
 - o Trame d'origine bien conservée
 - o Éléments architecturaux d'intérêt et très symbolique d'une ancienne occupation par les communautés irlandaise et chinoise

Ensemble continu : le secteur des « Carrés Phillips et Dominion » et de l'université McGill

- Situé dans le quartier Saint-Georges et une partie du quartier Saint-Joseph
- Comprend l'aire de protection de l'Engineers Club of Montréal
- Caractéristiques générales :
 - o Une densité « homogène » où les espaces publics et institutionnels sont les seuls espaces vacants
 - o Trame urbaine en relation avec le développement de cet ensemble qui appartient au nouveau centre-ville
 - o Présence de squares et de places ayant un rôle structurant. Très bon état de conservation autour du square Dominion
 - o Architecture monumentale des grands édifices, dont certains datent de la fin du XIX^e siècle
 - o Composition urbaine caractérisée par des relations visuelles exceptionnelles le long de la rue McGill Collège, entre la montagne et le boulevard Dorchester, et le long de la rue Université vers les berges du fleuve
 - o Concentration de grands édifices publics d'intérêt patrimonial dans le secteur de l'université McGill et de l'hôpital Royal Victoria. État général de conservation très bon dans ce secteur

Ensemble discontinu : le contre-fort sud-ouest de la montagne

- Situé dans les quartiers Saint-André et Saint-Georges
- Comprend les sites historiques suivants : les domaines des Sœurs Grises, le domaine Saint-Sulpice. Comprend également les aires de protection suivantes : la maison Ernest Cormier, le Mount Royal Club, la maison Pachiny, le Mount Stephen Club, le Bishop Court Appartements, la maison Shaughnessy, les Tours du Fort des Messieurs de St-Sulpice, la chapelle de l'Intention de la Ste-Croix
- Caractéristiques générales :
 - o Homogénéité du gabarit résidentiel et importance de la présence institutionnelle
 - o Trame dont les caractéristiques d'origine sont commandées par la topographie
 - o Présence de plusieurs îlots d'architecture domiciliaire victorienne
 - o Bon état général de conservation
 - o Deux sous-ensembles majeurs : les axes des rues Sherbrooke et Sainte-Catherine, caractérisés notamment par l'architecture commerciale

Ministère des Affaires culturelles, <i>Les ensembles patrimoniaux sur le territoire de la Communauté Urbaine de Montréal</i> ; Direction régionale de Montréal, Direction du patrimoine; Mars 1986.

Sites archéologiques reconnus :

- o BIFJ-57
- o BIFJ-6 : Fort de la montagne, domaine des Messieurs de Saint-Sulpice (vestiges des XVIII^e et XIX^e siècle)

Évaluation de l'ensemble :

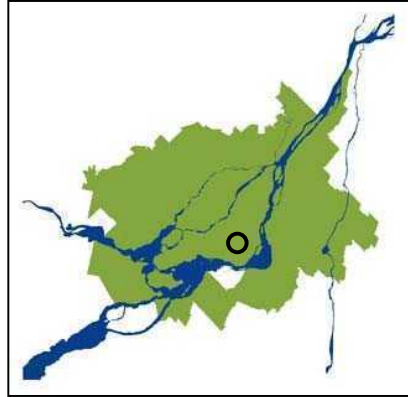
Ancienneté	Rareté	Exemplarité Originalité	Intégrité	Valorisation
0	++	+	+	++

Fiche technique des ensembles patrimoniaux de portée métropolitaine

MONTREAL

44- Notre-Dame-de-Grâce

Plan de localisation



Éléments de caractérisation :

Ensemble continu : secteur des rues Dufferin et Queen Mary

- Limité au nord-est par les limites de la municipalité et au sud-ouest par le centre de la rue Stratford
- Borné au sud-est par les limites de la municipalité de la Côte-Saint-Luc, la rue Holmdale et au nord-ouest par une ligne située à mi-chemin entre les rues Queen Mary et Ellerdale et par la rue Ellerdale
- Comprenant les rues Dufferin, Finchley, Stratford et Queen Mary

Cet ensemble de faible étendue constitue le cœur – symbolique et non géographique – de la municipalité de Hampstead. Il est le foyer du développement de la ville et comporte donc les bâtiments les plus anciens. Cette ancienneté est relative puisque exception faite d'une maison d'esprit traditionnel située à l'intersection du chemin de la Côte Saint-Luc et de la rue Dufferin, les bâtiments qui composent l'ensemble datent pour la plupart du premier tiers du XX^e siècle, plus précisément des années 1920-1935. Dans l'ensemble retenu, la trame des rues est orthogonale, à l'exception de la partie courbe de la rue Stratford et de la ligne oblique créée par le chemin de la Côte Saint-Luc. La couverture végétale est abondante et contribue à mettre en valeur le cadre bâti. Celui-ci présente des caractéristiques qui participent à l'homogénéité, comme un gabarit moyen de un ou deux étages sur rez-de-chaussée, la dominance de la brique de couleur rouge, des alignements et des reculs avant réguliers; cette homogénéité n'exclut pas une variété formelle et stylistique et les bâtiments empruntent des éléments à des styles variés. On compte par ailleurs certaines séries de maisons semblables, soit détachées, soit jumelées, le long des rues stratford, Finchley et Dufferin. L'hôtel de ville et une église, bâtiments de caractère public et présentant un intérêt architectural, sont situés à l'intérieur des limites de l'ensemble.

Ensemble continu : le secteur Notre-Dame-de-Grâce, partie nord

- Situé dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce
- Caractéristiques générales :
 - o Homogénéité du milieu bâti
 - o Architecture domiciliaire datant de la période 1940-1950
 - o État général de conservation bon

Ministère des Affaires culturelles, *Les ensembles patrimoniaux sur le territoire de la Communauté Urbaine de Montréal*; Direction régionale de Montréal, Direction du patrimoine; Mars 1986.

Évaluation de l'ensemble :

Ancienneté	Rareté	Exemplarité Originalité	Intégrité	Valorisation
------------	--------	----------------------------	-----------	--------------

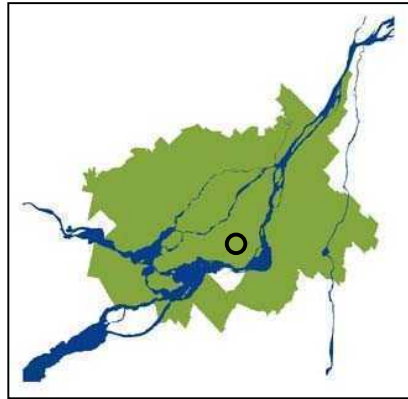
Ancienneté	Rareté	Exemplarité Originalité	Intégrité	Valorisation
0	0	0	+	0

Fiche technique des ensembles patrimoniaux de portée métropolitaine

MONTRÉAL

45- Ensemble continu : le secteur Notre-Dame-de-Grâce/Loyola

Plan de localisation



Éléments de caractérisation :

- Situé dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce
- Caractéristiques générales :
 - o Vaste ensemble dans un espace vert
 - o Qualité des bâtiments institutionnels
 - o Intérêt de la « fenêtre » vers le sud

Ministère des Affaires culturelles, *Les ensembles patrimoniaux sur le territoire de la Communauté Urbaine de Montréal*; Direction régionale de Montréal, Direction du patrimoine; Mars 1986.

Sites d'intérêt archéologiques :

- o Parc Trenholme

Évaluation de l'ensemble :

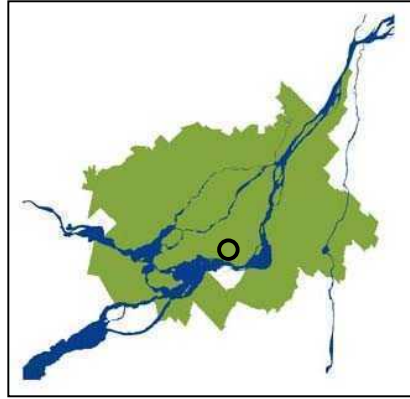
Ancienneté	Rareté	Exemplarité Originalité	Intégrité	Valorisation
0	0	0	+	-

Fiche technique des ensembles patrimoniaux de portée métropolitaine

MONTREAL

46- Montréal-Ouest

Plan de localisation



Éléments de caractérisation :

Ensemble continu : une partie de la ville

- Comprend une bonne partie du territoire de la municipalité
- Limité au nord-est par les limites de la municipalité et au sud-ouest par les rues Bannantyne, Westminster, Strathearn (centre de la rue) Wolseley et Percival
- Entre les rues Courtney Drive (centre de la rue), Easton (centre de la rue), Milner (centre de la rue), Curzon (centre de la rue), au sud-est et la rue Northview au nord-ouest
- À l'exclusion de la rue Westminster entre les rues Northview et Nelson
- Incluant, outre les rues déjà mentionnées, les rues Parkside, Broughton, Ainslie, Avon et Carnarvon (à moins d'identification contraire, les deux versants des rues sont inclus dans l'ensemble)

Cet ensemble important en superficie constitue la partie la plus ancienne de la municipalité de Montréal-Ouest. Elle se caractérise par un aménagement de rues parallèles agrémentées d'arbres et bordées de maisons régulièrement espacées et alignées, de même que par une grande unité architecturale. Cette unité, créée par un gabarit quasi généralisé d'un ou de deux étages sur rez-de-chaussée, l'utilisation prioritaire de la brique, une période de construction relativement courte (les exemples les plus anciens localisés surtout rues Brock et Ballantyne, à proximité de la gare, datent de la toute fin du XIX^e siècle; les maisons plus récentes remontent aux années 1930-1940), l'homogénéité stylistique (le style édouardien est le plus utilisé), l'utilisation répandue de certaines caractéristiques architecturales comme : des pentes fortes de toit, des éléments de décor en bois, des fenêtres à petits carreaux, des cheminées massives et ornées. Malgré cette unité, on retrouve une grande diversité de formes architecturales et d'éléments de décor. Peu de maisons ont été construites après 1940. On retrouve dans l'ensemble des exemples assez achevés du « Domestic Revival » dans l'esprit de l'architecte anglais Richard Norman Shaw. Les types de maisons principaux sont, par ordre décroissant, la maison détachée, la maison jumelée et la maison en rangée. L'ensemble est articulé par, d'une part, la ligne de la voie ferrée du CP qui le traverse d'est en ouest et qui explique son développement et, d'autre part, par l'avenue Westminster, la seule artère commerciale. Il est en outre ponctué de bâtiments de caractère public présentant un certain intérêt architectural : la gare, deux écoles, trois églises. Un parc est situé à proximité d'une école entre les rues Parkside, Wolseley, Nelson et Parkside et un secteur communautaire est délimité dans la partie centrale de l'agglomération par les rues Westminster, Strathearn, Milner et Curzon.

Ensemble continu : secteur de la rue Hillcrest

- Limité au nord-est par les limites de la municipalité et au sud-ouest par la ligne arrière des lots des avenues Hillcrest et Mount Vernon
- Borné au sud-est par la rue des Érables et limité au nord-ouest par la ligne arrière des lots bordant l'avenue Rosewood (au nord-est de l'avenue Mount Vernon)
- Comprenant aussi la rue Wildfern

Cet ensemble se distingue beaucoup des autres ensembles de la ville. Il est d'abord situé sur une hauteur, ce qui en fait le site le plus élevé et le plus intéressant visuellement de la municipalité. Le cadre visuel est beaucoup plus satisfaisant : les rues sont étroites et bordées de maisons de petites dimensions alignées et espacées régulièrement. Le site comporte des arbres et un petit par est aménagé dans le triangle formé à l'intersection des rues Rosewood et Mount Vernon. Le cadre bâti présente une grande homogénéité malgré une variété des typologies. On y retrouve en effet des maisons en rangées, de petits cottages jumelés ou détachés et des maisons unifamiliales (ces dernières, notamment le long de l'avenue Rosewood et à l'extrémité nord de l'avenue Mount Vernon). La brique est le matériau dominant de ces maisons d'un étage sud rez-de-chaussée construites vers 1930 (et vers 1940 pour les plus récentes, les maisons unifamiliales).

Ministère des Affaires culturelles, <i>Les ensembles patrimoniaux sur le territoire de la Communauté Urbaine de Montréal</i> ; Direction régionale de Montréal, Direction du patrimoine; Mars 1986.

Évaluation de l'ensemble :

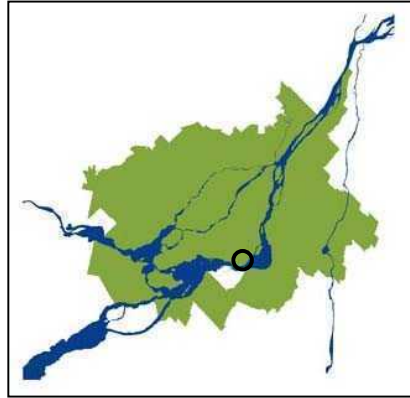
Ancienneté	Rareté	Exemplarité Originalité	Intégrité	Valorisation
0	0	0	+	-

Fiche technique des ensembles patrimoniaux de portée métropolitaine

MONTREAL

47- Centrale et rapides de Lachine

Plan de localisation



Éléments de caractérisation :

Situés au carrefour du lac Saint-Louis et du bassin de Laprairie, ces rapides doivent leur existence à la présence d'une dénivellation de 10 mètres entre les villes de Lachine et de LaSalle.

C'est au bout de la rue Bishop Power, sur les rives de LaSalle, que la première centrale hydro-électrique au Québec fut installée en 1897. La centrale appartenant aujourd'hui à Hydro-Québec y a été installée afin de profiter du fort courant à cet endroit.

Ce territoire fait également partie du Refuge d'oiseaux migrateurs de l'île aux Hérons. Plusieurs organismes appuient le plan d'action Saint-Laurent Vision 2000 qui est favorable à la création d'un refuge faunique.

Évaluation de l'ensemble :

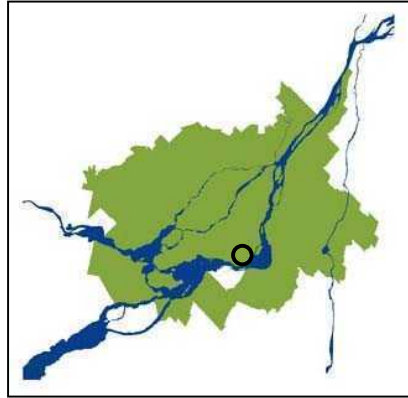
Ancienneté	Rareté	Exemplarité Originalité	Intégrité	Valorisation
0	+	+	-	-

Fiche technique des ensembles patrimoniaux de portée métropolitaine

MONTREAL

48- Ensemble continu : secteur de l'hôpital Douglas

Plan de localisation



Éléments de caractérisation :

- Limité au sud par la ligne arrière des lots situés du côté nord de l'avenue Leclair et au nord par la ligne arrière des lots situés du côté sud de l'avenue Stephens
- Limité à l'ouest par le boulevard Champlain et à l'est par le boulevard Lasalle

Comme l'ensemble précédent, celui-ci est caractérisé par le fait qu'il est la propriété d'un propriétaire unique. Le vaste domaine est en bonne partie boisé et compte notamment plusieurs grands arbres. Les constructions de l'hôpital même sont d'époques, de style, de matériaux différents mais une bonne part existait à la fin du XIXe siècle. La brique et la pierre se retrouvent dans des proportions à peu près semblables. Une rangée de maisons distribuées le long d'une voie parallèle à l'avenue Stephens au nord du site présente également de l'intérêt. Ce sont des édifices d'époques différentes mais qui sont unifiés par leur gabarit, leurs formes générales et l'utilisation de la brique rouge. Une très belle maison monumentale de style Queen Anne occupe une position avantageuse à l'avant du domaine. Cette maison bien conservée est remarquable par la qualité de sa conception et l'élaboration de son décor.

Ministère des Affaires culturelles, *Les ensembles patrimoniaux sur le territoire de la Communauté Urbaine de Montréal*; Direction régionale de Montréal, Direction du patrimoine; Mars 1986.

Évaluation de l'ensemble :

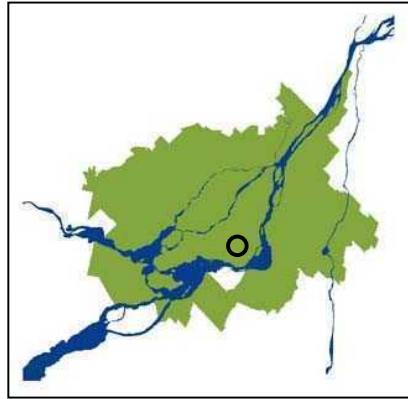
Ancienneté	Rareté	Exemplarité Originalité	Intégrité	Valorisation
0	0	0	+	-

Fiche technique des ensembles patrimoniaux de portée métropolitaine

MONTREAL

49- Westmount/NDG

Plan de localisation



Éléments de caractérisation :

Ensemble continu : secteur des rues Staynor et Prospect

- limité au nord-ouest par le boulevard Dorchester et au sud-est par la voie ferrée du CP
- limité au nord-est par les limites de la municipalité et au sud-ouest par l'avenue Hollowell
- incluant le boulevard Dorchester (côté sud-ouest), les rues Prospect et Staynor, les avenues Clondeboye, Greene, Columbia, Bruce et Hollowell et Weredale Park

Cet ensemble continu (47) constitue, avec le suivant (48), l'ensemble le plus intéressant de la ville de Westmount. Ces deux ensembles sont d'ailleurs dotés de caractéristiques semblables. Les rues sont orientées dans l'axe nord-ouest – sud-est (à l'exception des rues Staynor et Prospect, dans l'axe contraire) et l'arrière des lots est desservi par des ruelles, ce qui est inusité à Westmount. Les rues sont étroites, bordées d'arbres et de maisons en rangé d'un étage sur rez-de-chaussée datant pour la plupart de la fin du XIXe siècle et dotées de nombreux éléments décoratifs, parmi lesquels il faut compter le faux toit brisé. La qualité architecturale de l'ensemble, son homogénéité, le caractère intimiste qui s'en dégage et la présence du parc Staynor distinguent cet ensemble.

Ensemble continu : secteur des rues Sainte-Catherine et Lewis

- limité au nord-ouest par la rue Sainte-Catherine et au sud-est par la voie ferrée du CP
- limité au nord-est par la ligne arrière des lots situés du côté nord-est de l'avenue Abbott et au sud-ouest par la ligne arrière des lots situés du côté sud-ouest de la place Blenheim
- incluant la rue Sainte-Catherine (côté sud-ouest), les avenues Abbott, Irvine, Lewis et la place Blenheim

Cet ensemble est doté de caractéristiques semblables à celles de l'ensemble 47 dont il est séparé par des bâtiments de gabarit plus important et de formes disparates. Les rues situées dans l'axe nord-est – sud-ouest sont bordées de bâtiments très homogènes et présentant tous un grand intérêt.

Ensemble continu : une partie de la ville de Westmount

- limité au sud-ouest par les limites de la municipalité et au nord-ouest de l'avenue Chesterfield, de la façon suivante : l'avenue Clarimont, la ligne arrière des lots situés du côté nord-est du chemin de la Côte Saint-Antoine et la ligne arrière des lots situés du côté sud-ouest de l'avenue Victoria

- limité au nord-est par l'avenue Wood, l'avenue Severn, l'avenue Mountain, la ligne arrière des lots situés du côté sud-est de l'avenue Montrose et l'avenue Mount Pleasant
- limité au nord-ouest de la façon suivante, d'ouest en est : par le Boulevard, la ligne arrière des lots situés du côté nord-est de l'avenue Belmont, le chemin de la Côte Saint-Antoine, la ligne arrière des lots situés du côté sud-ouest de l'avenue Murray, la ligne arrière des lots situés du côté nord-ouest de l'avenue Montrose, la ligne arrière des lots situés du côté sud-ouest de l'avenue Aberdeen, la ligne arrière des lots situés du côté sud-est de l'avenue Westmount, l'avenue Forden, l'avenue Westmount, la ligne arrière des lots situés du côté sud-ouest de l'avenue Carleton, le Boulevard, l'avenue Aberdeen, l'avenue Westmount, le Boulevard
- limité au sud-est de la façon suivante : d'ouest en est : le boul de Maisonneuve, la ligne arrière des lots situés du côté ouest de l'avenue Prince Albert, l'avenue York, la voie ferrée du CP, le chemin Glen, le boul de Maisonneuve, l'avenue Arlington, la rue Sainte-Catherine, l'avenue Redfern, le boul de Maisonneuve, l'avenue Clark, la ligne arrière des lots situés du côté sud-est du boul de Maisonneuve, l'avenue Greene, le boul de Maisonneuve incluant les rues, avenues, boulevards, etc. suivants : premièrement, dans l'axe nord-ouest – sud-est; Claremont, Prince-Albert, Victoria, Grosvenor, Roslyne, Lansdowne, Belmont, Arlington, Place Park, Strathcona, Mount Stephen, Murray, Melville, Carleton, Forden, Sydenham, Metcalfe, Cheurhill, Kensington, Aberdeen, Stanton, Redfern, Argyle, Kitchener, Anwoth, Clarke, Grove Park, Mountain, Olivier, Rosemount, Mount Pleasant, Elm Wood; deuxièmement, dans l'axe sud-ouest – nord-est, le Boulevard, Westmount, Côte Saint-Antoine, Hudson, Montrose, Thornhill, Saint-Georges, Windsor, Chesterfield, Lorraine, Winchester, Melbourne, Somerville, Burton, de Maisonneuve, York, Academy, Ingleside, Staymor, Prospect

Une bonne partie du territoire de la ville de Westmount a été retenue pour faire partie de cet ensemble continu. La grande superficie de l'ensemble, la topographie et une relative ségrégation sociale font en sorte que l'ensemble n'est pas totalement homogène, bien qu'il soit intéressant sur toute sa surface

À l'exception de quelques artères importantes traversant obliquement la ville d'est en ouest (le chemin de la Côte Saint-Antoine et le boulevard surtout) et de quelques rues moins importantes, la grille orthogonale des rues est régulière et définit des îlots de profondeur égale et plus ou moins allongés dans le sens nord-sud. La plupart, sinon la presque totalité des rues sont bordées de nombreux arbres; la couverture végétale est abondante, d'autant plus qu'un espace vert de grande superficie et aménagé de manière pittoresque, le parc Westmount, est localisé au centre de l'ensemble. Les typologies architecturales sont variées : règle générale, les constructions sont plus denses (souvent en rangée) dans les sections est et sud (les plus anciennes) de l'ensemble. Au nord-ouest du boulevard de Maisonneuve, à l'exception d'une frange de rues dans l'axe sud-ouest – nord-est entre les limites sud-ouest de la ville et l'avenue Prince Albert, les habitations sont généralement jumelées ou, pour les maisons plus importantes, isolées. Les gabarits sont assez homogènes : ils varient d'un étage sur rez-de-chaussée à trois étages sur rez-de-chaussée (ce dernier gabarit est peu fréquent et généralement combiné avec des toits en pente). La pierre pare de nombreuses maisons, mais la brique reste numériquement le matériau dominant. Les styles architecturaux et le degré d'élaboration du décor sont variés. On retrouve un peu partout dans l'ensemble des bâtiments remarquables par leur architecture; on note des concentrations particulières le long des rues suivantes : avenue Mountain, chemin de la Côte Saint-Antoine, Avenue Roslyn, avenue Winchester, Somerville et Burton, de même qu'entre les avenues Melville et Redfern (entre le boulevard de Maisonneuve et la rue Sherbrooke) et entre les rues Clarke et Greene, tant au sud-est qu'au nord-ouest de la rue Sherbrooke. Plusieurs bâtiments publics remarquables ou exceptionnels sont inscrits dans l'ensemble (des églises, des écoles, hôtels de ville, le Victoria Hall, la bibliothèque, la gare, etc.). La frange au sud-est du boulevard de Maisonneuve, la rue Sherbrooke, les avenues Clarke et Victoria ont été plus ou moins altérés par des démolitions ou des insertions de bâtiments hors d'échelle. Certains de ces derniers n'ont pu être exclus de l'ensemble à cause de leur situation; ils ne possèdent évidemment aucun intérêt patrimonial mais, au contraire, perturbent le milieu par leurs formes hors-contexte ou leur gabarit élevé.

Ensemble continu : la maison-mère des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame

- limité au nord-est par les limites de la municipalité et au sud-ouest par la rue Wood
- limité au sud-est par le boulevard de Maisonneuve et au nord-ouest par la rue Sherbrooke
- comprend le site historique de la maison-mère des religieuses de la Congrégation Notre-Dame

La maison-mère de Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame a été construite selon des plans de J.-Omer Marchand en 1905-1908. L'édifice est exceptionnel, tant par son plan, sa composition générale que par son décor; de surcroît, il est admirablement mis en valeur par son site paysager. L'ensemble est situé pour sa plus grande part à l'intérieur des limites de Westmount mais une section (le quart de sa superficie environ) fait partie de la ville de Montréal. Il a été classé site historique le 19 août 1977.

Ensemble continu : l'Institut pédagogique

- limité au nord-ouest et au sud-ouest par les limites de la municipalité
- limité au sud-est par l'avenue Westmount et au nord-est par la ligne arrière des lots situés du côté sud-ouest de l'avenue Victoria

La ville de Westmount compte un autre ensemble architectural de J.-Omer Marchand que la maison-mère des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame (ensemble continu 50); il s'agit de l'Institut pédagogique, construit pour la même communauté religieuse une vingtaine d'années plus tard. À cette époque (1925), l'architecte s'est éloigné de la stricte esthétique Beaux-Arts. Tant par son plan que par sa façade principale, l'Institut pédagogique témoigne de l'évolution de son œuvre architectural; Marchand a intégré ici un ensemble fonctionnaliste par sa structure et sa conception un décor classique rappelant sa production Beaux-Arts antérieure. Le bâtiment est très bien mis en valeur par son environnement immédiat; la pelouse qui le devance et qui permet un certain recul joue particulièrement un rôle essentiel dans cette mise en valeur.

Ensemble continu : le secteur Notre-Dame-de-Grâce

- Situé dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce
- Comprend l'aire de protection de la maison James Monk (Villa Maria)
- Caractéristiques générales :
 - o Homogénéité du milieu bâti
 - o Trame urbaine bien conservée
 - o Architecture domiciliaire datant de la période 1920-1940
 - o État général de conservation : bon au nord de la rue Sherbrooke; faible au sud de la rue Sherbrooke

Ministère des Affaires culturelles, *Les ensembles patrimoniaux sur le territoire de la Communauté Urbaine de Montréal*; Direction régionale de Montréal, Direction du patrimoine; Mars 1986.

Sites d'intérêt archéologiques :

- o Parc Notre-Dame-de-Grâce

Sites archéologiques reconnus :

- o BJFJ-36 : Maison Hurtubise, établissement rural (XVIII^e siècle)

Évaluation de l'ensemble :

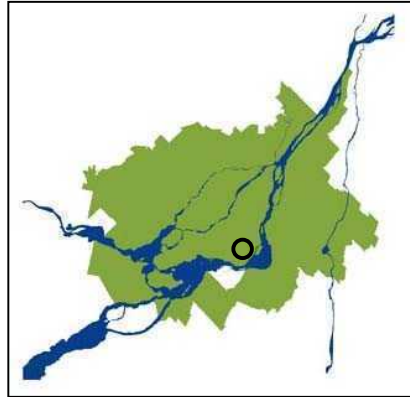
Ancienneté	Rareté	Exemplarité Originalité	Intégrité	Valorisation
0	+	+	+	+

Fiche technique des ensembles patrimoniaux de portée métropolitaine

MONTREAL

50- Secteur Canal Lachine

Plan de localisation



Éléments de caractérisation :

Ensemble continu : le vieux Lachine

- Limité au sud par le lac Saint-Louis, à l'ouest par la 28^e Avenue, au nord par la rue Victoria et la rue William MacDonald et à l'est par la 6^e Avenue et la rue Sainte-Marie
- Comprenant les rues suivantes : boulevard Saint-Joseph, Sainte-Marie, Saint-Louis, Piché, Notre-Dame et MacDonald et la de la 6^e à la 28^e Avenue

Il s'agit de l'ancien village de Lachine qui renferme des secteurs aux caractéristiques assez différentes. Le boulevard Saint-Joseph intègre des maisons de ferme du début du XIX^e siècle (dont quelques-unes en pierre) à des habitations rurales de la deuxième partie du XIX^e siècle et à des résidences de villégiature (surtout avec des revêtements en bois) du premier quart du XX^e siècle. Le secteur avoisinant les rues Saint-Louis et Notre-Dame constitue un ensemble dense qui illustre bien l'architecture de la classe ouvrière.

Ensemble continu : un tronçon du boulevard Saint-Joseph

- Situé entre les limites de Dorval et la 51^e Avenue (incluse)
- Limité au nord par les limites des lots des propriétés nord du boulevard Saint-Joseph, au sud par le lac Saint-Louis

Il s'agit d'un ancien axe rural qui comprend une grande variété de bâtiments traditionnels dont la construction d'échelonne entre le début du XIX^e siècle et la seconde guerre mondiale.

Ensemble continu : secteur de la rue Remembrance et de la 17^e avenue

- Limité au sud par la rue Victoria et au nord par la rue Saint-Antoine (les deux côtés entre la 17^e et la 18^e Avenue)
- Limité à l'est par la ligne arrière des lots bordant le côté est de la 16^e Avenue et à l'ouest par la 19^e Avenue (exclue) et la ligne arrière des lots bordant le côté ouest de la 18^e Avenue
- Comprenant les 16^e, 17^e et 18^e avenues

Ce quartier ouvrier est surtout composé de maisons en rangée en brique ou, dans une moindre mesure, en pierre et en bois, d'un étage sur rez-de-chaussée, couvertes d'un toit plat avec ou sans suggestion d'un toit en pente. Les bâtiments construits à la fin du XIX^e siècle ou au début du tout début du XX^e sont traités de façon homogène. Peu d'insertions postérieures à 1945 sont à noter. On retrouve un bâtiment industriel intéressant rue Victoria, entre la 18^e et la 19^e Avenue. La trame des rues est régulière et présente en elle-même peu d'intérêt.

Ensemble discontinu : un tronçon du boulevard Saint-Joseph

- Situé de part et d'autre du boulevard Saint-Joseph
- Limité par la 51^e Avenue à l'ouest et par la 45^e Avenue à l'est (exclue)

Cet ensemble possède les mêmes caractéristiques que l'ensemble continu 22, mais comporte davantage de résidences plus récentes

Ensemble discontinu : un tronçon du boulevard Saint-Joseph

- Situé de part et d'autre du boulevard Saint-Joseph
- Limité par la 34^e Avenue à l'ouest et la 28^e à l'est (exclue)

Cet ensemble possède les mêmes caractéristiques que l'ensemble continu 22, mais comporte davantage de résidences plus récentes

Ensemble discontinu : le quartier Summerlea

- Limité au sud par le lac Saint-Louis et au nord par la rue Broadway, la ligne des lots du côté nord de la rue Broadway (entre la 37^e et la 40^e Avenue), une ligne située à la même hauteur que la rue Brewster (exclue)
- Borné à l'ouest par la 45^e Avenue (exclue) et limité à l'est par la 34^e Avenue (deux côtés inclus)
- Comprenant les rues suivantes : boulevard Saint-Joseph, Fort-Rolland, Broadway
- Comprenant les sections des avenues suivantes : 34^e, 35^e, 36^e, 39^e, 41^e, 42^e, 43^e et 44^e.

Cet ensemble semble constituer un ancien quartier résidentiel de banlieue. Il comprend en gros deux types de résidences, d'ailleurs localisés dans l'espace. Le premier type se retrouve à l'ouest de la 37^e Avenue. Il est constitué de maisons d'allure cossue, généralement en brique, de deux étages sur rez-de-chaussée, coiffées de toits en pente (souvent en ardoise) de style Queen Anne. Ces maisons datant du premier tiers du XX^e siècle sont inscrites dans une trame régulière de rues bordées d'arbres. Celles situées sur le boulevard Saint-Joseph jouissent d'une vue sur le lac Saint-Louis. Un ancien poste de pompier converti en bureaux est localisé dans le triangle formé à la rencontre du boulevard Saint-Joseph et de la rue Broadway. Il présente un intérêt architectural. Des édifices plus récents sont venus s'insérer dans la trame ancienne. Les bâtiments du second type se retrouvent surtout le long des 34^e, 35^e et 36^e avenues. Ce sont des maisons d'une grande homogénéité, soit en rangée, soit jumelées, d'un étage sur rez-de-chaussée, en brique ou recouvertes de stuc et dotées d'un toit plat ou d'un toit en pente. Ces maisons qui datent des années 1920-1940 présentent un intérêt architectural d'ensemble. Une école dénuée d'intérêt est située sur le versant ouest de la 36^e Avenue, entre les rues Fort-Rolland et Broadway.

Ensemble potentiel : le canal Lachine industriel

- Limité à l'est par les limites de la municipalité, au nord-est par la 1^{ère} Avenue, au nord-ouest par les bâtiments récents de la compagnie Dominion Bridge et à l'ouest par la rue Sainte-Anne
- Comprenant des bâtiments industriels situés de part et d'autre du boulevard Saint-Joseph. Les limites de la zone sont difficiles à établir de façon précise à cause de l'étendue et de la variété des structures existantes

Cet ensemble possède une unité thématique (l'industriel) et une unité architecturale (architecture industrielle de la seconde moitié du XIX^e siècle). La présence d'établissements industriels anciens s'explique par le canal Lachine, une importante voie de communication au XIX^e siècle. Cet ensemble occupe une position stratégique puisqu'il se situe au tout début du canal. Les bâtiments sont de gabarits et de formes variées mais se caractérisent par leurs grandes surfaces et leurs murs de brique rouge. Une analyse plus précise des bâtiments permettrait d'évaluer l'intérêt patrimonial de chacun; il est toutefois certain que l'ensemble possède en lui-même cet intérêt.

Ensemble potentiel : secteur du chemin du Canal

- Limité par les limites de la municipalité à l'est, le fleuve au sud et le canal Lachine au nord et à l'ouest
- Comprenant le chemin Lasalle (deux côtés), la rue McLaughlin (deux côtés) et le chemin du Canal (côté est seulement)

Ce petit ensemble jouit d'un site exceptionnel. Il constitue une sorte de presqu'île s'avancant entre le canal et le fleuve. De l'ensemble on a un beau panorama sur la Rive-Sud. Même si l'environnement immédiat de l'ensemble est peu intéressant (les chemins du Canal et Lasalle hors de l'ensemble, des hangars en tôle et autres bâtiments ou structures industriels récents), le cadre urbain de celui-ci présente un intérêt certain, qui tient à l'exiguïté du chemin Lasalle et de la rue McLaughlin et du caractère intimiste qui s'en dégage. L'ensemble comporte deux bâtiments exceptionnels : une maison d'esprit traditionnel faisant aujourd'hui office de musée et une imposante maison de pierre portant la date de 1783 (ce qui est plausible). Il comporte également des maisons en rangée de la moitié et de la fin du XIX^e siècle. La rue McLaughlin est ainsi bordée d'une série de petites maisons datant de 1860 environ et d'un type inusité au Québec, probablement d'inspiration britannique.

Ensemble potentiel : secteur de la rue Saint-Antoine et des avenues 1^{ière} à 5^e

- Limité au sud par la rue Victoria, au nord par la rue Provost, à l'ouest par une ligne médiane entre les 5^e et 6^e avenues et à l'est par la rue Georges V (incluse)
- Comprenant les rues Victoria, Saint-Antoine, Provost et Georges V et les avenues 1^e et 5^e

Cet ensemble, à l'instar de l'ensemble continu 23, constitue un bon exemple d'un quartier ouvrier. Il est cependant plus récent; les bâtiments les plus anciens remontent aux années 1915-1930, à l'exception peut-être d'une maison possédant des caractéristiques traditionnelles rue Georges V. Le cadre bâti présente une certaine homogénéité. On note la présence de bâtiments en rangée, jumelés ou détachés. Les édifices sont à toit plat et en brique et généralement d'un étage sur rez-de-chaussée, quoiqu'on retrouve aussi un certain nombre de maisons de deux étages sur rez-de-chaussée. Les alignements sont plus ou moins réguliers. Les escaliers extérieurs et les parapets à couronnement sont des éléments distinctifs. Les insertions de bâtiments postérieurs à 1945 y sont plus nombreuses que dans l'ensemble continu 23.

Ensemble discontinu : secteur de la rue Saint-Jacques et des avenues 4^e et 7^e

- Limité au nord-est par la 4^e Avenue, le terrain du centre communautaire et la rue du Moulin (côté nord-est exclu) et au sud-ouest par la 7^e Avenue et une ligne médiane entre la rue du Moulin et la rue Rolland
- Limité au sud-est par l'A-20 et au nord-ouest par la rue des Érables (centre de la rue) et se terminant pour la partie au nord-ouest de la rue des Érables à quelque distance de la rue Desrosiers et derrière le terrain du centre communautaire
- Incluant, outre les rues déjà mentionnées, les 5^e et 6^e avenues et la rue Saint-Jacques (à moins d'indication contraire, les deux versants des rues sont inclus)

Cet ensemble a les caractéristiques d'une petite ville industrielle. La trame des rues est régulière et relativement serrée. La rue Saint-Jacques forme l'artère commerciale traditionnelle tandis que les autres rues sont à dominance résidentielle, quoique la 5^e Avenue comporte des bâtiments de caractère public, l'hôtel de ville et le poste de pompiers. Les bâtiments sont alignés et disposés de manière variée – et disparate dans certaines parties – mais toujours de façon assez dense. Sur le plan architectural, on retrouve une certaine diversité, quoiqu'un type de bâtiment semble dominer : une maison détachée en brique d'un étage sur rez-de-chaussée couverte d'un toit plat. Des variantes sont apportées à ce type en ce qui concerne les matériaux de revêtement, la forme du toit et le type de bâtiment. Le cadre bâti date dans l'ensemble de la fin du XIX^e siècle et est relativement homogène à ce chapitre. Quelques bâtiments un peu plus anciens sont localisés le long de la rue Saint-Jacques. On remarque ici et là quelques développements plus récents. Les qualités visuelles (vues, présence d'arbres, suites, etc.) de l'ensemble sont plutôt faibles.

Ensemble discontinu : secteur de la rue du Parc et de la 3^e Avenue

- Limité au nord-est par la 2^e Avenue et au sud-ouest par la 3^e Avenue (le côté nord-est de la 2^e Avenue est en partie exclu de l'ensemble, au nord-ouest du presbytère)
- Borné au sud-est par la rue Saint-Jacques et au nord-ouest par la rue des Érables
- Comprenant aussi la rue du Parc

Cet ensemble diffère peu de l'ensemble précédent (45) dont il est séparé par une zone de développement récent, l'avenue du Chalet. Il en diffère cependant par les traits suivants : on y retrouve davantage de bâtiments jumelés; les gabarits et les formes architecturales sont plus uniformes et contribuent à une certaine homogénéité. On note la présence d'équipements collectifs : une école, l'église paroissiale et son presbytère présentent un intérêt architectural marqué.

Ensemble discontinu : le secteur Pointe-Saint-Charles

- Situé dans les quartiers Sainte-Anne et Saint-Gabriel
- Caractéristiques générales :
 - o Homogénéité du gabarit
 - o Trame ayant conservé ses caractéristiques d'origine
 - o Architecture vernaculaire
 - o État général de conservation plutôt faible

Ensemble continu : le secteur du canal de Lachine

- Situé dans les quartiers Sainte-Anne, Saint-Gabriel et Saint-Paul
- Caractéristiques générales :
 - o Qualité des relations visuelles de part et d'autre du canal
 - o Architecture vernaculaire liée au développement du canal de Lachine et du canal de l'aqueduc

Ministère des Affaires culturelles, *Les ensembles patrimoniaux sur le territoire de la Communauté Urbaine de Montréal*; Direction régionale de Montréal, Direction du patrimoine; Mars 1986.

Sites d'intérêt archéologiques :

- o La Salle Coke
- o Parc Stoney Point
- o Noyau institutionnel de Lachine

Sites archéologiques reconnus :

- o BIFJ-11 : Parc Rufus Rockland, moulin à scie Brewster
- o BIFJ-26 : Rue Saint-Patrick
- o BIFJ-27 : Rue Anger
- o BIFJ-28 : Rue Eadie
- o BIFJ-29 : Rue Anger
- o BIFJ-35 : Maison Saint-Gabriel
- o BIFJ-50 : Terrain Saint-Patrick - Ropery
- o BIFJ-54 : Terrain entre les rues Turgeons – Saint-Embroise – Bourget
- o BIFJ-55 : Raffinerie de sucre Redpath
- o BIFJ-66
- o BIFJ-76
- o BIFK-6 : Maison Leber-Lemoyne, musée de Lachine
- o 175-G

Évaluation de l'ensemble :

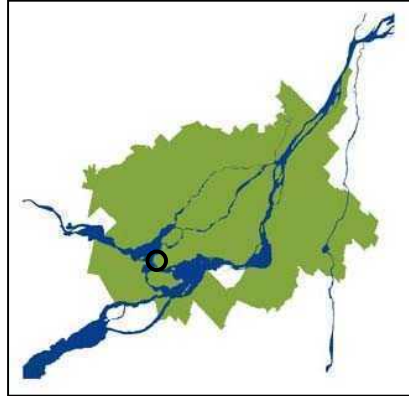
Ancienneté	Rareté	Exemplarité Originalité	Intégrité	Valorisation
+	++	+	0	++

Fiche technique des ensembles patrimoniaux de portée métropolitaine

MONTREAL

51- Pierrefond / Senneville / Sainte-Anne-de-Bellevue / Baie d'Urfé

Plan de localisation



Éléments de caractérisation :

Ensemble continu : le cap Saint-Jacques

- Situé à l'ouest du boulevard Gouin entre les rues Jeanine et Rose-Marie (exclues)
- Comprend l'aire de protection de la maison Grier

Tout le secteur du Cap bénéficie d'un cadre naturel remarquable et d'un panorama exceptionnel. La présence de quelques habitations de pierre très anciennes et d'un domaine aménagé par une communauté religieuse en augmente l'importance. À l'est, on remarque plusieurs fermes traditionnelles en exploitation.

Ensemble continu : le tronçon du chemin Senneville

- Entre le ruisseau de l'Anse à l'orme et la rue Phillips
- Limité à l'ouest par le lac des Deux-Montagnes
- Comprenant seulement les propriétés qui bordent le chemin Senneville

Tout ce secteur, en grande partie boisé, se situe dans un environnement naturel exceptionnel où s'intègrent des habitations rurales traditionnelles à toit pignon, souvent en pierre. On y trouve encore des fermes en exploitation.

Ensemble discontinu : le tronçon sud du chemin Senneville

- Entre les rues Phillips et Sunset
- Limité à l'ouest par le lac des Deux-Montagnes
- Comprenant seulement les propriétés qui bordent le chemin Senneville

Ce secteur jouit aussi d'un environnement naturel des plus intéressants. Le chemin qui parcourt le boisé est ponctué de résidences bourgeoises datant du premier tiers du XXe siècle d'une architecture originale; des bâtiments plus récents y sont insérés, également en retrait de la route.

Ensemble continu : le village Sainte-Anne

- Situé de part et d'autre du chemin Sainte-Anne entre la rue St-Charles et la limite « est » de la ville
- Limité au nord par la rue St-Étienne et l'A-20, au sud par le lac St-Louis
- Incluant les rues Crevier, Joachim, Bourgeois, de l'Église, St-Jean, St-Thomas, du Collège, Christie, St-Antoine, St-Jean-Baptiste, St-Pierre, St-Paul, Legault, St-Hyacinthe, St-Joseph, St-Georges, St-Jacques, Ste-Élisabeth, Lamarche, Montée Ste-Marie, Kent, Perreault, Maple

Cet ensemble conserve toutes les caractéristiques d'un bourg traditionnel où sont juxtaposés harmonieusement les sous-ensembles fonctionnels : noyau institutionnel religieux, complexe éducationnel monumental, petit noyau industriel, suites d'édifices commerciaux sur la rue principale, résidences bourgeoises cossues et habitations ouvrières.

Ensemble continu : un tronçon du chemin Lakeshore ouest

- Situé entre les limites Ste-Anne-de-Bellevue et la rue St-Andrews
- Limité au sud par le lac St-Louis
- Comprenant seulement les propriétés nord et sud du chemin Lakeshore

Cet ensemble prolonge le village de Ste-Anne-de-Bellevue et comprend des habitations bourgeoises du début du siècle.

Ensemble discontinu : un tronçon du chemin Lakeshore est

- Situé entre les rues Caron et Morgan
- Limité au sud par le lac St-Louis
- Comprenant seulement les propriétés nord et sud du chemin Lakeshore

Sur ce parcours du chemin Lakeshore sont réunies plusieurs habitations traditionnelles du tournant du siècle en bon état de conservation.

Ministère des Affaires culturelles, <i>Les ensembles patrimoniaux sur le territoire de la Communauté Urbaine de Montréal</i> ; Direction régionale de Montréal, Direction du patrimoine; Mars 1986.

Sites d'intérêt archéologique : Anse à l'Orme et Bois de la Roche

Évaluation de l'ensemble :

Ancienneté	Rareté	Exemplarité Originalité	Intégrité	Valorisation
+	+	+	+	0

Annexe D

Valeur identitaire des ensembles patrimoniaux de portée métropolitaine

Ensembles	Principales caractéristiques	Évaluation patrimoniale				Val.	Valeur identitaire
		Anc.	Rar.	Exem. Orig.	Int.		
Couronne Nord							
1- Calvaire d'Oka	▪ Calvaire ▪ Construction entre 1740 et 1742 ▪ Environnement naturel ▪ Site historique, arrondissement naturel (1982)	+	+	+	+	+	Autochtone Milieu naturel
2- Abbaye cistercienne d'Oka	▪ Abbaye ▪ Ensemble paysager et architectural ▪ Érigé entre 1890 et 1895, incendié et reconstruit en 1917 ▪ Milieu naturel	0	+	+	+	0	Rural Ensemble institutionnel
3- Saint-Eustache	▪ Noyau institutionnel de la fin du 19^e siècle ▪ Lanières patrimoniales ▪ Présence du moulin Légaré et moulin de la Dalle ▪ Grande présence de bâtiments architecturaux remarquables ▪ Volumétries importantes ▪ Habitations d'inspiration traditionnelle ou pré-industrielle	+	-	+	+	+	Rural Noyau villageois Ensemble institutionnel
4- Noyau initial de Sainte-Thérèse	▪ Foyer de développement ▪ Réseau routier présentant une trame traditionnelle d'inspiration française ▪ Concentration d'institutions d'intérêt	+	0	0	0	-	Rural Noyau villageois Ensemble institutionnel
5- Rue Saint-Louis / Basse-Ville / Île-des-Moulins – Terrebonne	▪ Lieu qui évoque une activité ou traduit une organisation sociale traditionnelle ▪ Classement récent de deux maisons d'inspiration française ▪ Site de moulins avec des bâtiments en pierre de taille ▪ Volumes des bâtiments et détails ornementaux remarquables	+	+	+	+	+	Rural Noyau villageois Ensemble pré-industriel
6- Le site du domaine seigneurial de Mascouche	▪ Topographie, couvert forestier, potentiel écologique, historique et archéologique intéressant ▪ Manoir et moulin	+	+	+	0	-	Rural Manoir seigneurial

Ensembles	Principales caractéristiques	Évaluation patrimoniale				Val.	Valeur identitaire
		Anc.	Rar.	Exem. Orig.	Int.		
	- En bordure de la rivière Mascouche - Certains vestiges datent du 18^e siècle - Potentiel archéologique pour les périodes préhistoriques et historiques - Témoins de présence amérindienne datant de l'an 900 à 1000						
7- Noyau L'Assomption	- Implantation institutionnelle - Constructions qui datent de la fondation de la ville - Foyer de développement - Panorama - Ensemble protégé par un PIIA	+	0	0	0	+	Rural Noyau villageois Ensemble institutionnel
Couronne Sud							
8- Secteur Vaudreuil-Dorion	- Rue principale villageoise - Concentration de bâtiments qui ont un intérêt architectural	+	-	+	+	0	Rural Noyau villageois
9- Pointe-des-Cascades – Autour du moulin	Concentration d'événements architecturaux près du site du vieux moulin	+	+	+	+	0	Rural Sites archéologiques
10- Canal de Beauharnois / de Soulanges/Les Cèdres	2 centrales hydroélectriques - Parc archéologique classé : Pointe-du-Buisson - Bâtiments reflétant la période d'exploitation d'une des centrales - Architecture anglo-saxonne - Position inhabituelle (angulaire) d'habitations	+	+	+	+	0	Rural Noyau villageois Industriel Centrale hydro-électrique
11- Châteauguay / Île Saint- Bernard	- Noyau institutionnel - Site du bord de rivière - Noyau patrimonial du Vieux-Châteauguay	+	0	0	0	-	Rural Noyau villageois Ensemble géographique Milieu naturel
12- La Prairie	- Arrondissement historique de la Prairie - Secteur historique Faubourg de La Prairie	+	+	+	0	+	Rural Noyau villageois
13- Chambly / Richelieu	- Site historique - Fort de Chambly - Noyau institutionnel et religieux - Habitations historiques	+	+	+	0	+	Rural Noyau villageois Ensemble institutionnel Fort

Ensembles	Principales caractéristiques	Évaluation patrimoniale				Val.	Valeur identitaire
		Anc.	Rar.	Exem. Orig.	Int.		
14- Mont Saint-Hilaire	- Partie des Montérégiennes - Panorama	0	+	+	+	+	Autochtone Milieu naturel
15- Boulevard Richelieu	- Vues sur Mont Saint-Hilaire et la rivière Richelieu - Site de villégiature - Présence du vieux moulin et bâtiments traditionnels - Dégagement en façade qui rehausse la valeur de l'ensemble	+	-	0	0	0	Rural Noyau villageois Ensemble géographique
16- Mont Saint-Bruno	- Implantation de demeures au pic du Mont - Ambiance de villégiature	0	+	+	+	+	Autochtone Milieu naturel
17- Boucherville	- Noyau institutionnel - Foyer de développement	+	0	0	+	+	Rural Noyau villageois
18- Varennes	- Foyer de développement - Caractère original de la trame d'implantation pour certains secteurs - Organisation spatiale intéressante de maisons à toiture mansardée et à versants droits - Panorama - Implantation des bâtiments institutionnels à la Place de l'église de Varennes	+	-	0	0	0	Rural Noyau villageois
19- Le boulevard Marie-Victorin - Verchères	- Ancien chemin de la reine - Traverse le village sur sa longueur - Implantation dense d'éléments architecturaux	+	-	0	0	0	Rural Noyau villageois
20- Chemin de la Beauce – Calixa-Lavallée	- Rang historique - Maisons de pierre de la fin du 18^e siècle	+	-	+	+	0	Rural Lanière villageoise
Laval							
21- Archipel Rivière-des-Mille-Îles	Panorama	0	+	+	+	0	Autochtone Milieu naturel
22- Le village de Sainte-Rose	- Foyer de développement - Développement à la fin du 18^e siècle	+	-	0	0	0	Rural Noyau villageois

Ensembles	Principales caractéristiques	Évaluation patrimoniale				Val.	Valeur identitaire
		Anc.	Rar.	Exem. Orig.	Int.		
	200 structures d'intérêt témoins de techniques de constructions désuètes - Perspectives intéressantes sur des ensembles de bâtiments d'intérêt						
23- Abords de la Rivière-des-Prairies	- Foyer de développement - Forte densité d'habitations du XIXe siècle - Forte qualité de l'environnement par la présence de la Rivière, l'Île de la Visitation et végétation - Structure, échelle et trame villageoise bien conservées - Aménagement paysager d'intérêt - Cadre naturel - Tête de pont - Développement attribuable à la présence de moulins et du chemin de fer Canadien Pacifique - Sites d'intérêt archéologiques	+	+	+	+	+	Rural Développement marqué par la présence d'un cours d'eau
24- Le village de Saint-Vincent-de-Paul	- Foyer de développement - Développement du pénitencier qui a marqué la structure du développement, la trame originale 200 bâtiments d'intérêt représentatifs de techniques et constructions désuètes - Bâtiments d'intérêt de type « villa »	+	-	0	0	0	Rural Noyau villageois Ensemble institutionnel
25- Pointe est de l'Île de Laval	- Caractère historique et champêtre - Mode d'implantation au sol des bâtiments - Site du premier pont de bois pour traverser la rivière (1880) - Trois secteurs d'intérêt se rattachant aux événements historiques connus	+	0	0	0	-	Autochtone Sites archéologiques Rural Noyau villageois

Longueuil							
26- Longueuil	- Concentration de monuments historiques - Foyer de développement - Concentration de bâtiments d'inspiration française par leur texture et leur volumétrie	+	0	0	+	+	Rural Noyau villageois
27- Saint-Lambert	- Tronçon de rue à caractère historique - Caractéristiques d'aménagement qui évoquent une activité ou traduit une organisation traditionnelle	0	0	+	+	0	Rural Noyau villageois
Montréal							
28- Pétrochimie	- Patrimoine industriel - Site d'envergure	-	+	0	+	+	Post-industriel Moderne
29- Secteur Louis-H-Lafontaine	- Site archéologique Hospice Saint-Jean-de-Dieu - Architecture du 20^e siècle - Ensemble institutionnel	0	0	0	+	-	Urbain Ensemble institutionnel
30- Secteur du Parc Maisonneuve	- Architecture vernaculaire du 20^e siècle - Panorama intéressant découlant du Talus Sherbrooke - Rôle historique de la rue Notre-Dame - Site archéologique répertorié	0	+	+	+	+	Urbain- Industriel Quartier
31- Secteur Maisonneuve	- Topographie et panorama intéressants - Cité-jardin - Trame urbaine peu modifiée - Site d'intérêt archéologique du Parc Raymond-Fontaine	0	0	+	0	0	Urbain- Industriel Cité-jardin
32- Port de Montréal	- Architecture industrielle datant de 1930-1935 - Contexte fluvial - Site d'intérêt archéologique du Parc Champêtre	+	+	0	0	-	Urbain-Industriel Infrastructures portuaires
33- Îles Sainte-Hélène/Notre-Dame	- Sites archéologiques reconnus - Bâtiments d'architecture moderne - Panorama	0	+	+	-	0	Moderne
34- Vieux-Port et Cité du Havre	- Architecture moderne - Patrimoine industriel	0	++	0	0	+	Urbain-Industriel Moderne
35- Vieux-Montréal	- Arrondissement historique - Concentration de bâtiments anciens	+	++	+	+	++	Rural Foyer de développement

	▪ Trame d'origine ▪ Aperçu d'une mixité caractérisant le milieu ancien ▪ Peu d'insertion contemporaine ▪ Sites archéologiques reconnus						Urbain-industriel
36- Centre-ville	▪ Trame urbaine perturbée, mais qui conserve des traces anciennes par son caractère orthogonal pour certains secteurs ▪ Pour d'autres secteurs, trame d'origine bien conservée ▪ Architecture de la fin du 19^e siècle et du 20^e siècle ▪ Suites architecturales ▪ Éléments architecturaux symbolique d'une ancienne occupation par les communautés irlandaises et chinoise ▪ Présence de square et de place qui ont un rôle structurant ▪ Architecture moderne ▪ Architecture monumentale des grands édifices ▪ Sites archéologiques reconnus	-	+	+	0	0	Post-industriel Moderne
37- Faubourg des récollets	▪ Trame d'origine conservée ▪ Forte valeur de recyclage et fort potentiel immobilier ▪ Ensemble influencé par le canal de Lachine et sa fermeture	+	0	0	-	0	Rural Faubourg
38- Secteur Ontario / Quartier Latin / Saint-Laurent	▪ Trame urbaine perturbée mais a conservé son caractère orthogonal ▪ Bâti résidentiel ancien ▪ Présence de sites historiques ▪ Architecture du 19^e-20^e siècle ▪ Siège d'institutions nationales ▪ Faible état général de conservation ▪ Perspectives d'intérêt ▪ Sites archéologiques reconnus	0	0	0	0	+	Urbain- Industriel Quartier
39- Plateau Mont-Royal	▪ Comprend des aires de protections d'importance	0	0	+	+	+	Urbain- Industriel Quartier

	- Trame urbaine peu modifiée - Noyaux institutionnels - Bon état de conservation - Sites d'intérêt archéologiques et sites archéologiques reconnus						
40- Boulevard Saint-Laurent	- Continuité de l'architecture - Qualité de l'architecture commerciale	+	++	+	0	+	Urbain- Industriel Frontière
41- Ville Mont-Royal	- Construction avant 1935 - Trame urbaine peu conventionnelle - Aménagement découlant de la Cité-Jardin	0	+	+	+	0	Urbain-Industriel Cité-jardin Banlieue de chemin de fer
42- Outremont	- Topographie naturelle - Grille orthogonale - Architecture diversifiée - Constructions autour de 1930 - Sites d'intérêt archéologiques	0	+	+	+	+	Urbain- Industriel Première banlieue
43- Mont-Royal et McGill	- Densité ancienne élevée - Trame d'origine - Éléments architecturaux symbolique d'une ancienne occupation par les communautés irlandaises et chinoise - Présence institutionnelle - Trame dont les caractéristiques d'origines sont condamnées par la topographie - Édifices publics d'intérêt patrimonial - Sites archéologiques reconnus	0	++	+	+	++	Urbain-Industriel Ensemble institutionnel Milieu naturel
44- Notre-Dame-de-Grâce	- Foyer de développement - Construction du premier tiers du 20^e siècle - Trame de rue orthogonale - Bon état de conservation	0	0	0	+	0	Urbain- Industriel Première banlieue
45- Notre-Dame-de-Grâce / Loyola	- Sites archéologiques - Intérêt de la « fenêtre » vers le sud	0	0	0	+	-	Urbain Ensemble institutionnel
46- Montréal-ouest	- Ligne de chemin de fer qui a caractérisé le développement - Cadre visuel intéressant - Bâtiments publics d'intérêt	0	0	0	+	-	Urbain- Industriel Banlieue de chemin de fer
47- Centrale et rapides de Lachine	Activités hydroélectriques	0	+	+	-	-	Industriel Centrale hydro-électrique

48- Secteur de l'hôpital Douglas	▪ Une bonne partie date du 19e siècle ▪ Habitations d'intérêt architectural bordent le site	0	0	0	+	-	Urbain Ensemble institutionnel
49- Westmount/NDG	▪ Qualité architecturale, caractère intimiste et présence de parcs d'envergure ▪ Grille de rue orthogonale ▪ Sites d'intérêt archéologiques et sites archéologiques reconnus	0	+	+	+	+	Urbain- Industriel Première banlieue
50- Secteur Canal Lachine	▪ Constructions datant du 19e siècle ▪ Foyer de développement ▪ Ancien axe rural ▪ Bâtiments résidentiels d'intérêt ▪ Équipements collectifs d'intérêt ▪ Panorama sur la rive-sud ▪ Cadre urbain d'intérêt ▪ Trame urbaine d'origine pour certains secteurs ▪ Architecture vernaculaire liée au développement du canal de Lachine et du canal de l'aqueduc ▪ Sites d'intérêt archéologiques et sites archéologiques reconnus	+	++	+	0	++	Industriel
51- Pierrefonds / Senneville / Ste-Anne-de-Bellevue / Baie d'Urfé	▪ Cadre naturel et panorama ▪ Noyau institutionnel religieux ▪ Complexe éducationnel monumental ▪ Noyau industriel ▪ Site d'intérêt archéologique Anse à l'Orme et Bois de la Roche ▪ Plusieurs fermes traditionnelles en exploitation ▪ Habitations du début du 20^e siècle	+	+	+	+	0	Rural Ensemble géographique

Annexe E

Bâtiments et arrondissements classés et reconnus par les gouvernements provincial et fédéral

Répertoire des lieux et bâtiments historiques de la Communauté métropolitaine de Montréal reconnus par le gouvernement du Canada

MRC de Beauharnois-Salaberry

Municipalité	Site	Description	Date de désignation
Beauharnois	Centre hydroélectrique de Beauharnois	Construit en 1929 et 1932	1990

MRC de Deux-Montagnes

Municipalité	Site	Description	Date de désignation
Saint-Eustache	Moulin Légaré	Bâtiment construit à l'époque seigneuriale	1999

MRC de La Vallée-du-Richelieu

Municipalité	Site	Description	Date de désignation
Carignan	Fort Sainte-Thérèse	Emplacement d'un fort français construit pour défendre la population contre les Iroquois	1923
Chambly	Canal de Chambly	Canal ouvert à la navigation comportant 9 écluses et des ponts tournants	1929
Chambly	Église anglicane Saint-Stephen	Église de garnison d'inspiration classique construite en 1820	1970
Chambly	Fort-Chambly	Fort en pierre construit en 1709; ouvrage restauré et stabilisé	1920
Chambly	Maison de Salaberry	Manoir de style palladien de Charles-Michel d'Irumberry de Salaberry, héros de la guerre de 1812	1968

MRC Roussillon

Municipalité	Site	Description	Date de désignation
Châteauguay	Église Saint-Joachim	Conception de style baroque vernaculaire; présence de tableaux d'artistes connus (1774-1797)	1998
Châteauguay	Bataille de Châteauguay	Lieu de la bataille tenue en 1813 pour défendre le Bas-Canada	???
Laprairie	Deuxième bataille de Laprairie	Lieu de la bataille de 1691 opposant la milice anglaise aux soldats français	1921
Laprairie	Fort Laprairie	Emplacement d'un fort français (1687-1713)	1921

MRC Vaudreuil-Soulangue

Municipalité	Site	Description	Date de désignation
Les Cèdres	Bataille des Cèdres	Lieu d'une bataille opposant les Anglais et les Américains, 1776	1923
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	Moulin rond en pierre et maison	Ensemble de maisons et bâtiments industriels datant du 18 ^{ème} siècle	1969
Vaudreuil-Dorion	Maison Tresler	Architecture québécoise traditionnelle; construite en 1789	1969

Ville de Laval

Municipalité	Site	Description	Date de désignation
Laval	Pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul	Importante prison fédérale fondée en 1873	1990

Ville de Longueuil

Municipalité	Site	Description	Date de désignation
Longueuil	Fort Longueuil	Emplacement d'un fort en pierre construit par les Français (1685-1690)	1923

Ville de Montréal

Municipalité en 2001	Site	Description	Date de désignation
Lachine	Commerce-de-la-fourrure-à-Lachine	Entrepôt en pierre utilisé comme dépôt; construit en 1803	1970
Montréal	Ancien édifice de la douane de Montréal	Exemple exceptionnel d'architecture	1997
Montréal	Appartements Marlborough	Immeuble résidentiel de style néo-Queen Ann, édifié en 1890	1990
Montréal	Banque-de-Montréal	Édifice en grès de style néo-Queen Ann, construit en 1894	1990
Montréal	Basilique Saint-Patrick	Église de style néo-gothique français, fréquentée par la communauté irlandaise (1843-1847)	1990
Montréal	Bataille de Rivière-des-Prairies / combat de la coulée Grou	Lieu d'une bataille opposant Français et Iroquois en 1690	1924
Montréal	Berceau de Montréal	Fondation de Ville-Marie en 1642 par le sieur de Maisonneuve	1924
Montréal	Canal-de-Lachine	Canal ouvert à la navigation; comportait 5 écluses ainsi que des ponts ferroviaires et routiers	1929
Montréal	Cathédrale Christ Church	Cathédrale gothique (1857-1860)	1999
Montréal	Cathédrale Marie-Reine-du-Monde	Architecture rappelant la basilique Saint-Pierre de Rome; symbole important du mouvement ultramontain au Canada (1870-1894)	1999
Montréal	Château Ramezay / maison des Indes	Édifice construit en 1705 pour Claude de Ramezay, gouverneur de Montréal	1949
Montréal	Cimetière Mont-Royal	Cimetière du 19 ^{ème} siècle de conception et de facture exceptionnelles; fondé en 1852	1998
Montréal	Cimetière Notre-Dame-des-Neiges	Conception particulière et présence de monuments funéraires variés	1998
Montréal	Complexe manufacturier du canal de Lachine	Complexe manufacturier / industriel, principalement de 1880 à 1940	1996
Montréal	Édifice Wilson	Édifice commercial en pierre de style néo-gothique construit en 1868	1990
Montréal	Église anglicane Saint-George	Église en pierre de style néo-gothique, construite en 1869-1870	1990

Municipalité en 2001	Site	Description	Date de désignation
Montréal	Église catholique Notre-Dame / basilique Notre-Dame	Une des premières églises néo-gothiques; construite entre 1823-1829	1989
Montréal	Église Erskine and American (temple de l'église unie)	Église de style néo-roman avec vitraux Tiffany (1893-1894)	1998
Montréal	Église Orthodox Antiochian Saint-George	Symbole des traditions culturelles de la communauté orthodoxe syrienne au Canada (1939-1940)	1999
Montréal	Église Saint-Léon-de-Westmount	Décorée selon la technique traditionnelle de la fresque; Guido Nincheri (1901-1903)	1997
Montréal	Église Saint-James Unie	Église de style amphithéâtre au décor victorien	1996
Montréal	Forum de Montréal	Symbole du rôle du hockey dans la culture nationale du Canada par son association avec les Canadiens de Montréal	1997
Montréal	Gare Windsor du Canadien Pacifique	Édifice de style néo-roman qui tient lieu à la fois de gare et d'édifice à bureaux (1888-1889)	1975
Montréal	Hochelaga	Village Iroquois visité par Jacques Cartier en 1535	1920
Montréal	Hôpital des Sœurs grises	Hôpital reconstruit en 1765 par mère Marguerite d'Youville	1973
Montréal	Hôtel de ville de Montréal	Édifice de style Second Empire (1872-1918)	1984
Montréal	Jardin du séminaire de Saint-Sulpice	Un des plus vieux jardins au Canada (vers 1650)	1980
Montréal	La « Main » (Boulevard Saint-Laurent)	Secteur historique rappelant le développement des communautés culturelles; couloir d'immigrants	1996
Montréal	Louis-Joseph-Papineau	Maison en pierre construite en 1785; habitée de façon intermittente par Louis-Joseph Papineau	1968
Montréal	Maison Cartier	Édifice construit en 1812-1813; exemple de l'architecture urbaine de l'époque	1982
Montréal	Maison Van-Horne / Saughnessey	Demeure de style Second Empire érigée en 1974	1973
Montréal	Marché Bonsecours	Édifice public du milieu du 19 ^{ème} siècle	1984

Municipalité en 2001	Site	Description	Date de désignation
Montréal	Masonic Memorial Temple	Exemple de temple de la fin du style Beaux-Arts classique; représentation allégorique des idées éclairées de la franc-maçonnerie	2001
Montréal	Monklands / couvent Villa Maria	Maison des gouverneurs généraux dans le style palladien, construite en 1794-1803	1951
Montréal	Monument-national	Centre culturel propriété de la Société Saint-Jean-Baptiste, 1893	1985
Montréal	Pavillon Hershey	Ancienne résidence d'infirmières	1997
Montréal	Pavillon Mailloux	Ancienne résidence d'infirmières	1997
Montréal	Résidence H.-Vincent-Meredith	Demeure de style néo-Queen Ann érigée en 1896	1990
Montréal	Sir-George-Étienne-Cartier	Maisons jumelées des années 1930, ayant servi de résidence à ce politicien du 19 ^{ème} siècle	1964
Montréal	Théâtre Outremont	Cinéma des années 1920; style Art-Déco et décor atmosphérique	1993
Montréal	Théâtre Rialto	Théâtre traditionnel de style Beaux-Arts	1993
Montréal	Tours des Sulpiciens / fort de la Montagne	Tours datant de la fin du 17 ^{ème} siècle, autrefois bastions d'un fort	1970
Montréal	Trafalgar Lodge	Villa de style néo-gothique construite en 1848	1990
Montréal	Usine de textile Merchants	Manufacture de coton construite en 1882	1989
Sainte-Anne-de-Bellevue	Canal-de-Sainte-Anne-de-Bellevue	Canal ouvert à la navigation; construit sur l'emplacement de l'ancien canal, 1843	1929
Senneville	Arrondissement historique de Senneville	Exemple du design paysager des 19 ^{ème} et 20 ^{ème} siècles	2001
Senneville	Bataille du Lac-des-Deux-Montagnes	Lieu d'une bataille opposant les Français et les Iroquois en 1689	1925

Répertoire des biens culturels et arrondissements du territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal reconnus par le ministère de la Culture et des Communications du Québec

MRC de Deux-Montagnes

Municipalité	Description	Statut
Deux-Montagnes	Première école de Deux-Montagnes	Ci
Oka	Calvaire	C
Oka	Oeuvres d'art des chapelles du Calvaire d'Oka	C
Saint-Eustache	Domaine Globensky	C
Saint-Eustache	Église Saint-Eustache	C
Saint-Eustache	Moulin Légaré	R
Saint-Placide	Maison Basile-Routhier	C
Saint-Placide	Secteur Basile Routhier	Co

MRC de Lajemmerais

Municipalité	Description	Statut
Calixa-Lavallée	Maison Moussard	C
Contrecoeur	Maison Le Noblet-Duplessis	R
Contrecoeur	Moulin à vent	C
Varennes	Calvaire de Varennes	C
Varennes	Chapelle de procession Sainte-Anne	C
Varennes	Chapelle de procession Saint-Joachim	C
Varennes	Hangar à grain	C
Varennes	Maison Brien-dit-Desrochers	R
Varennes	Maison Joseph-Petit-dit-Beauchemin	C
Verchères	Moulin à vent	C
Verchères	Moulin à vent Dansereau	C

Légende :

C- Classement

R- Reconnaissance

D- Déclaration

Ci- Citation

Co- Constitution site du patrimoine

Les trois premiers statuts sont conférés par le MCC tandis que les deux derniers sont conférés par les municipalités. La *Loi sur bien biens culturels* donne le pouvoir aux municipalités de citer et de constituer des sites du patrimoine sur son territoire.

MRC de L'Assomption

Municipalité	Description	Statut
L'Assomption	Église paroissiale de l'Assomption-de-la-Sainte-Vierge	Ci
L'Assomption	Vieux palais de justice	C
L'Épiphanie	Maison Poitras	C
Repentigny	Église de la Purification-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie	C
Repentigny	Moulin à vent Lebeau	C
Repentigny	Moulin à vent Séguin	C
Repentigny	Oeuvres d'art de la paroisse l'église de la Purification-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie	C
Saint-Sulpice	Chapelle de procession	C
Saint-Sulpice	Église paroissiale de Saint-Sulpice	C
Saint-Sulpice	Oeuvres d'art de l'église Saint-Sulpice	C

MRC de La Vallée-du-Richelieu

Municipalité	Description	Statut
Beloeil	Maison du Pré-Vert	C
Beloeil	Maison Guertin	C
Carignan	Ancienne maison des soeurs du Sacré-Coeur-de-Jésus	C
Carignan	Arrondissement historique de Carignan	D
Carignan	Maison Prévost	C
Chambly	Église Saint Stephen	C
Chambly	Maison John-Yule	R
Chambly	Maison Thomas-Whitehead	C
Mont-Saint-Hilaire	Église de la paroisse Saint-Hilaire-sur-Richelieu	C
Mont-Saint-Hilaire	Maison natale Ozias-Leduc	Ci
Mont-Saint-Hilaire	Maison Paul-Émile-Borduas	C
Mont-Saint-Hilaire	Maison Paul-Émile-Borduas	Ci
Mont-Saint-Hilaire	Manoir Rouville-Campbell	C
Mont-Saint-Hilaire	Oeuvres d'art de l'église Saint-Hilaire	C

MRC Les Moulins

Municipalité	Description	Statut
Terrebonne	Ile des Moulins	C
Terrebonne	Maison Augé	C
Terrebonne	Maison Bélisle	C
Terrebonne	Maison Tremblay	C

MRC Mirabel

Municipalité	Description	Statut
Mirabel	Ancienne seigneurie des Sulpiciens	C
Mirabel	Maison Girouard	C

MRC Roussillon

Municipalité	Description	Statut
Châteauguay	Église Saint-Joachim	C
La Prairie	Arrondissement historique de La Prairie	D
Mercier	Maison Sauvageau-Sweeny	C
Saint-Mathieu	Oeuvres d'art de l'église Saint-Mathieu	C
Saint-Mathieu	Pont Couvert de Saint -Mathieu	Ci

MRC Vaudreuil-Soulanges

Municipalité	Description	Statut
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	Église Sainte-Jeanne-de-Chantal	C
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	Maison du Meunier	C
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	Moulin à vent	C
Vaudreuil-Dorion	Ancien collège Saint-Michel	C
Vaudreuil-Dorion	Église Saint-Michel	C
Vaudreuil-Dorion	Maison Félix-Leclerc	Ci
Vaudreuil-Dorion	Maison Trestler	C
Vaudreuil-Dorion	Maison Valois	C
Vaudreuil-Dorion	Oeuvres d'art de l'église Saint-Michel	C

Ville de Laval

Municipalité	Description	Statut
Laval	Église Sainte-Rose-de-Lima	R
Laval	Maison André-Benjamin-Papineau	C
Laval	Maison François-Cloutier	R
Laval	Maison Ouimet	C
Laval	Maison Pierre-Thibault	C
Laval	Maison Therrien	C
Laval	Oeuvres d'art de l'église Sainte-Rose-de-Lima	C

Ville de Longueuil

Municipalité en 2001	Description	Statut
Boucherville	Église de la paroisse de la Sainte-Famille	C
Boucherville	Ensemble des bâtiments	Ci
Boucherville	Maison et remise	Ci
Boucherville	Maison François-Pierre-Boucher	C
Boucherville	Maison La Chaumière	C
Boucherville	Maison Lafontaine	C
Boucherville	Maison Nicole-Saia	R
Boucherville	Maison Quintal dite Quesnel	C
Boucherville	Manoir Pierre-Boucher	C
Boucherville	Oeuvres d'art de l'église de la Sainte-Famille	C
Boucherville	Vieux Boucherville	Co
Brossard	Maison Deschamps	C
Brossard	Maison Mondat	C
Brossard	Maison Sénécal	C
Longueuil	Maison Lamarre	C
Longueuil	Maison Michel-Dubuc	Co
Longueuil	Maison Patenaude	C
Longueuil	Vieux-Longueuil	Co
Saint-Bruno-de-Montarville	Vieux presbytère	C
Saint-Lambert	Boutique Garèle	Ci
Saint-Lambert	Maison Auclair	R
Saint-Lambert	Maison Beauvais	Ci
Saint-Lambert	Maison Marsil	R
Saint-Lambert	Maison Sharpe	R

Ville de Montréal

Municipalité en 2001	Description	Statut
Baie-d'Urfé	Maison Rangé (Lenoir)	Ci
Beaconsfield	Maison Mary Garbutt Angell	Ci
Beaconsfield	Manoir Beaurepaire	R
Lachine	Site Leber-Lemoyne	C
LaSalle	13, avenue Strathyre	Ci
LaSalle	33-35, rue Alepin	Ci
LaSalle	7525, boulevard LaSalle	Ci
LaSalle	9601, boulevard LaSalle	Ci
LaSalle	9603, boulevard LaSalle	Ci
LaSalle	Église des Saints-Anges de Lachine	C
LaSalle	Moulin à vent Fleming	C
Montréal	11931, rue Notre-Dame Est	Ci
Montréal	1419 à 1441, rue Pierce	Ci
Montréal	4351-4363, rue Saint-Ambroise et 80-86, rue Sainte	Ci
Montréal	Ancien palais de justice de Montréal et annexe	R
Montréal	Ancien village du Sault-au-Récollet	Co
Montréal	Arrondissement historique de Montréal	D
Montréal	Arrondissement naturel du Bois-de-Saraguay	D
Montréal	Bâtiment situé au 1401-1403, rue de Bleury	Ci
Montréal	Bâtisse L.-O.-Grothé	R
Montréal	Cathédrale Christ Church	C
Montréal	Chapelle de l'Invention-de-la-Sainte-Croix	C
Montréal	Château de Ramezay	C
Montréal	Château Dufresne	C
Montréal	Cinéma Corona	R
Montréal	Cinéma Impérial	R
Montréal	Cinéma Le Château	C
Montréal	Cinéma Rialto / Rialto Hall	Ci
Montréal	Collection Ernest-Cormier	C
Montréal	Collection Madeleine-Hamel	C
Montréal	Collection privée - Archet et violon	C

Ville de Montréal (suite)

Municipalité en 2001	Description	Statut
Montréal	Côte-Saint-Paul	Co
Montréal	Couvent Saint-Isidore	Ci
Montréal	Croix de chemin en pierre et ses éléments accessoires	Ci
Montréal	Domaine des Messieurs de Saint-Sulpice	C
Montréal	Domaine des Soeurs Grises de Montréal	C
Montréal	Édifice Blumenthal	Ci
Montréal	Édifice de la Bibliothèque Saint-Sulpice	C
Montréal	Édifice de la Canada Life	C
Montréal	Édifice Joseph-Arthur-Godin	C
Montréal	Église de la mission catholique chinoise du Saint-Esprit	C
Montréal	Église du Gesù de Montréal	R
Montréal	Église du Sault-au-Récollet	C
Montréal	Église Notre-Dame-du-Très-Saint-Sacrement	C
Montréal	Église Saint Patrick	C
Montréal	Église Saint-Esprit-de-Rosemont	Co
Montréal	Église Saint-Jacques - clocher	C
Montréal	Église Saint-Jacques - transept-Sud	C
Montréal	Église Saint-Jean-Baptiste	Co
Montréal	Église Saint-Joseph de Montréal et son ancienne sacristie	Ci
Montréal	Église Unie Saint James	C
Montréal	Engineer's Club of Montreal	C
Montréal	Entrepôt Buchanan	C
Montréal	Façade de la maison Andreas-C.-F.-Finzel	C
Montréal	Façade de la maison Daniel-Kneen	C
Montréal	Façade de la maison John-Date	C
Montréal	Façade de la maison John-L.-Jensen	C
Montréal	Façade de la maison John-T.-Hagger	C
Montréal	Façade de la maison Thomas-Fraser	C
Montréal	Façade de la maison Victoria-J.-Prentice	C
Montréal	Façade de la maison Walter-Marriage	C
Montréal	Façade de la maison Walter-Marriage	C
Montréal	Façade de la maison William-Cairns	C
Montréal	Façade des bâtiments Charles-Sheppard	C
Montréal	Façade des bâtiments Charles-Sheppard	C
Montréal	Façade des bâtiments Charles-Sheppard	C

Ville de Montréal (suite)

Municipalité en 2001	Description	Statut
Montréal	Façade des bâtiments Charles-Sheppard	C
Montréal	Façade des bâtiments Janvier-Arthur-Vaillancourt	C
Montréal	Façade des bâtiments JanvierArthur-Vaillancourt	C
Montréal	Façade du 43-51, rue Saint-Jacques Ouest	C
Montréal	Façade du 53-55 Saint-Jacques Ouest	C
Montréal	Façade du 59, Saint-Jacques Ouest et 701-711, Côte	C
Montréal	Façade du Bishop Court Apartments	C
Montréal	Ferme Saint-Gabriel	C
Montréal	Fonds Ernest Cormier	R
Montréal	Îlot des Voltigeurs	C
Montréal	Îlot Trafalgar-Gleneagles	R
Montréal	Immeuble appartenant à Sisters of Service (maison	C
Montréal	Lieu de fondation de Montréal	C
Montréal	Maison Armand	C
Montréal	Maison Arthur-Dubuc	Ci
Montréal	Maison Atholstan	R
Montréal	Maison Bagg	R
Montréal	Maison Beament	C
Montréal	Maison Beaudoin	C
Montréal	Maison Beaudry	C
Montréal	Maison Beaudry	C
Montréal	Maison Bertrand	C
Montréal	Maison Brossard-Gauvin	R
Montréal	Maison Corby	R
Montréal	Maison Cotté	C
Montréal	Maison Cytrinbaum	C
Montréal	Maison David-Lewis	Ci
Montréal	Maison de la Congrégation	C
Montréal	Maison de la Côte-des-Neiges	C
Montréal	Maison du Bon-Pasteur	C
Montréal	Maison du Patriote	C
Montréal	Maison du Pressoir	C
Montréal	Maison Ernest-Cormier	C
Montréal	Maison Greenshields	C
Montréal	Maison James-Monk	C

Ville de Montréal (suite)

Municipalité en 2001	Description	Statut
Montréal	Maison Janvier-Arthur-Vaillancourt	C
Montréal	Maison John-Wilson McConnell	C
Montréal	Maison Joseph-Alderic-Raymond	C
Montréal	Maison La Minerve	C
Montréal	Maison L'Archevêque	Ci
Montréal	Maison Lionnais	Ci
Montréal	Maison Longpré	Ci
Montréal	Maison Louis-Fréchette	R
Montréal	Maison Louis-Hippolyte-Lafontaine	Ci
Montréal	Maison Mass-Media	C
Montréal	Maison Mass-Media	C
Montréal	Maison Nolin	C
Montréal	Maison Notman	C
Montréal	Maison Papineau	C
Montréal	Maison Persillier-dit-Lachapelle	Ci
Montréal	Maison Saint-Joseph du Sault-au-Récollet	C
Montréal	Maison Samuel-Burland	Ci
Montréal	Maison Viger	C
Montréal	Maison-mère des Religieuses de la Congrégation de	C
Montréal	Maisons Emmanuel-Saint-Louis	Ci
Montréal	Mont-Royal	Co
Montréal	Mont-Saint-Louis	R
Montréal	Monument national	C
Montréal	Moulin à vent de Pointe-aux-Trembles	C
Montréal	Mount Royal Club	R
Montréal	Mount Stephen Club	C
Montréal	Oeuvres d'art de la chapelle de l'Invention-de-la-Sainte-Croix	C
Montréal	Oeuvres d'art de l'église de la Visitation-de-la-Bienheureuse-Vierge Marie	C
Montréal	Oeuvres d'art de l'église de l'Immaculée-Conception	R
Montréal	Oeuvres d'art de l'église Saint-Jacques	C
Montréal	Presbytère de la Mission chinoise du Saint-Esprit	C
Montréal	Prison des Patriotes	C
Montréal	Regent Theatre	Ci
Montréal	Restaurant L'Île-de-France	C

Ville de Montréal (suite)

Municipalité en 2001	Description	Statut
Montréal	Site de Saint-Pierre-Apôtre	C
Montréal	Site de Saint-Pierre-Apôtre	C
Montréal	Site du Vieux Séminaire des Sulpiciens de Montréal	C
Montréal	Site historique de la maison John-Wilson-McConnell	C
Montréal	Statues d'Henry Augustus Lukeman	R
Montréal	Théâtre Château et maison de rapport	Ci
Montréal	Théâtre des Variétés	R
Montréal	Théâtre Séville	Ci
Montréal	Tours du fort des Messieurs de Saint-Sulpice	C
Montréal	United Services Club	R
Montréal	Unity Building	C
Montréal	University Club de Montréal	C
Montréal	Vieux Séminaire des Sulpiciens de Montréal	C
Montréal	Vieux village de Rivière-des-Prairies	Co
Montréal-Nord	Maison Drouin-Xénos	C
Outremont	Cinéma Outremont / Théâtre Outremont	Ci
Outremont	Collection Lionel-Groulx	R
Pierrefonds	Maison Grier	C
Pointe-Claire	Maison	C
Pointe-Claire	Moulin banal de Pointe-Claire	C
Saint-Laurent	Arrondissement historique de l'Île d'Orléans	D
Saint-Laurent	Chalouperie Godbout	C
Saint-Laurent	Église Saint-Laurent	Ci
Saint-Laurent	Maison Gendreau	C
Saint-Laurent	Maison Poitras	C
Saint-Laurent	Meubles et outils de la Chalouperie Godbout	C
Saint-Léonard	Maison Dagenais	R
Saint-Léonard	Maison Gervais-Roy	R
Sainte-Anne-de-Bellevue	Maison Thomas-Moore	C
Sainte-Geneviève	Maison d'Ailleboust-de-Manthet	R
Sainte-Geneviève	Maison Montpellier-dit-Beaulieu	R
Verdun	Maison Étienne-Nivard-de-Saint-Dizier	R
Westmount	Collection privée	R
Westmount	Collection privée	C
Westmount	Maison Braemar	R
Westmount	Oeuvres d'art de l'église Saint Stephen	R